

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Education Supérieure
Et de la Recherche Scientifique

Université EL HADJ LAKDAR
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
-Département du Français-
Ecole Doctorale Algéro-Française-
Antenne de BATNA-Réseau Est



***MEMOIRE PRÉSENTÉ EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLÔME DE
MAGISTÈRE***

Option : sciences du langage

Thème :

***L'usage des stéréotypes dans le discours politique
raciste français***

Sous la direction de

Monsieur : THIERRY CHARNAY

Maître de conférences à l'université de Lille3

Président : Dr. Manaa Gaouaou Maître de conférences

Rapporteur : Dr. Thierry Charny Maître de conférences

Examinatrice : Monsieur .Tareque Ben Zarouel

Présentée par

Mademoiselle : DZIRI SORAYA

Université de Batna

Université Lille3

Université de Batna

Année universitaire : 2006/2007

« La raison, le jugement viennent lentement, les

Préjugés accourent en foule. »

Jean-Jacques Rousseau

Dédicaces

Je dédie ce travail à ma sœur Hanane

Table des Matières

Partie théorique

Introduction	2
I) Délimitation du sujet	2
II) Méthode et objectifs	3
III) Les Hypothèse	4
IV) Choix du corpus	4
V) La démarche	5
Chapitre1	7
I) Stéréotypes et termes connexes	7
I.1) Définitions du stéréotype	7
I.1.1) Parcours historique	7
I.1.2) Origine du terme	8
I.2) Différences entre stéréotype et termes connexes	13
I.2.1) Stéréotype et cliché	13
I.2.2) Stéréotype et prototype	15
I.2.3) Stéréotype et topoï	16
I.2.4) Préjugés /stéréotypes	17
II) Le stéréotype à travers les différentes disciplines	18
II.1) Le stéréotype en sciences sociales	19
II.2) Le stéréotype en littérature	20
II.3) Le stéréotype en linguistique	21
II.3.1) Stéréotype en sémantique	21
II.3.2) Stéréotype en analyse du discours	24
a) Dans Le discours de la presse	25
b) Dans le discours politique	25
III) Les stéréotypes sont- il nécessaires ?	26
III.1) Versant négatif / versant positif du stéréotype	26
a) Les défenseurs	26
b) Les détracteurs	29
Conclusion	32
Chapitre 2	33
I) Le racisme et sa relation au stéréotype	33

I.1) Un racisme sans race	33
I.2) Les mutations du racisme	33
II) L'argumentation dans la langue et sa relation aux stéréotypes	38
II.1) L'argumentation dans la langue	38
II.2) Doxa "les stéréotypes" et l'argumentation	40
II.3) Analyse idéologique et rhétorique "doxa et idéologie"	42
II.4) Arguments jouant sur le pathos	42
a) Les émotions dans l'argumentation	42
b) Le paralogisme dans l'argumentation	44
III) L'implicite et les stéréotypes	46
III.1) Présupposé et sous-entendus	47
III.2) La notion d'inférence	49
IV) L'implicite dans le discours argumentatif	50
IV.1) Implicite et stéréotypes	52
IV.2) Implicite et manipulation	52
V) Le discours raciste et les stéréotypes	54
VI) L'analyse du discours raciste	58
VI.1) Contexte socio-historique du discours raciste en Europe	61
VI.2) Caractéristiques générales du discours politique	61
VI.2.1) Présentation positive de soi et négative de l'autre	61
VI.2.2) Le jeu des nombres	62
VI.2.3) La dénégarion	62
Partie Pratique	
VII) Le travail d'analyse	67
VII.1) Stéréotype de l'immigré sauvage	67
VII.2) Stéréotype de l'immigré à la famille nombreuse	68
VII.3) Stéréotype de l'immigré profiteuse et paresseux	69
VII.4) Stéréotype de l'immigré source d'insécurité	72
VII.5) L'immigré destructeur de l'âme nationale	74
VII.6) Stéréotype de l'immigré inassimilable, menaçant	81
VIII) Les discours de Jean-Marie LE PEN	87
IX) La dénégarion du racisme	90
X) La notion de Carré Sémiotique	92

X.1) Analyse de la relation Identité-Altérité selon Le Carré Sémiotique de GREIMAS	93
X.1.1) Assimilation	93
X.1.2) Exclusion	94
a) Non a : la non-conjonction "la ségrégation"	94
b) Non b : non -disjonction "admission "	95
X.2) Analyse de quelques discours d'après le Carré sémiotique	96
Conclusion	98
Conclusion générale	100
Annexe	101
Bibliographie	109

Introduction

L'approche linguistique moderne étudie le stéréotype comme elle étudie les autres items lexicaux de la langue, elle lui applique une série d'opérations et de critères tout en l'analysant comme une forme linguistique libre. Cependant, on peut dire que l'analyse linguistique à elle seule ne suffit pas à explorer toutes les faces de la stéréotypie. En se limitant à la réflexion théorique, basée sur l'explication et la description formelle des stéréotypes, elle a oublié de se préoccuper à la fois du message qu'ils véhiculent, souvent discriminatoire à cause de problèmes identitaires et de leur évolution sociale, et historique dans la société.

I) Délimitation du sujet.

Notre sujet d'étude se situe dans un domaine interdisciplinaire au carrefour de plusieurs disciplines : la linguistique, les sciences politiques et les sciences cognitives. Nous allons examiner l'usage des représentations collectives dans des situations discursives.

Il s'agit à travers cette recherche d'étudier les interactions entre le social et la linguistique, le rapport entre le langage et la société, la relation des discours aux imaginaires sociaux.

Tout discours fait référence à un préconstruit (culturel et situationnel) c'est-à-dire que quand dès que nous parlons, se réactive un réservoir commun de syntagmes lexicalisés. Entre sous cette appellation tout ce dont se servent les locuteurs pour entrer en communication avec autrui : des clichés, métaphores, topoï, aux formes proverbiales ainsi qu'aux nombreuses redites doxologiques.

Ces syntagmes lexicalisés répondent au principe d'économie de répétition, celui qui s'en remet aux stéréotypes le fait pour communiquer avec ses semblables, la coopération sociale ne se fait que sur fond commun de savoir distribué et partagé ; que ce savoir soit faux au regard d'une validation scientifique, qu'il puisse contredire l'éthique n'est pas le plus important, ce qui compte en premier lieu est que ce savoir soit l'indice de solidarité et d'appartenance à un même savoir culturel et donc à une même communauté.

Le discours politique, qui est à l'origine un discours social, répond lui aussi à ce principe.

Le discours politique est un discours d'influence dont le but est d'agir sur l'autre pour le faire réagir, il émane comme tout discours d'un sujet-énonciateur, sujet qui appartient à une communauté avec laquelle il partage un ensemble d'idées et de valeurs, bref un fond culturel commun. Dans son discours, ce sujet-énonciateur ne pourra éviter de faire référence au sens

déjà là, déposé dans la mémoire culturelle de son groupe qu'il essayera d'actualiser, il puise donc dans un ensemble de croyances et d'opinions partagées qui sous-tendent la communication. **GREIMAS** formule l'idée en ces mots : « *L'énonciation individuelle ne peut être envisagée indépendamment de l'immense corps des énonciations collectives qui l'ont précédé.* » **BERTRAND (1997 : p 88)**

Donc ce que le sujet-énonciateur dit, même s'il le construit dans une situation d'énonciation précise, fait référence en partie à des constructions antérieures, préexistantes à cette situation. Ces constructions renvoient aux syntagmes lexicaux qu'on a vu plus haut ainsi un éventail élargi de perceptions, d'idées, de visions du monde et de représentations qui concerne le Moi/L'autre.

II) Méthode et objectifs

Dans ce travail, on essayera d'apporter un éclairage à propos de la relation entre le stéréotype comme construction socio-cognitive et le discours politique.

On soulèvera plusieurs questions :

1 - Pourquoi la convocation des stéréotypes dans la production d'un discours politique, en d'autres termes : quels enjeux derrière cet usage ?

2 - Quels effets ont les stéréotypes dans un discours politique ? Quel rôle jouent-ils dans la production du texte et les différentes lectures auxquelles ils donnent ? Ont-ils une valeur d'action c'est-à-dire le pouvoir de faire agir "l'impact du stéréotype" ?

3 - Le potentiel argumentatif des stéréotypes ?

Le discours politique en tant que discours argumentatif a-t'il besoin des stéréotypes ?

4 - Comment les stéréotypes et les clichés peuvent-ils travailler un discours raciste ?

5 - Quel rapport y a-t'il entre des stéréotypes supposés dotés d'un contenu social cognitif partagé (représentations collectives) et affectif (liée à une orientation attitudinale) et les processus de catégorisation du monde social, en particulier ceux des discriminations négatives et privatives ?

6 - Comment sont-ils utilisés dans le discours ? Est-ce qu'ils sont toujours repérables sur la surface du discours ou nécessitent-ils un travail profond de déchiffrement ?

III) Les Hypothèses

Pour pouvoir répondre à ces questions, on peut avancer un ensemble d'hypothèses pour nous guider dans cette recherche.

- 1- Le discours persuasif mobilise à son compte des opinions entérinées, des évidences culturelles pour renforcer sa position et assurer un plus grand impact sur l'auditoire.
- 2- Le sujet énonciateur exploite cette structure sémantique car chargée de valeurs directives.
- 3- les stéréotypes ne sont pas toujours présents sur un mode directe explicite ils sont présents parfois sur un mode implicite.

IV) Choix du corpus

Nous avons choisi de travailler sur le discours raciste parce qu'il constitue un lieu propice à l'exploitation de la stéréotypie, Il s'agit d'ouvrir une réflexion sur les contenus conceptuels des stéréotypes souvent posés comme liés aux représentations sociales et aux idéologies, surtout lorsqu'il s'agit des discours politiques et médiatiques.

Les discours racistes peuvent être : des propos spontanés de rue, des interviews, des discours journalistiques, des discours scientifiques, des discours politiques...etc.

Nous avons choisi pour notre analyse le discours politique qualifié de raciste pour deux raisons :

D'abord le discours politique est un discours produit dans un cadre institutionnel, il est pesé et réfléchi, le lexique dans un discours politique est soigneusement choisi, donc l'homme politique est responsable pour chaque mot qu'il produit.

Deuxièmement, nous pouvons mesurer à travers le discours politique qui est un discours de pouvoir, l'influence des représentations négatives sur les groupes dont ils sont la cible.

Donc notre corpus sera constitué d'un ensemble de discours d'homme politiques français que les journalistes et les spécialistes dans les divers domaines (des sciences sociales, des sciences politiques, des sciences du langage) ont qualifié de racistes.

Les discours de notre corpus sont cités dans des ouvrages de spécialistes concernés par le phénomène du racisme, nous avons évité dans notre analyse tout jugement moral sur ces discours parce que ce n'est pas notre objectif de faire une critique idéologique ou sociale, notre choix revient à la spécificité du lexique et de la structure du discours raciste comme nous le verrons plus loin dans notre analyse.

Il est lieu ici de souligner que l'ensemble des discours de notre corpus seront des discours politiques produits dans un cadre institutionnel.

V) La démarche

Dans cette étude, nous allons adopter les définitions des sciences sociales qui considèrent le stéréotype comme une représentation collective constituée par l'image simplifiée d'individus, d'institutions et de groupes.

Il s'agit ici de discours racistes produits dans un cadre institutionnel, notre objectif sera d'essayer de comprendre le fonctionnement de la signification elle-même tout en examinant les constituants linguistiques qui ont servi comme support à cette signification ; on examinera dans chaque discours un réseau verbal qui définit le champ notionnel relatif à l'autre ici : « l'immigré, l'étranger ».

On commencera par une étude lexicale qui repère des co-occurrences du terme en question, c'est-à-dire l'ensemble des lexèmes utilisés pour le désigner.

Cela nous permettra de faire sortir les traits qui s'attachent conventionnellement à ce lexème puis on découvrira les représentations auxquelles renvoient ces unités ou syntagmes lexicaux, c'est-à-dire le repérage du préconstruit et la levée d'ambiguïté référentielle.

On verra également s'il s'agit de procédures explicites ou implicites de construction de stéréotypes, puisque le stéréotype n'est pas toujours fixé au niveau de l'expression, il faudra le découvrir là où l'énonciateur l'intègre implicitement, pour cela on se positionnera à la place de l'interlocuteur. Nous essaierons de recourir à un mécanisme d'inférence pour essayer de repérer le stéréotype là où le sujet énonciateur le laisse implicite, comme on va essayer de repérer les arguments qu'avance le sujet-énonciateur dans son discours et pourrons ainsi justifier son comportement.

Nous allons consacrer le premier chapitre à un travail définitionnel, il s'agit de s'entendre d'abord sur la définition du stéréotype, ensuite nous avons jugé utile de rendre clair dans l'esprit de chacun ce que signifie un discours raciste, pour éviter ensuite toute demande de justification concernant l'usage de ce qualificatif. Nous croyons qu'il sera suffisant de recourir aux définitions qu'attribue l'UNESCO au mot racisme, on exposera ensuite le développement de l'idéologie raciste, comment cette pensée s'est métamorphosée pour réapparaître sous de nouvelles appellations (du racisme au racialisme, néo-racisme).

Dans le chapitre qui suit, on examinera le concept de doxa : « ensemble des façons de voir et de dire de la communauté. » dont le stéréotype est une catégorie, dans sa relation à des phénomènes linguistiques et rhétoriques comme l'implicite et l'argumentation ; ce qui pourra

nous aider à mieux comprendre le fonctionnement du stéréotype dans le discours et sa relation à l'idéologie. « *Idéologie : un ensemble plus ou moins organisé de représentations et d'explications du monde et notamment du monde des interactions sociales où le mobile premier n'est pas d'abord d'ordre vérificateur* » (**DECONCHY, 1989**)

Notre partie pratique sera consacrée à un travail d'analyse d'un ensemble de discours politiques pour examiner tout ce que nous avons vu sur des discours réels, nous allons compter sur des analyses antérieures notamment celles de **BONNAFOUS** et de **VAN DIJK**.

Partie Théorique

Chapitre 1

I) Stéréotypes et termes connexes

Peut-on donner du stéréotype une définition suffisamment générale pour cerner la notion et pour rendre compte de ses diverses acceptions ? C'est une tâche qui paraît difficile du moment où la notion de stéréotype féconde la réflexion moderne, elle n'est pas l'apanage d'une seule discipline et entre en relation avec plusieurs autres disciplines comme les sciences sociales, sciences du langage et des études littéraires, chacune d'elles reprochant le concept selon ses objectifs, dans le cadre où elle travaille, selon ses principes, son champs d'investigation, etc.

En sciences sociales, le terme est devenu un moyen d'analyse pour l'étude de l'Public opinion, en littérature la notion de stéréotype féconde la production culturelle, l'analyse des textes littéraires permet de retrouver les représentations d'un groupe ou d'une société. En analysant le discours, le terme permet de repérer l'idéologie de l'énonciateur.

Mais avant d'aller plus loin dans l'investigation des usages que fait chaque discipline du concept stéréotype, essayons d'abord de mieux connaître le terme, on commencera par l'histoire de son apparition, son évolution pour acquérir aujourd'hui son caractère péjoratif, puis on passera à l'exposition des différentes tentatives de définitions du concept sans pour autant négliger ses contours c'est-à-dire les termes connexes apparentés qui apparaissent dans des contextes similaires de ceux du stéréotype et avec lesquels il partage nombre de traits.

I.1) Définitions du stéréotype

I.1.1) Parcours historique:

Si les modes d'expression et de diffusion des stéréotypes sont particuliers à l'ère contemporaine, l'ère des médias, de la prolifération des moyens de communication, le terme voit son apparition bien avant. L'idée de représentation figée - qu'implique le stéréotype - qu'un groupe se fait sur les autres groupes est très ancienne, elle revient à l'antiquité : les Grecs avaient leur propre idée des Romains et les Romains des Grecs ; les Romains avaient leur image du Turc et le Turc des Romains. C'est l'idée principale que porte le stéréotype même s'il n'avait pas cette dénomination à cette époque là. Depuis ce temps là jusqu'à nos jours, ces

représentations existent et nous en faisons usage dans notre vie quotidienne, ils nous viennent de la communauté à laquelle nous appartenons ; en effet, chaque communauté transmet à ses membres un éventail de représentations collectives qui constituent une sorte de jugement préalable du monde environnant, le concept existait donc depuis l'antiquité mais il faudra attendre le XIXe s. pour que la banalité d'expression soit partout traquée, et le XXe s. pour que l'image collective d'une catégorie soit perçue comme un stéréotype, une schématisation outrée.

« La pensée classique ne voyait pas dans le terme une généralisation abusive, elle y voyait un portrait à caractère de vérité générale qu'elle dénomme "type" des la seconde moitié du XIXe s, on dénonce les représentations qui sont utilisées dans les livres, les films ou la publicité, et dans toute production culturelle. » (AMOSSY : 1991)

1.1.2) Origine du terme :

Le terme a une origine typographique, il a été utilisé pour la première fois dans le domaine de l'imprimerie pour désigner un nouveaux procédé de reproduction en masse d'un modèle fixe, c'est le procédé de clichage ou de stéréotypie qui remplace la composition par caractère mobile, le procédé revient à son inventeur (**FIRMIN DIDOT : 1882**) qui a inventé le procédé d'impression de copies à partir d'un moule, la copie sera imprimée avec des planches dont les caractères ne sont pas mobiles et que l'on conserve pour de nouveaux tirages, le stéréotype était l'objet imprimé dupliqué à l'infini grâce à la reproduction d'un même modèle. C'était le produit standardisé qui était à la clé de la diffusion et de la consommation de masse. L'invention de la stéréotypie allait régler l'échange en ouvrant l'ère des grands tirages.

Au XIXe s, la stéréotypie désigne l'art de stéréotyper ou l'atelier où l'on stéréotype, l'idée de fixation ou de reproduction par figement sera ensuite exploitée, en commençant d'abord par une utilisation métaphorique des formes verbales du mot *«stéréotyper désignera désormais : rendre inaltérable, fixe, immuable, toujours le même»*.

Déjà dans les dictionnaires il acquiert ce sens figuré : *« Opinion dépourvue de toute originalité. » (Larousse, 1865-1876).*

On trouve l'usage fait du mot chez (**RENAN : 1949**) : *« Que me font les phrases stéréotypées qui n'ont pas de sens pour moi... »*.

L'emploi au sens figuré pour désigner une idée répétitive est attribué à **BALZAC** en 1835, lorsqu'il déplora les lieux communs des éditoriaux de la presse parisienne.

Ainsi trouve-t-on chez **BALZAC** (*Le Père Goriot* : 1834), l'emploi figuré à propos d'une conversation entre le jeune Rastignac et Madame de Nucingen : « *Ces sottises stéréotypées à l'usage des débiles* ». (**Le Comte de Monte-Cristo** : 1869)

Au XXe siècle, selon *le Grand Dictionnaire Universel*, du XIXe : « *stéréotypé est ce qui manifeste, dénote un automatisme* ». Peu à peu, le terme sort de son acception première pour acquérir des sens péjoratifs et devient ainsi pour quelques uns un objet à dénoncer, on dénonce les stéréotypes qui apparaissent dans une œuvre d'art ou dans un raisonnement politique dans toute production culturelle et dans tout discours social.

La rentrée du terme en sciences sociales est attestée pour la première fois en 1922, le journaliste américain **Walter LIPPMANN** l'introduit dans son ouvrage "*Public opinion*", le concept se voit doté d'une nouvelle acception mais cependant pas très éloignée de celle qu'il a connu précédemment, pour lui « *les systèmes de stéréotypes peuvent être le fondement de notre tradition personnelle, les défenses de notre position en société, ils constituent un tableau ordonné, plus au moins consistant, du monde auquel nos habitudes, nos goûts, nos capacités, nos comforts et nos espoirs se sont ajustés.* » (**Walter LIPPMANN** : 1965)

LIPPMANN a introduit le terme sans aucune portée négative, mais en observant de près sa conception du terme, on peut déjà remarquer le caractère réducteur et simpliste qu'il offre au stéréotype, le caractère pour lequel sera condamné le stéréotype, les définitions vont se proliférer s'accordant toutes sur nombre de caractères à attribuer au stéréotype et divergeant sur d'autres :

L'origine étymologique du terme « stéréotype » : Subst. masc. composé sur le grec stéréo « solide » et tupos « type, caractère, empreinte »

Stéréo : signifie solide ce qui constitue la charpente du discours.

Stéréotype : nm Idée toute faite, poncif, banalité, syn. Cliché. Le dictionnaire Hachette donne du concept la définition suivante :

« *Stéréotype* : production discursive régie par une représentation sociale convenue sous forme d'expressions figées, de lieux communs, d'inférences standardisées dans lesquels s'inscrivent souvent des valorisations/dévalorisations idéologiques. »

Cette définition inscrit le terme dans une situation discursive et met le point sur sa portée idéologique.

« Peut être n'offrent- ils pas un tableau complet du monde, mais ils composent celui d'un monde possible auquel nous sommes adaptés. Là les personnes et les objets ont une place bien à eux et font des choses prévisibles. Là nous nous sentons chez nous. »

(Walter LIPPMANN : 1965)

LIPPMANN dote le terme d'une charge positive, pour lui ces images sont indispensables à la vie en société, sans elles l'individu resterait plongé dans le flux et le reflux de la sensation pure, il lui serait impossible de comprendre le réel, de le catégoriser ou d'agir sur lui, “comment en effet examiner chaque être, chaque objet dans sa spécificité propre en détail sans le ramener à un type ou à une généralité une telle démarche” dit LIPPMANN, “serait épuisante n'ayant ni le temps ni la possibilité de se connaître intimement, chacun note à propos de l'autre un trait qui caractérise un type bien connu et remplit le reste au moyen de stéréotype qu'il a en tête”, ces images dans notre tête relèvent de la fiction non pas parce qu'elles sont mensongères mais parce qu'elles expriment un imaginaire social qui n'est pas certifié par le réel; on peut dire en quelque sorte qu'une part importante de nos connaissances sur le monde et sur l'autre nous est transmise par notre culture, cette connaissance n'est pas toujours un reflet fidèle de la réalité mais elle peut contenir une part importante de fiction, « le stéréotype est un schème abstrait et une représentation, construction artificielle. »

(AMOSSY : 1994 : 25)

D'autres sociologues définissent le terme ainsi : « images préconçues et figées sommaires et tranchées des choses et des êtres que l'individu reçoit de son milieu social, et qui déterminent à un plus ou moins grand degré ses manières de penser, de sentir, d'agir. » (MORFAUX, 1980:34)

La définition qu'a donné LIPPMANN à la notion de stéréotype était imprécise et floue, ce qui a donné libre cours à d'autres définitions qui ne sont pas identiques, la redéfinition de stéréotype non seulement en terme d'images mais aussi d'idées reçues ou d'opinions contribue ainsi aux recherches sur l'Public opinion à l'analyse de son fonctionnement et à la dénonciation de ses excès, dans ce sens le stéréotype est « idées préconçues non acquises par l'expérience, sans fondement précis (...) qui s'impose aux membres d'un groupe et à la possibilité de se reproduire sans changement. » (Martin LEVIN: 1971)

La définition parle du stéréotype comme idée qui est préexistante à toute expérience, dont on ignore la source, cependant elle résiste au changement : « Croyances concernant des classes

d'individus, des groupes ou des objets qui sont préconçus, c'est-à-dire qui ne relèvent pas d'une appréciation neuve de chaque phénomène mais d'habitudes, de jugements et d'attentes routinières (un stéréotype est une croyance qui ne se donne pas comme une hypothèse confirmée par des preuves mais, est plutôt considérée entièrement ou partiellement à tort, comme un fait établi.) » (JAHODA, 1994:694)

Ici il s'agit de croyances sur des classes d'individus, des groupes ou des objets qu'on adopte avant tout examen de sa justesse mais qu'on accepte comme vrais, car elles ont été intériorisées à force d'être répétées.

« Manière de penser par clichés qui désigne les catégories descriptives simplifiées, basées sur des croyances et des images réductrices par lesquelles nous qualifions d'autres personnes ou d'autres groupes sociaux, objet de préjugés. » (FICHER, 1996:133)

Les stéréotypes proviennent d'une conscience linguistique collective, le locuteur n'en n'est pas l'auteur, il acquière ces images de son milieu social tout comme il acquière d'autres concepts et en fait recours à ces énoncés doxiques, à ces opinions qu'il partage avec la collectivité dans son discours pour assurer son succès, les idées exprimées ne sont pas celles de l'énonciateur mais il s'agit de la voix anonyme de la collectivité, la voix du ON, celle de la communauté linguistique et culturelle à laquelle il appartient.

Le stéréotype tel qu'il est défini en sciences sociales résulte d'une opinion préconçue favorable ou non, son origine est émotionnelle car à sa base, on retrouve soit une acception soit un refus de l'autre, il est aussi un composant cognitif, car le stéréotype est un moyen de catégorisation du monde, la complexité du monde rend son appréhension difficile, voire impossible, elle demande d'être simplifiée à l'aide de raccourcis mentaux qui permettent de rassembler les objets du monde, selon un critère de ressemblance, cette loi du "*moins d'effort de cognition qu'est le stéréotype*" fonctionne au sein d'une communauté qui partage les mêmes croyances, convictions, préjugés, il est inscrit dans la mentalité commune de ses membres.

Le stéréotype peut être défini aussi comme une structure langagière (syntagme) et idéologique (représentation sociale) caractérisée par son emploi fréquent, par son ancrage durable dans la mémoire collective et par le figement partiel de ses éléments.

« Dans son sens originare lié à l'activité typographique, la notion de stéréotype évoque toujours l'idée d'un phénomène qui se reproduit à une multitude d'exemples, c'est-à-dire l'idée de répétition, il en suit que le stéréotype est repérable, en plus le stéréotype cherche toujours

à contraindre, il oblige à faire des automatismes qui sont destinés à la répétitions, c'est l'aspect de l'obligation.

Par analogie avec l'optique linguistique, le stéréotype n'a rien à voir avec le savoir d'experts mais repose bien au contraire sur ce qu'on dit, ce qu'on voit, à la télé, sur tous les medias qui nous transmettent entre autres les opinions des politiciens, ces medias qui jouent un rôle très important dans l'acquisition des stéréotypes. » (AMOSSY : 1999)

Cette définition du stéréotype paraît être la plus englobante, elle a donné d'abord l'origine du concept, puis le trait le plus saillant du stéréotype, celui de répétition, qui le rend repérable, car déjà vu, il a ce caractère de simplicité, immédiate vérité, est le principal canal qui le permet de se propager à savoir les médias.

Pour conclure cette première partie, on pourra dire que les différentes définitions qu'on a vues n'ont pas dessiné les contours définitifs du stéréotype et même si on parcourt les encyclopédies, on ne trouvera pas une définition stable pour le mot stéréotype, sauf qu'il y a un trait commun sur lequel s'accordent l'ensemble des définitions et qu'AMOSSY résume ainsi (1990:30) « *il est toujours présenté comme relevant du préconçu et du préconstruit, lui-même enraciné dans la collectivité.* ». De plus, il est souvent caractérisé par trois aspects : « *l'association, l'obligation et la répétition.* ».

1.2) Différences entre stéréotype et termes connexes : (cliché, prototype, topoï, préjugés)

« Cliché, prototype, topoï, préjugés » sont toutes des notions qui partagent avec le stéréotype un nombre de traits communs : elles ont été théorisées et mises en œuvre par les sciences sociales, les sciences du langage et les études littéraires. Dans le langage ordinaire, on tend à confondre ces notions - à l'exception du prototype - mais dans le domaine des sciences sociales et humaines, c'est-à-dire des domaines qui cherchent la rigueur scientifique, on essaye de fixer, avec plus ou moins de succès, les contours de ces notions. Il n'est lieu ici de faire un parcours historique de ces termes, ni d'essayer de définir chacune d'elles comme on a fait avec le stéréotype, on passera directement à la distinction qui existe entre elles et le stéréotype.

1.2.1) Stéréotype et cliché

De part leur origine étymologique commune qui évoque l'idée de reproduction de la même figure, le stéréotype et le cliché se confondent sur le plan de l'expression verbale : l'un et l'autre désignent le banal, le figé, le conventionnel.

« *Les deux termes sont [...] reçus à la fois comme des formules figées et des pensées rebattues.* » (A. HERSCHBERG-PIERROT : p 88).

Et pourtant, les deux termes ne coïncident pas à tous les niveaux d'analyse. Alors que le stéréotype vise le plan des représentations mentales que les membres d'une collectivité reçoivent telles quelles, le cliché se rattache spécifiquement au niveau rhétorique comme formule de phrase ou structure figée. Il se réfère au plan de la langue avec ses expressions figées que les locuteurs ne peuvent modifier ni au plan de la forme ni du sens.

J.L DUFAY (1994) observe que le stéréotype sillonne tous les niveaux du discours, le niveau verbal (syntaxe, lexique, style) le niveau thématique-narratif (thème et symboles, structure discursive), idéologique (mythes, maximes, système de pensées). Il introduit aussi la notion de stéréotype linguistique, qui englobe, cliché et lieu commun, locution, proverbe et dicton. Le cliché renvoie à des syntagmes figées, formées de l'association d'un substantif et d'une épithète (ex, jalousie effrénée) ou d'un complément du nom (lèvre de corail), d'un verbe et ses compléments (l'injure doit toujours se laver dans le sang.), le cliché se distingue du stéréotype en ce que le premier « *On considère comme cliché un groupe de mots qui suscitent des réactions comme : déjà-vu, banal, fausse élégance, usées, fossilisé, etc.* » et qui consiste en un « *fait de style, qu'il s'agisse d'une métaphore comme fourmière humaine, d'une antithèse comme meurtre juridique, d'une hyperbole comme mortelles inquiétudes.* » (RIFATERRE, 1979:162-163).

Donc le cliché constitue une notion de stylistique. Quant au stéréotype, il constitue plutôt une représentation partagée, que se soit une représentation collective qui désigne un groupe d'individus et qui sous-tend des comportements et des attitudes envers ce groupe, ou que cela soit une représentation simplifiée qui est au fondement du sens et de la communication selon les sciences du langage.

« *Par allusion à une opération de fonderie élémentaire usitée dans les imprimeries, on a donné à ces phrases, à ces blocs infrangibles et utilisables à l'infini le nom de cliché. Certains pensent avec des phrases toutes faites et en usent exactement comme un écrivain original use des mots tout faits du dictionnaire.* » (GOURMONT 1899:284)

La notion "toute faite" se réfère à l'attitude des usagers qui acceptent telles quelles ces expressions sans les repenser. Sans les retravailler, comme s'ils étaient à l'origine de leur création.

« Les clichés perdent toutes saveur à force d'être répétés, mais ils peuvent dans certains cas, passer pour des créations originales ; chez ceux qui les emploient de bonnes fois, ils dénotent une demie culture ; quand on se rend compte de leur véritable caractère, on ne les emploie guère que par manière de plaisanterie. » (BALLY: 1951)

Selon la terminologie des anciens de l'Antiquité, on peut dire que le cliché se situe au niveau de l'élocution, tandis que le stéréotype relève de l'invention, en ce sens qu'il met l'accent sur le contenu du discours.

Malgré la proximité des deux concepts, ils désignent des choses différentes : les clichés sont des formules et les stéréotypes des représentations rebattues. La notion de stylistique apparaît dès lors qu'on commence à s'intéresser à l'originalité d'un écrivain, sa capacité d'innovation, des formules linguistiques que reprennent des auteurs à d'autres qui les ont précédés sont appelées clichés, on a relevé l'exemple « des larmes amères » et « remords dévorants », alors la différence est de plus en plus claire. Ici, on parle d'un figement au niveau de l'expression, un bloc de mots qui se répète dans plusieurs textes alors que le stéréotype est un figement au niveau de la pensée, il apparaît sous des formes diverses, c'est pour cela que les linguistes disent qu'il a besoin d'être repéré.

« Le cliché représente la matérialité de la phrase, le lieu commun plutôt que la banalité de l'idée. » (GOURMONT 1899:288)

Il faut signaler que le lieu commun est pris dans le sens de représentations figées, d'opinions partagées, seulement il n'a pas la charge négative que peut avoir le stéréotype.

Donc le cliché désigne plutôt la banalité de l'expression, il est un fait de style usé qui est repérable facilement dans un texte, ils donnent l'impression de déjà vu, banal usé, fausse élégance, comme le note RIFATERRE, alors que le stéréotype ne se laisse pas figé dans un groupe de mots.

1.2.2) Stéréotype et prototype

Le stéréotype grossit le trait et le sur-généralise, il s'agit de simplifier un environnement trop complexe, il s'agit aussi de gagner du temps en développant des schèmes interprétatifs à partir de quelques indices, mais bien sûr il se différencie du prototype qui est lui-même un procédé de catégorisation. « Le prototype, c'est le meilleur représentant de sa classe », selon

KLEIBER, « *Le meilleur exemplaire communément associé à une catégorie.* »
(KLEIBER1990:49)

En tant que référant, ses caractéristiques sont toujours vraies, par ex : le moineau est le prototype de la catégorie des oiseaux, il se diffère des autres espèces par un ou plusieurs traits. On dira que le moineau est l'exemplaire dans lequel se réunissent les propriétés typiques de sa classe. Le prototype est aussi une procédure de catégorisation mais aussi de gradation - à la différence du stéréotype - reposant sur la typicalité, c'est-à-dire pour chaque classe, il y a un élément typique à la représenter ; et parmi les représentants de la même classe, il y a ceux qui sont plus représentatifs que d'autres, toujours pour reprendre le même exemple, on dira que l'aigle et le corbeau représentent la catégorie oiseaux plus que l'autruche.

Le stéréotype à l'inverse, est une représentation généralisée qui applique une seule définition à un nombre d'individus qui appartiennent à une classe, il n'y a pas lieu de gradation dans le stéréotype, il apparaît comme un classement sans nuance. On ne dit pas que telle personne représente mieux son groupe, comme c'est le cas pour le moineau, prototype de la classe des oiseaux comparé avec le pingouin, par exemple, donc c'est le meilleur représentant de son groupe. Dans le cas du stéréotype, on essaye d'identifier une personne à tout un groupe, d'où son caractère de généralisation "abusive".

La théorie du prototype essaye de nous fournir une sorte d'hypothèse sur la façon dont l'être humain organise les données de la nature, il s'agit donc d'un phénomène psycholinguistique, alors que la théorie du stéréotype observe l'organisation sociale de la communication,

« *Les stéréotypes décrivent les conventions sociales, les prototypes, les principes psychologiques d'économie conceptuelle, qui influencent la catégorisation sémantique* »
(GEERAERTS 1985:31)

Malgré les différences relevées entre les deux conceptions, des linguistes ont tiré des points de rencontres entre stéréotype et prototype :

Ils « *contiennent les données sémantiques les plus saillantes des catégories conceptuelles du langage naturel.* » **(GEERAERTS 1985:29)**

1.2.3) Stéréotype et topoï (lieux communs)

En réalité il y a une proximité au niveau du sens entre les stéréotypes et les topoï, ou **lieux communs**, la notion de (« topoï » *koinoi*) désigne depuis Aristote les mécanismes logico-psychologiques de l'argumentation, ce sont des formes vides auxquelles on fait recours pour la bonne énonciation d'un discours. Les stéréotypes peuvent fonctionner dans un texte comme

ces topoi : unité de signification (ou référents), ils renvoient le lecteur à ses présupposés. Autrement dit, il s'agit de connaissances préétablies, propres à une communauté de culture, sur lesquelles s'accordent l'auteur et lecteur, ils servent de garant à l'argumentation ;

ANSCOMBRE, J.C (1995: 39) les définit comme suite : « *Des principes généraux, qui servent d'appui au raisonnement mais ne sont pas le raisonnement, ils ne sont jamais assertés en ce sens que leur locuteur ne se présente jamais comme en étant l'auteur (même s'il l'est effectivement), mais ils sont utilisés. Ils sont toujours présentés comme faisant l'objet d'un consensus au sein d'une communauté plus ou moins vaste (y compris réduite à un individu, par exemple le locuteur). C'est pourquoi ils peuvent très bien être créés de toutes pièces, tout en étant présentés comme ayant force de loi, comme allant de soi.* »

1.2.4) Préjugés /stéréotypes

La dimension classificatoire prédomine dans le cas du stéréotype, la tendance émotionnelle prédomine dans le cas du préjugé. C'est la principale distinction à faire entre préjugés et stéréotypes, le composant cognitif du stéréotype permet de le réinvestir par plusieurs domaines, aussi il lui donne son caractère bivalent, à la fois objet de valorisation et de dévalorisation, alors que le préjugé est toujours condamné. Aujourd'hui, la psychologie sociale analyse les faits de stéréotype afin de vérifier l'impact que peut avoir l'évaluation négative que se fait un groupe sur un autre, sur ses comportements, ses attitudes, etc., à partir de ces observations, on a pu définir le préjugé "racial" comme « *ensemble de stéréotypes liés à des réactions émotionnelles et incluant la croyance en des traits typiques associés à une race.* » réf ?

En sciences sociales, la notion de préjugé est resté attachée à celle de stéréotype, parfois confondue avec elle, les deux ont reçus un caractère négatif, cependant ce qui sera plus précis est que le stéréotype relève du cognitif, c'est-à-dire que c'est un procédé de catégorisation mais erronée, alors que le préjugé relève du domaine de l'émotionnel et désigne plus particulièrement l'attitude adoptée envers les membres du groupe ayant reçu ces stéréotypes, **HARDING** nous définit le terme préjugé ainsi : « *Une attitude envers les membres d'un groupe extérieur où les tendances à l'évaluation négative prédominent.* » (**Traduction, AMOSSY, PIERROT, stéréotype cliché, p:35**)

AMOSSY nous rappelle que « *l'attitude est la position adoptée par un agent individuel ou collectif envers un objet donné, une position qui s'exprime par des symptômes et qui règle des conduites.* » (**PIERROT, AMOSSY : 35**), ensuite est paru en sciences sociales une nouvelle

conception du stéréotype et pour laquelle le préjugé constituera une composante du stéréotype, lequel se distingue en trois composantes :

- 1 - composante cognitive et classificatoire (stéréotype du noir comme paresseux)
- 2 - composante affective (préjugés ; mépris ou hostilité à son égard)
- 3 - composante comportementale (discrimination)

Se représenter un noir comme paresseux, c'est adopter un certain sentiment envers lui, la dévalorisation par exemple, donc le juger indigne d'un statut social élevé et lui refuser un poste élevé.

Après avoir fait ce parcours terminologique du stéréotype et des différents termes apparentés, on va examiner ce terme à travers les sciences humaines qui ont pris le stéréotype comme objet d'étude, pour découvrir la façon dont chaque discipline exploite le terme, à travers son champ d'investigation et ses objectifs.

II) Le stéréotype à travers les différentes disciplines

Lorsqu'on aborde la question du stéréotype, deux approches sont possibles :

Soit l'on opte pour une démarche linguistique centrée sur le discours, sur des énoncés à caractère échoïque, des formules consacrées par l'usage, voire figées, tels les proverbes, les dictons ou les adages qui développent certains topoï, dont l'objet n'est pas de classer les autres mais d'être l'expression d'une sagesse collective, voire universelle.

Soit on opte pour un niveau plus général, c'est-à-dire essayer d'examiner les stéréotypes comme moyen de catégorisation, on se situe donc dans une optique socioculturelle, où l'identité de soi se construit dans une relation à l'autre.

II.1) Le stéréotype en sciences sociales :

Selon (**LÉVI-STRAUSS :1952**) toute collectivité partage un certain nombre d'idées, de croyances, de jugements de valeur qui sont acceptés comme évidents et n'ont pas besoin de justification, ils constituent des formes d'inertie ; les membres de la communauté les acceptent d'office sans les repenser. **Jean-Claude AZOUMAYE**¹ définit le terme ainsi : « *Les stéréotypes sociaux sont une catégorie de ces valeurs authentifiées par convention, ils désignent des représentations idéologiques stables à une époque donnée de l'histoire du groupe social, il est là dans la mémoire collective du groupe, se rapportant à son idéologie (en tant qu'ensemble d'idéaux, de valeurs, de pratiques et de comportements conscients ou inconscients, explicatifs de la société sinon du monde), il est perpétué à travers les productions culturelles et les discours sociaux.* »

C'est dans les sciences sociales que le terme a reçu sa définition la plus commune, à savoir celle d'une image préconçue et figée par laquelle un groupe représente un autre, il désigne aussi les unités préfabriquées à travers lesquelles se révèle le discours de l'autre.

Les sciences sociales ont étudié le terme selon champ d'investigation, les psychologues et les sociologues ont voulu connaître la nature du stéréotype, comment il naît, quelle fonction remplit-il au sein d'une société et quels sont ses effets sur les rapports humains, sur les comportements et les opinions publiques. Les résultats des investigations sur les effets des stéréotypes ont révélé un rapport étroit entre les représentations figées et les formes de discrimination.

Une expérience menée aux U.S.A par les deux psychologues **KATZ** et **BARLEY** (**AMOSSY : 1991, p 24**) les a conduit à cette conclusion : ils ont montré à un groupe de jeunes étudiants une photo d'une villa luxueuse, après avoir retiré la photo, ils leur ont demandé que faisait la dame noire dans la villa, les enfants répondaient qu'elle nettoyait la maison, pourtant sur la photo, il n'y avait aucune femme noire, alors pourquoi cette réponse ? C'est la question posée par les deux hommes ; tout simplement parce que l'image de la femme noire intériorisé par les enfants ne pouvait que lui donner le statut d'une bonne dans cette villa, et cela ne peut en aucun cas, comme le montrent bien les réponses des élèves, être autrement, c'est-à-dire que la dame noire soit la propriétaire.

On peut se demander pourquoi cette image est apparue dans les réponses des enfants?

¹ Jean-Claude AZOUMAY, Université de Bangui, cité dans le DILT, Dictionnaire International des Termes Littéraires (version informatisée).

La réponse ne peut pas être conçue en dehors de l'image que se donnent les enfants de la femme noire en particulier et du noir en général, qui est celle de l'homme paresseux, diminué de toute capacité intellectuelle, inférieure en intelligence aux autres, ce qui les oriente vers les travaux les plus « minables », et donc impossible d'avoir un statut élevé que pourra obtenir la propriétaire de cette villa.

AMOSSY résume la chose ainsi : « *Les stéréotypes conditionnent notre perception et notre interprétation du réel.* » Idem, p11, les idées reçues. De cette optique, les stéréotypes sont à condamner sur le plan moral.

II.2) Le stéréotype en littérature

En littérature, le terme le plus étudié est plutôt le cliché, on cherche les expressions figées pour mesurer le degré d'originalité d'un auteur.

En littérature, le stéréotype est une construction de lecture, il n'émerge que lorsqu'un lecteur le cherche, il ne se laisse pas figé dans des structures formelles repérables mais il est à reconstruire, il dépend du calcul interprétatif du lecteur, selon **AMOSSY**, « *il n'émerge que lorsqu'un allocataire rassemble dans le discours des éléments épars et souvent lacunaires, pour les reconstruire en fonction d'un modèle culturel préexistant* » (**AMOSSY:97**), c'est ainsi qu'il réussira à trouver l'image du Juif, dans le roman de **BALZAC** « *LE COUSIN PONS* ».

AMOSSY, (1991:22) nous fournit un bref extrait du roman « le cousin Pons » de son auteur **BALZAC**, il nous présente l'une des personnalités de son roman, **Elie MAGUS** un marchand de tableaux juif :

« C'était un tableau vivant au milieu de ses tableaux immobiles que ce petit vieillard, vêtu d'une méchante petite redingote, d'un gilet de soie décennal, d'un pantalon crasseux, la tête chauve, le visage creux, la barbe frétilante et dardant ses poils blancs, le menton menaçant et pointu, la bouche démeublée, l'œil brillant comme celui de ses chiens, les mains osseuses et décharnées, le nez en obélisque, la peau rugueuse et froide, souriant à ces belles créations du génie ! Un juif, au milieu de trois millions, sera toujours un des plus beaux spectacles que puisse donner l'humanité. »

Dans ce bref extrait, nous pouvons retrouver les stéréotypes tous faits du juif qui sont l'avarice à laquelle se rapportent la pauvreté et la saleté : "méchante petite redingote", "le gilet décennal" etc., aussi la cupidité que l'on découvre à travers "œil brillant", "mains osseuses et décharnées", expressions qui sont la marque de l'avidité.

Il essaiera de rassembler autour d'un thème un ensemble de traits qui lui sont d'habitude attachés, par un processus de déchiffrement. Il réussira à repérer l'image attribuée à un groupe, le lecteur aura besoin de connaissances linguistiques pour comprendre une œuvre, mais aussi des connaissances encyclopédiques, entrent ici tout ce qui est connaissances préfabriquées, stéréotypie. Le mécanisme à utiliser ici est **l'inférence**, car il s'agit sans doute de caractères déjà-vus, d'un personnage déjà rencontré et qui font d'un tel événement ou d'un tel personnage quelque chose de familier, Un stéréotype évoque donc plutôt une situation, une idée, une attitude, une parole, un personnage typique représentant de son groupe.

II.3) Le stéréotype en linguistique :

La notion linguistique et stylistique du stéréotype renvoie toujours à l'idée d'un phénomène qui se reproduit, une unité de signification qu'on emploie et réemploie avec une fréquence anormale, une association stable d'éléments signifiants ayant perdu toute expression, toute magie lexicale. Il est d'abord une association d'éléments et désigne une idée conventionnelle associée à un objet, à une notion à ou à une construction. C'est la principale conception du stéréotype en linguistique.

II.3.1) Stéréotype en sémantique:

Le stéréotype d'un point de vue théorique est un objet de quête pour la sémantique :

La notion de stéréotype a été introduite pour la première fois en sémantique par le philosophe **Hilary PUTNAM** en 1975 pour décrire la signification des noms d'espèces naturelles et d'artefacts, *le stéréotype*, selon sa théorie, « *ce qui caractérise un membre normal de l'espèce.* » **Hilary PUTNAM (1990:301)**

Le stéréotype serait une idée conventionnelle concernant une espèce naturelle, associé à un mot dans une culture donnée, il nous donne parmi d'autres exemples celui de l'or, l'or est un métal qui se trouve sous différentes couleurs mais le stéréotype de l'or est toujours un métal jaune, on dit que la couleur jaune est la couleur qui s'est attachée à cette substance bien qu'il existe l'or blanc, elle est devenue un trait stéréotypique de l'or.

Un autre exemple que donne **PUTNAM** est celui du citron : un fruit acide d'une couleur jaune, on se met tous d'accord pour attribuer la couleur jaune à ce fruit, pourtant il y a le citron vert. A partir de ces exemples, **PUTNAM** peut tirer sa conception du stéréotype : "*En un mot, ma proposition est de définir la signification" non pas en repérant un objet qu'on*

identifiera avec la signification (...), mais en spécifiant une forme normale (ou plutôt un type de forme normale) de description de la signification." (PUTNAM 1985:42)

Le stéréotype est une partie de la signification qui répond à l'opinion courante associée à un lexème. donc le stéréotype serait pour **PUTNAM** un ensemble de traits associés conventionnellement à un mot d'une espèce naturelle, ces traits sont pour la plus part vrais mais ne sont pas les seuls à être caractéristiques de cette espèce ; il nous donne l'exemple du citron dont la peau est verte, cette couleur le fait sortir du trait conventionnellement associé au citron mais qui reste une vérité, donc même **PUTNAM** reconnaît indirectement le caractère réducteur du stéréotype, c'est ce qu'explique sa définition du stéréotype comme étant une partie de la signification. La partie nécessaire et suffisante pour assurer la communication quotidienne et en même temps qui nous donne une signification incomplète, c'est ce que la collectivité s'est mise d'accord pour accorder au mot.

La sémantique du stéréotype considère que le mot désigne directement le référent : le stéréotype est "*ce qui caractérise un membre normal de l'espèce*" (**PUTNAM : 1990**) donc il s'agit plutôt d'une représentation simplifiée associée à un mot, obligatoire pour assurer un bon fonctionnement de la communication dans une société donnée, la conception de **PUTNAM** du stéréotype ne dote pas ce dernier d'une charge négative même s'il note encore son caractère réducteur, c'est-à-dire choisir parmi nombre de traits qui peuvent être attribués au nom, ceux qui sont choisis par la collectivité pour le désigner, c'est ce que **PIERROT** et **AMOSSY** ont désigné par "*ne correspond pas à une vérité analytique*".

Dans la citation qui suit, **PUTNAM** justifie sa position et son choix théorique : « *Dans le parlé ordinaire, un stéréotype est une idée conventionnelle (fréquemment péjorative et d'une inexactitude parfois extravagante) sur l'apparence, les actions ou la nature d'un x. Bien sur, j'abandonne certains traits du langage ordinaire, je ne m'intéresse pas du tout aux stéréotypes péjoratifs (sauf lorsque le langage est lui-même péjoratif) mais je m'intéresse aux idées conventionnelles qui peuvent être inexacts.* » (**PUTNAM : 1985**)

Cette description du sens ne correspond pas à une vérité analytique, des citrons dont la peau est verte sont toujours des citrons, sur cette base, des critiques ont été adressées à la conception de **PUTNAM** sur les stéréotypes, parmi ces critiques, il y a celle de (**MARANDIN : 1990**) qui croit que la théorie du stéréotype de **PUTNAM** permet en premier lieu l'utilisation du mot dans un discours, plutôt que de fournir une représentation de sa signification.

Parmi les critiques, il y a aussi celle adressée par **AMOSSY** et **PIERROT**, pour elles, **PUTNAM** a choisi un lexique de portée limitée pour l'étude des stéréotypes sociaux, la définition stéréotypique de citron, de tigre ou de l'eau, n'implique pas dans leurs définitions des enjeux sociaux très développés note (**AMOSSY : 1997**) ce que sera plutôt fait par **Denis SLAKTA** : il distingue deux versants dans le stéréotype, le versant descriptif et le versant prescriptif, il illustre sa théorie avec l'exemple du drapeau ; parmi les stéréotypes du drapeau – patrie, respect, culte – se sont des stéréotypes que le mot drapeau a acquis du contexte de son utilisation, « *mourir pour le drapeau est, cependant, un stéréotype prescriptif.* » (**AMOSSY : 1997**)

Remarque :

La théorie de **SLAKTA** paraît être la plus adéquate à notre étude, le stéréotype dans le discours raciste comme étant un stimulant à la haine et la discrimination du fait qu'elle fait référence au caractère prescriptif du stéréotype, mais la conception de **PUTNAM** s'avère également utile, car elle permet de comprendre comment associer un ensemble de traits à un référent, cela nous permettra plus loin de dégager un nombre de traits à assigner au stéréotype de *l'étranger*.

II.3.2) Stéréotype en analyse du discours

L'approche linguistique moderne voyait dans le stéréotype un item comme les autres items lexicaux de la langue, elle lui a appliqué une série d'opérations et de critères tout en l'analysant comme une forme linguistique libre ou simple, même si cette analyse a beaucoup aidé le traitement de la stéréotypie, elle n'a pas fait le travail attendu, en se limitant à la réflexion théorique basée sur l'explication et la description formelle des stéréotypes et expressions stéréotypiques, elle a oublié de se préoccuper à la fois du message qu'il véhicule souvent discriminatoire à cause de problèmes identitaires et de leur évolution sociale et historique dans la société .

AMOSSY et **PIERROT** estiment que l'analyse de discours naît en France vers les années soixante, elle ne s'est pas intéressée au stéréotype comme objet favorable d'étude mais cependant, elle a mis en place un cadre théorique favorable à son étude, dire que le sujet énonciateur a besoin de connaissances préétablies qu'il partage avec le collectif, c'est-à-dire la communauté à laquelle il appartient pour pouvoir être compris, c'est parler de ce que les linguistes appelleront plus tard le « *préconçu* » ou le « *préconstruit* », notion introduite par

Michel PECHEUX dans les années soixante dix dans le domaine de l'analyse de discours, et qui désigne le déjà-vu ou le déjà-dit, ce qui est préexistant au discours : « *Ce qui renvoie à une construction antérieure, extérieure, en tout cas indépendante par opposition à ce qui est construit par l'énoncé.* » (**PECHEUX : 1975**)

Le stéréotype, avec d'autres notions voisines, relève du préconstruit du moment où on l'a vue dans les définitions, il renvoie à des idées, croyances, images qui circulent dans la communauté linguistique et que le sujet reprend à son compte dans son discours, le stéréotype présente avec les autres concepts voisins, cet effet "d'immédiate vérité", « *qui résulte de l'effacement du savoir dans lequel elles ont été produites* ». (**FRADIN et MARANDIN : 1979**)

a) Dans Le discours de la presse :

L'école d'analyse du discours qui s'est développé autour de **PECHEUX** a fait le rapprochement entre le préconstruit et tout ce que le concept implique, y compris le stéréotype et le discours politique, son but est d'essayer de découvrir l'idéologie qu'occulte le discours : *« l'analyste effectue une étude lexicale sur un ensemble de discours de presse afin de retirer les co-occurrences d'un terme, soit par exemple, l'ensemble des termes utilisés pour designer un X, ces co-occurrences lui permettront de repérer l'image que se voit attribuée cet X et l'ensemble de ses attributs afin d'évaluer les enjeux idéologiques d'une telle représentation. »*

C'est la même procédure qui est à l'œuvre dans l'analyse de la presse contemporaine, qui essaye de dégager à partir d'un vaste corpus certaines représentations collectives pour comprendre leur fonction. Là aussi on utilise une étude lexicale, repérage des fréquences lexicales d'une occurrence, analyse des situations d'énonciation. L'un des exemples de cette analyse est celle réalisée par (**Jean-Paul HONORE : 1999**) dans la revue **Mots** sur la représentation du Japon dans la presse française et les significations de cette représentation.

b) Dans le discours politique :

L'analyse du discours politique adopte, dans l'étude des stéréotypes, une approche qui n'est pas purement linguistique, on cherche à dégager une représentation culturelle figée d'un groupe et son potentiel argumentatif pour rejoindre en quelque sorte le champ de la rhétorique, examiner le potentiel argumentatif des unités lexicales.

Un exemple est l'analyse faite par (**AMOSSY : 1999**) dans un article paru dans la même revue, sous le titre *« Israël et les juifs dans l'argumentation de l'extrême droite : doxa et implicite »* où elle analyse les représentations du juif dans le discours de l'extrême droite.

On a vu dans ce bref parcours comment les différentes disciplines ont utilisé ce concept, les sciences sociales l'exploitent en tant qu'image collective outrée, mais aussi en tant que moyen de catégorisation, la littérature en tant que construction de lecture reproche le terme dans sa dimension esthétique, le discours politique l'étudie dans sa relation à l'argumentation ou dans sa dimension idéologique.

III) Les stéréotypes sont- il nécessaires ?

III.1) Versant négatif / versant positif du stéréotype:

La notion de stéréotype relève de fortes controverses, tant pour sa nature que pour sa définition, en effet elle est redéfinie à chaque fois selon la discipline qui la prend en charge, tantôt elle est croyance, tantôt idée ou représentation, on n'arrive pas encore à la cerner dans un cadre définitionnel, mais ce n'est pas tout, la valeur du stéréotype est elle aussi polémique, est-ce qu'il est indispensable ou bien le contraire, c'est-à-dire quelque chose de nocif qu'on doit pourchasser? En tout cas, nous allons exposer les arguments de ceux qui sont pour et de ceux qui sont contre, sans opter pour les uns ou les autres, car ce n'est ni notre rôle ni l'objet de notre étude.

a) Les défenseurs :

En a vu que **LIPPMANN**, qui a le premier introduit le terme à l'ère contemporaine ne l'a doté d'aucune charge négative, pour lui, le stéréotype ressemble aux cartes routières dont se sert le voyageur pour l'orienter dans un lieu qu'il méconnaît, ces cartes pourtant très simple par rapport à la réalité, suffisent au voyageur pour trouver son chemin, ce voyageur qui n'a pas besoin d'une carte aussi complexe que la carte du géographe et qui pourra très bien le désorienter. Cette même image, **LIPPMANN** la qualifie de ridicule au yeux du géographe car elle ne présente pas les réalités telles quelle dans le monde ambiant, elle ne présente qu'une image trop simplifiée et réductrice jusqu'à devenir ridicule, de même les stéréotypes dans notre tête ne nous présentent qu'une image trop simplifiée de ce qu'est vraiment le monde, ce savoir qui peut paraître naïf au yeux d'un expert répond en réalité, comme pour ce voyageur, a un besoin de savoir tout en respectant le principe d'économie de perception ou de moindre effort de cognition. Pour **LIPPMANN**, on ne peut pas prendre connaissance des choses qui nous entourent en détails, alors nous apprenons quelques réalités et nous remplissons le reste au moyen de stéréotypes.

LIPPMANN a utilisé le terme ridicule pour qualifier ces images du fait qu'elles ne donnent pas une image complète ni suffisante pour connaître la réalité, il est lieu cependant de s'interroger, est-ce que le qualificatif qu'a utilisé l'homme, ridicule, n'est pas suffisant pour condamner le concept ?

LIPPMANN, qui a tant défendu le stéréotype comme procédure indispensable à la cognition, n'en nie pas pour autant son caractère réducteur, cependant le stéréotype pour lui est le mal inévitable car il répond à un besoin d'économie cognitif, cela ressemble en quelque sorte à l'expérience de contact avec tout ce qui nous entoure, avec les réalités du monde dans lequel

nous vivons et pour la plupart, impossible, comment nous pouvons connaître intimement un groupe de personne duquel nous sépare des océans et des mers, si ce n'est par ce que nous transmettent les média ou ce que nous trouvons dans livres ou tout autre production littéraire ? Avons-nous le temps de connaître tous les médecins pour réussir à formuler un jugement assez objectif car fondé sur l'expérience ? **LIPPMANN** estime que l'être humain n'a ni le temps ni l'attention nécessaire à accorder à chaque phénomène pour l'appréhender pleinement donc l'homme garde un trait caractéristique de ces phénomènes et remplit le reste avec des stéréotypes.

D'autres psychologues défendent aussi le stéréotype en l'assimilant à tous les concepts qu'on acquière et qui sont pour la plupart de seconde main, donc ce n'est pas propre au stéréotype.

Le stéréotype est une représentation socialement valable, car valide socialement, par exemple, on veut faire un jugement sur une personne X qu'on ne connaît pas, est-ce qu'il faudra prendre notre temps pour faire sa connaissance ? Bien sur que non!

Nous allons faire appel à un schéma préexistant de X, l'appliquer sur cette personne, nous avons des schémas et l'on s'en sert, et c'est en fonction de ces stéréotypes ou schémas qu'on juge les autres.

Dans le domaine des relations sociales, les sociologues estiment que le stéréotype étant une croyance partagée par le groupe, il maintient la cohésion et la solidarité du groupe. La représentation collective cimente l'édifice social en fixant ses modes de penser et de sentir, la fonction des stéréotypes dans un groupe serait « *de perpétuer les événements de son histoire [...] de le protéger contre toute menace de changement* » (**Michael RIFATERRE : 1979**)

Le stéréotype en soi n'est ni bon ni mauvais, il est inévitable et utile dans le fonctionnement réel de la pensée et dans l'organisation de tous les discours. C'est le point de vue de **GILMAN** qui affirme que « *chacun de nous crée des stéréotypes [...]. Nous ne pourrions agir sans leur aide [...]. La création de stéréotypes reflète un processus que tout être humain en voie de devenir un individu se voit forcé d'accomplir. Le processus d'individualisation et de séparation suppose notamment, que l'enfant intériorise des images de plus en plus complexes, des personnes qui vivent dans le monde tel qu'il le perçoit* ». (**GILMAN : 1996**).

Le stéréotype pour lui : « *Contient un élément positif et un élément négatif, aucun des deux n'ayant aucune ressemblance avec la réalité complexe et multiforme* » (**GILMAN : 1993**).

VILLAIN-GRANDOSI, signale l'aspect social du stéréotype dont la fonction de maintien de la cohésion du groupe, il favorise la communication dans le groupe en faisant l'économie de répétition et de redondances de choses déjà assimilées sur lesquelles le groupe s'accorde.

D'après **PUTNAM**, il suffit en général, d'avoir des connaissances stéréotypiques des choses pour que fonctionne la communication quotidienne, il en va de même pour le discours politique. Pour lui, il est essentiel que les membres d'une communauté linguistique aient le même savoir stéréotypique (jugement, connotation, adage, dicton, proverbe), qui joue un rôle important dans la constitution de la signification, il se compose de quatre groupes d'éléments :

a / marqueurs syntaxiques.

b / marqueurs sémantiques.

c / de stéréotypes.

d / de l'extension.

Par conséquent, il résulte de négociations, car les stéréotypes comme composantes intégrales de la signification résultent de l'interaction humaine, le stéréotype donc peut être vu comme un ensemble de traits typiques associé à une variable X.

Le stéréotype permet de maintenir un certain équilibre interne du groupe, préserver l'homogénéité de sa substance, physiologique socio-économique, niveau juridique et politique, pureté ethnique.

Dans l'argument qui suit, le stéréotype a une place cruciale pour l'intégration de l'individu à son groupe: « *Les systèmes de stéréotypes peuvent être le fondement de notre tradition personnelle, les défenses de notre position en société. Ils constituent un tableau ordonné, plus ou moins consistant du monde auquel nos habitudes, nos goûts, nos capacités, nos comforts et nos espoirs se sont ajustés. Peut-être n'offrent-ils pas un tableau complet du monde, mais ils composent celui d'un possible auquel nous sommes adaptés. Là, les personnes et les objets ont une place bien à eux et font des choses prévisibles. Là, nous nous sentons chez nous [...]. Là, nous trouvons le charme du familier, du normal.* » (**LIPPMANN : 1965**)

Parmi ceux qui accordent une valeur positive au stéréotype, il y a **VIGNAUX** : « *Connaît-on tout de ces domaines et de ces univers que nous rencontrons ? Jamais, mais il suffit d'un exemplaire au sens d'exemple d'un type au sens du meilleur exemple d'un domaine d'une catégorie de chose ou de situation pour à chaque fois repérer de quoi il s'agit et où nous nous trouvons.* » **Georges VIGNAUX (1999 : 24)**

Les arguments en faveur du stéréotype insistent sur sa fonction de solidarisation du groupe, un savoir collectif partagé par les membres d'un groupe traduit une vision du monde commune et donne l'impression d'une entité homogène.

Ou bien ils font référence au principe d'économie de perception ; simplifier la complexité du monde. Ce sont les principales idées autour duquel tournent tous les arguments avancés en faveur du stéréotype.

b) Les détracteurs :

«*L'idéal de la liberté serait de vivre sans habitudes* » s'exprime (**Jules LAFORGUE : 1995**) l'idéal serait aussi « *de vivre sans stéréotypes, de penser sans idée reçue, de parler sans lieux communs, d'écrire sans cliché, enfin échapper au préconstruit* ». **LAFORGUE** n'est pas le seul à rejeter toutes les formes de figement, que ce soit au niveau de la pensée, des croyances ou de représentation ; ce à quoi renvoient les lieux communs, les stéréotypes, les idées reçues, qui représentent, pour lui des formes figées qui laisse l'homme emprisonné par elles et mettent de ce fait sa liberté en cause.

L'acte de stéréotyper est condamné sur le plan moral. Le stéréotype va accumuler nombre d'attributs négatifs : préconception, rigidité, immuable, erreur, simplifié, réductionnisme, malveillance. Les deux psychologues américains **KATZ** et **BARLY** nous fournissent cette définition comme le fruit d'un nombre d'expérimentations, une définition qui n'est pas en faveur du stéréotype : « *l'expression figée correspondant très peu aux faits qu'elle est sensée représenter et résultant de ce que les gens définissent avant d'observer* » **KATZ** et **BARLY (1953:p18)**.

Le stéréotype est représenté comme relevant du préconstruit. Pour ces chercheurs, le stéréotype est une généralisation abusive, péjorative, dangereuse et moralement incorrecte, il ne représente que vaguement la réalité.

Le stéréotype correspond à une mesure d'économie dans la perception de la réalité, puisqu'une composition sémantique toute faite, prête, généralement très concrète et imagée, organisée de quelques éléments symboliques simples, vient immédiatement remplacer l'information objective ou la perception réelle, structure cognitive acquise et non innée(soumise à l'influence du milieu culturel), le stéréotype plonge ses racines dans l'effectif et l'émotionnel car lié au préjugé qu'il rationalise, justifie ou engendre.

Pour **BARTHES**, le stéréotype c'est le banal : « *c'est le mot répété, hors de toute magie, de tout enthousiasme, comme s'il était naturel, comme si par miracle ce mot qui revient était à chaque fois adéquat pour des raisons différentes* » **R. BARTHES (1973 : p 69)**.

Une critique supplémentaire qui est généralement adressée au stéréotype est qu'il a pour fonction d'assurer le statut « quo-social » et de conforter la position des groupes dominants, **AMOSSY** fait mention de la relation du stéréotype au racisme

« [...] *les travaux qui succèdent à la grande vague fasciste des années trente et quarante dévoile le rapport étroit qui relie l'aveuglement au stéréotype et le totalitarisme (avec ses composantes de racisme et d'agressivité xénophobique).* »

ALLPORT (1958:187) nous fournit à son tour un jugement sur le stéréotype « *qu'il soit favorable ou défavorable, un stéréotype est une croyance exagérée associée à une catégorie* ».

Le caractère omniprésent du stéréotype et qui tend à s'imposer est essentiellement celui que les sciences sociales lui attribuent, c'est-à-dire le caractère "**péjoratif**".

Beaucoup de spécialistes ont donné leur point de vue sur le concept : « *il est croyance mais simplifiée, idée de seconde main, comme jugement, il est qualifié rigide, et outré.* » **AMOSSY (1991:35)**.

Le stéréotype encourage le racisme, la discrimination et les conflits de groupe, c'est ce qu'a signalé, par exemple, **AMOSSY** dans *Les idées reçues* : « *La médiation du stéréotype est dénoncée avec d'autant plus de force qu'elle encourage le racisme, la discrimination et les conflits de groupes* ». **AMOSSY (1991:36)**.

Le stéréotype est l'exercice constant de la falsification de l'autre et de sa réalité, certains usages de certains stéréotypes sont dangereux et condamnables.

Pour les spécialistes en études culturelles, les stéréotypes ont un rôle maléfique dont la représentation que les groupes dominants se font des minorités ethniques.

Stéréotyper, c'est catégoriser, c'est une opération fonctionnelle pour le sujet percevant, elle lui permet d'opérer l'économie de la découverte de l'environnement, d'y faire des prédictions et d'en maîtriser les événements tout en maintenant stable et cohérent l'image de cet environnement ; mais lorsqu'il s'agit d'autrui, la catégorisation définit habituellement un groupe à partir de critères, par exemple, ethniques dont le choix s'accompagne de conséquences extrêmement importantes, "comportement dévalorisant et discrimination", l'analyse de ces classes d'éléments relève les caractères constants, l'égo-centration, la simplification, la condensation et la rigidité dont le stéréotype fournit la meilleure illustration.

Les stéréotypes reflètent un réseau grossier de représentations mentales du monde, ils sont comme toute catégorisation, des moyens d'en réduire la complexité du réel. Il est inscrit dans la durée et offre une grande résistance au changement car il est indépendant de l'expérience.

Au niveau psycho-sociologique, le stéréotype organise l'identification / inclusion du soi à une communauté tout en effectuant l'altérisation / exclusion de l'autre

L'autre est alors perçu à la fois comme celui qui est exclu du groupe et qui peut en menacer son intégrité.

« *Le Stéréotype, dit Claude CHABROL², est une pensée emportée par la recherche d'images préconçues et sommaires donc éloignée de l'objectivité et de la vérité ?* »

À quoi servent donc ces stéréotypes ? À penser le monde social, à justifier et re-rationnaliser le point de vue adopté par un groupe social dominant / dominé, en fonction de sa position, soit une fonction idéologique ; il s'agit de se différencier pour s'individualiser et de valoriser par la promotion de sa personne / son groupe, mais aussi se conformer à son groupe.

Le stéréotype réduit les particularités individuelles afin de souligner les lieux communs d'un groupe et en tirer des généralités souvent basées sur des informations approximatives, voire erronées, le stéréotype se constitue de jugements négatifs qui deviennent discriminatoires.

Les stéréotypes sont une exagération, les données en sont accentuées au regard de leur poids réel.

A partir des points de vue qu'on a exposés, on peut remarquer qu'il y a une divergence dans le jugement des stéréotypes. Il y a ceux qui le dotent d'une valeur positive et avancent un certain nombre d'arguments pour consolider leur point de vue, d'autres au contraire pensent que c'est quelque chose de mauvais dont il faut éviter d'en faire quelque chose d'utile et de détourner sa nature néfaste, pour donner un point de vue neutre du stéréotype. On peut dire que les stéréotypes sont les produits plus ou moins abondants dans les imaginaires des communautés de ce figement représentationnel, qu'il soit nécessaire pour certains au bien-être communicatif des membres de ces mêmes communautés ou que, pour d'autres, il faille les dénoncer pour leur nocivité.

Conclusion

Après avoir parcouru les différentes définitions données au stéréotype et les différentes valeurs qui lui sont attribuées, nous avons remarqué que malgré la multiplicité des définitions accordées au stéréotype et malgré les déviations qui peuvent exister entre elles, le concept garde une partie constante que les différentes approches ont exploitée, il se résume en un nombre de points : le concept relève du "préconstruit" et du "préconçu", il manque de "précision", il est enraciné dans le collectif, il a un caractère ambivalent, à la fois préjudiciable

² Claude CHABROL, conférence, Université Paris III,GRPC.

et inévitable, on admet qu'il fait violence à une représentation fidèle de la réalité tout en reconnaissant la difficulté de fonctionner sans y recourir.

Chapitre 2

I) Le racisme et sa relation au stéréotype

I.1) Un racisme sans race

Dans le présent chapitre, nous allons aborder un sujet qui n'est pas directement lié à notre domaine de recherche, celui des sciences du langage, mais nous croyons qu'il est indispensable de faire ce parcours car il est lié à notre travail d'analyse, cela nous aidera à discerner le contenu raciste dans notre corpus.

I.2) Les mutations du racisme

L'époque actuelle est caractérisée par l'émergence d'un néo-racisme, qui utilise comme slogan au lieu de "inégalité biologique" celui de d'altérité culturelle.

Le phénomène de racisme est un phénomène très compliqué, il est à la fois individuel et collectif, est centré sur la représentation fantasmatique de l'autre comme un corps étranger qui menacerait l'identité, la sécurité et la santé du groupe, légitimé par la classification naturelle qui hiérarchise et catégorise les humains.

L'idéologie raciste qui existait depuis des siècles, continue de nos temps, le contact massif entre les populations de différentes idéologies et appartenances culturelles, la circulation des hommes, n'a pas pu éliminer le racisme. Ce dernier a pu trouver d'autres moyens pour s'exprimer mais de façon plus subtile ; en effet, les discours porteurs de cette idéologie sont de plus en plus difficiles à repérer, ils ont trouvé dans les structures de la langue des outils efficaces pour fuir la censure en se manifestant tacitement.

En Europe, on trouve aujourd'hui un racisme sans race dans lequel le signifiant de la race est supplanté par le signifiant de la culture (immigration).

Pierre André TAGUIEFF distingue deux racismes : racisme de domination et un racisme d'extermination. Le premier a une « *fonction de diversion et légitimation, au service de la fonction économique* » alors que le deuxième n'est pas à proprement dit un racisme d'infériorisation "*dont le racisme national-socialiste allemand ou le racisme anti-Tutsi*" sont des exemples.

Le racisme colonial, « *racisme de domination* » contrairement au racisme d'extermination, ne voit pas dans « *L'Autre* » une entité menaçante à combattre, à éliminer. Au contraire, pour pouvoir continuer à « *exploiter leurs victimes, [les colonialistes] justifiaient cette exploitation à l'aide d'un préjugé raciste, celui de l'infériorité des exploités* ». (**Pierre-André TAGUIEFF : 1988**)

Donc l'idéologie raciste n'est pas une idéologie traditionaliste mais une idéologie constitutive de la mémoire active des sociétés contemporaines (présence continue du passé).

Le néo-racisme est un phénomène nouveau propre à l'ère contemporaine, la notion de racisme différentialiste va dans ce sens, il est lié à l'époque postcoloniale.

Nationalisme est l'idéalisation de la nation, le racisme en tant que supplément de nationalisme qui implique la représentation collective d'une nation idéale.

"*La préférence nationale est le mot d'ordre du fascisme français, avec à l'appui des objectifs très concrets d'exclusions des étrangers des sphères de l'emploi et de la scolarité, etc.*" **Etienne BALIBAR (1998: 182).**

C'est aussi « *l'arrière plan de toutes les exclusions qui, dans l'élaboration idéologique du racisme, deviennent autant de points de fixation pour la recherche obsessionnelle du "faux national" à l'intérieur même du national.* » Idem.

Le petit Robert définit en 1920 le racisme comme « *théorie de la hiérarchisation des races, qui conclut à la nécessité de préserver la race dite supérieure de tout croisement, et à son droit de dominer les autres ensemble de réactions qui, consciemment ou non, s'accordent avec cette théorie*".

Depuis les années soixante, la théorie scientifique développée dans le XIXème siècle, selon laquelle il y a une différence hiérarchique des races n'est plus admise, n'est plus pertinente, n'est plus d'usage, la supériorité d'une race est un leurre.

Le racisme se déplace du génétique vers le social, il ne s'exprime plus en terme de supériorité biologique mais de différence culturelle, c'est le rejet de l'autre différent dans sa culture, au nom de la pureté de sa propre culture, l'autre est rejeté parce qu'il n'appartient pas à la même culture, « *qu'il ne saurait vraiment s'intégrer à notre culture, que s'il est à l'aise dans la sienne, il ne saurait que nuire à la notre, la galvauder l'affaiblir, voire l'empoisonner. Aussi il*

faut rejeter l'étranger car sa culture pourra entrer en concurrence avec la nôtre, ce qui pourra l'affaiblir et mettre en péril notre identité » (WATERLOT: 1998)

Le raciste d'une façon générale, stigmatise, produit le bouc émissaire et aime à faire dépendre la résolution de toutes les difficultés de l'engagement résolu d'une lutte à mort. Il vise indistinctement les représentants d'une culture, d'un peuple, d'une langue, d'un genre, seulement parce qu'ils y appartiennent.

« L'immigré devient proche, il devient un semblable (assimilé et le plus souvent naturalisé) qui bientôt présentera sa candidature sur des postes devenus rares. Sa proximité même en fait un ennemi et l'expression raciste se fait fort de recréer artificiellement une différence qui sera censée motiver le rejet et l'exclusion dont on attend la fin de l'angoisse. » Idem.

« Le refus de l'altérité va de pair avec la valorisation de différences réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime, afin de légitimer une agression ou un privilège. » Gilles FERRÉOL (1994 :123).

La détection des phénomènes de racisme n'est pas facile dans la mesure où il s'agit de pratiques tacites, sournoises. Dans un sentiment de racisme, certaines croyances et attitudes prédominent : la phobie du métissage, supériorité d'ordre biologique, légitimité de visée hégémonique, préservation d'un idéal de pureté ou d'authenticité.

BEN JELLOUN parle de racisme tranquille qui serait, selon lui, *« le terreau des stéréotypes et préjugés négatifs relatifs aux populations Africaines ou à celles vivant en France, qui sont originaire de ce continent » (BEN JELLOUN : 1984)*

« Le racisme et la xénophobie réussissent aujourd'hui à se camoufler sous des formes plus subtiles. L'hypothèse de la différenciation des races "fondées sur des différences organiques réelles, n'est pas recevable et le concept de race n'a pu jusqu'alors obtenir aucune légitimation scientifique » VINSONNEAU (2002:213).

Les termes de néo-racisme, racisme évolutionniste (**TAGUIEFF : 1997**), racialisme (**BLONDIN : 1995**) sont mis en œuvre pour désigner cette nouvelle forme de racisme sous-jacente, l'infériorité biologique a laissé place à la différence (et l'infériorité) culturelle dans la légitimation du discours raciste.

« Désormais, l'argumentation raciste ne se fonde plus sur la hiérarchie mais sur la différence, non plus sur les attributs naturels imputés au groupe "racisé", mais à sa culture, sa langue, sa religion, ses traditions ses mœurs. » WIEVIORKA (1988:32)

« "L'idéologie raciste" malgré qu'elle ait perdu tout fondement scientifique, continue à exister sous d'autres formes, elle trouve d'autres supports pour se maintenir avec une faculté d'adaptation étonnante ». (GUILLAUMIN : 2002)

Prise en compte des pratiques langagières dans la mesure où c'est dans le langage et par le langage que les idéologies se constituent, se maintiennent et produisent leurs effets.

« Le concept de race a perdu toute valeur opératoire, et ne peut que figer notre vision d'une réalité sans cesse mouvante : le mécanisme de transmission de la vie est tel que chaque individu est unique, que les individus ne peuvent être hiérarchisées, que la seule richesse est collective, elle est le fait de la diversité, tout le reste est idéologie. »

(JACOB : 1981)

« Le racisme scientifique propose, sous diverses variantes, une prétendue démonstration du fait qu'il existe des "races" dont les caractéristiques biologiques ou physiques correspondraient à des capacités psychologiques et intellectuelles à la fois collectives et valables pour chaque individu.» **WIEVIORKA (1998:21).**

En 1919, le physiologiste français **Charles RICHEL**, titulaire du prix Nobel, reliait les noirs physiquement aux primates et intellectuellement aux enfants et aux imbéciles.

(Paul BROCA : 1867) n'hésite pas à classer les êtres humains selon leur sexe, leur couleur et leur appartenance ethnique : *« En moyenne la masse de l'encéphale est plus considérable chez l'adulte que chez le vieillard, chez l'homme que chez la femme, chez les hommes éminents que chez les hommes médiocres et chez les races supérieures que chez les races inférieures. Toutes choses égales d'ailleurs, il y a un rapport remarquable entre le développement de l'intelligence et le volume du cerveau. Ainsi l'obliquité et la saillie de la face, constituant ce qu'on appelle le prognathisme, la couleur plus ou moins noire de la peau, l'état laineux de la chevelure et l'infériorité intellectuelle et sociale sont fréquemment associés, tandis qu'une peau plus ou moins blanche, une chevelure lisse, un visage orthognathe [droit] sont l'apanage le plus ordinaire des peuples les plus élevés dans la série humaine. Jamais un peuple à la peau noire, aux cheveux laineux et au visage prognathe, n'a pu s'élever spontanément jusqu'à la civilisation. »*

Une Théorie comme celle de **Paul BROCA** ou de **Charles RICHEL** ne contribuent-elles pas à justifier les actions militaires (la colonisation) qu'ont menées les grandes puissances contre l'Afrique et les autres pays?

Mais ce genre de théories ne va pas tarder à se fondre, ces théories pourtant prétendues née dans des laboratoires, meurent aussi dans des laboratoires car elles n'ont aucun fondement scientifique.

« Le racisme classique qui s'est caché derrière des théories scientifiques va céder place à un racisme culturel différentialiste, ou racialisme qui enferme les gens dans des ethnies et des groupes sociaux, avec le mythe d'une supériorité, d'une culture remplaçant celui pas très

lointain d'une supériorité d'une race. Le discours raciste s'étant débiologisé. » **Sanchez MAZAS (2005:79).**

« La légitimité de l'ordre colonial parfaitement intériorisé "se mesure encore aujourd'hui à travers les mêmes images, les mêmes discours tenus sur des pays du tiers-monde ou en voie de développement les moins avancés. » **LEMAIRE (2003:147)**

Les oppositions entre civilisation / barbarie, dynamique / progrès et immobilisme représentent des éléments constitutifs des stéréotypes et préjugés qui structurent le rapport entre le nord et le sud. Alors que le racisme était la justification des conquêtes des guerres et des massacres coloniaux (**BENOT : 1994**), le racialisme est le paradigme servant d'explication à la domination occidentale et de justification théorique aux inégalités Nord / Sud de la période postcoloniale.

Sandrine LEMAIRE rappelle que le mythe de la colonisation civilisatrice continue à abuser une partie des Français. Les stéréotypes jouent un rôle dans la perpétuation du système colonial.

« En dissociant complètement dans nos esprits la réalité du développement et celle du sous développement, comme si ces deux réalités n'étaient pas le produit l'une de l'autre, nous parvenons à nous faire croire que nous sommes les seuls auteurs de notre richesse, tout comme les autres seraient les seules responsables de leur pauvreté, nous dissimulons la croyance inexprimée en une infériorité raciale attribuée comme seul dénominateur commun à toutes ces autres cultures, il est toujours facile de confondre notre supériorité sociale, c'est-à-dire notre position privilégiée dans la société planétaire, avec une supériorité naturelle qui aurait pu en être la source. » (**BLONDIN : 2003**)

Le racialisme tel que le conçoit **BLONDIN** repose sur le consensus social actuel qui permet *"d'utiliser et de transmettre inconsciemment une vision du monde raciste dans une société officiellement anti-raciste, en mettant en scène une série de contradictions systématiques qui conduisent à l'unique conclusion possible soit celle, informulé, d'une différence de nature entre ces deux humanités et une supériorité naturelle de l'une sur l'autre"* (**BLONDIN : 1995**).

II) L'argumentation dans la langue et sa relation aux stéréotypes

Dans un discours politique, le choix des mots est fortement significatif, étant un discours à visée persuasive, les mots utilisés doivent contribuer à la réalisation de cet objectif. La force argumentative n'est pas surajouté, elle n'est pas postérieure aux composantes syntaxiques et

sémantiques, elle est indissolublement liée à la signification même du mot de l'énoncé, les valeurs sémantiques dont sont chargés les unités linguistiques du discours ne sont pas pour la plupart de type informatif, elles comprennent des indications argumentatives de valeurs directives, toujours en corrélation avec l'objectif du discours politique "la persuasion".

II.1) L'argumentation dans la langue

Il est lieu de noter ici que nous n'allons pas aborder la question de l'argumentation dans la mesure où celle-ci se rencontre avec notre sujet de recherche, donc nous ne sommes pas concernés par l'argumentation sauf si elle peut enrichir notre réflexion sur les représentations sociales.

Nous allons examiner plus loin l'exploitation de la doxa par l'argumentation ou bien la relation qui peut exister entre les stéréotypes et l'argumentation, en partant de l'idée selon laquelle le choix des mots est fortement significatif :

On commencera par une définition du verbe argumenter :

Argumenter, c'est tenter d'agir sur son auditoire ; orienter ses façons de voir, de penser et d'agir. Cet art de la rhétorique qui est l'argumentation intervient dans le discours politique, mais presque dans l'ensemble des pratiques sociales.

Depuis une quarantaine d'années, l'étude de l'argumentation est portée par les linguistes comme **GRIZE**, **PLANTIN** ou **DUCROT**, leurs approches aboutissent à des conceptions de la langue différentes pour laquelle la fonction première de la langue est d'argumenter, c'est-à-dire modifier les représentations de l'interlocuteur : « *C'est considérer que toute information joue ce rôle et qu'elle peut être argumentative.* » (**BENVENISTE : 58**), quant à **PERELMAN**, il nous définit l'argumentation comme « *l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment.* » (**PERELMAN : 1977**)

Pour **GRIZE**, « *le discours repose sur une création de sens dépend de préconstruits culturels ou représentation sociale.* » (**GRIZE:2004**)

Ces linguistes pensent que la force argumentative n'est pas surajoutée, elle n'est pas postérieure aux composantes (syntaxique et sémantique) de l'énoncé, elle est indissolublement liée à la signification même du mot de l'énoncé.

Les valeurs sémantiques dont sont chargées les unités linguistiques du discours ne sont pas pour la plupart du type informatif, elles comprennent des indications argumentatives de valeurs directives toujours en corrélation avec l'objectif du discours politique "la conviction"

car pour un discours politique, signifier c'est orienter, c'est diriger le discours dans une certaine direction.

« *La théorie de l'argumentation dans la langue, que se soit dans les travaux s'appuyant sur la notion de topoï ou dans ceux s'appuyant sur la notion de blocs sémantique, prend au sérieux l'idée que, même si tous les énoncés ne sont pas nécessairement des argumentations, il n'en reste pas moins que toute phrase peut être utilisée dans un énoncé qui est une argumentation* ». (Pierre-Yves RACCAH : **Lexique et idéologie**)

Cette citation nous informe que toute séquence peut être utilisée dans un but argumentatif, chaque mot peut porter en lui un poids argumentatif.

Pour **GRIZE**, le discours argumentatif est un discours qui demande une certaine attention de la part du récepteur, qu'il occupe pour lui transmettre une certaine information ; c'est là l'objet de tout comportement verbal primaire.

GRIZE ajoute que le discours argumentatif a aussi un but, l'effet recherché, qui consiste à faire participer [le récepteur] à un certain nombre de valeurs, d'attitudes ou d'opinions, de le convaincre...etc. Le but donc de tout discours argumentatif, y compris le discours délibératif, est selon lui la « *transmission de la conviction, c'est-à-dire de modification de la table des valeurs et des éléments de raisonnement du récepteur dans le but d'influencer son jugement et en vue de modifier ultérieurement ses comportements.* » (Jean-Blaise **GRIZE** : 1974)

On peut comprendre ici qu'il ne s'agit pas tant de développer un raisonnement logique à visée explicative ou démonstrative, tendant à élucider ou faire exister une vérité, c'est-à-dire se situer sur le plan de l'informatif que de montrer la force de la conviction l'enjeu n'est pas ici de vérité mais de véracité : « non pas ce qui est vrai, mais ce que je crois vrai et que vous devez croire vrai », il s'agit pour l'homme politique qui argumente de proposer un raisonnement causal simple en s'appuyant sur des croyances fortes supposées être partagées par tous et de le renforcer en apportant des arguments destinées à produire un effet de preuve.

II.2) Doxa "les stéréotypes" et l'argumentation

Étudier l'argumentation dans le discours politique raciste en relation avec notre thème (stéréotypes), c'est essayer d'explorer l'efficacité de la parole en situation, il s'agit de voir comment le locuteur mobilise un ensemble de moyens verbaux pour agir sur son allocataire, soit pour le faire adhérer à une thèse expressément présentée à son assentiment, soit pour lui faire partager sa vision du monde et influencer sur ses façons de penser de voir et de sentir.

Aujourd'hui, la relation entre l'argumentation et la doxa intéresse plus particulièrement la topique, qui cherche à identifier les lieux communs qui sous-tendent les argumentations, développées par des courants néo-rhétoriques (**PERELEMAN**) ou pragmatiques (**DUCROT**), elle prolonge la réflexion d'Aristote et de la tradition rhétorique sur les axiomes partagés qui peuvent entraîner la conviction.

Comme le montre (**Christian PLANTIN : 1990**), le travail de catégorisation (référentielle et non morphosyntaxique) constitue souvent la première étape vers l'élaboration d'une argumentation, nommer l'autre, c'est déjà le situer dans un cadre social en l'opposant à ce qu'il n'est pas, c'est le catégoriser, il n'est pas indifférent d'être classé "*enfant d'immigré*", "*enfant issu de l'immigration*" ou encore "*élève en difficulté*".

La doxa, comme opinion commune, se trouve sous diverses formes verbales, topoï, lieux communs, stéréotypes, préjugés, ces différentes configurations verbales du savoir commun sont étudiées aujourd'hui par différentes disciplines.

Donc la notion de doxa est en relation à la fois avec les ensembles discursifs ou discours social où elle vit et existe, et aux formes logico-discursives qu'elle emprunte et qui la concrétisent : topoï, idées reçues, stéréotypes.

La notion de doxa s'oppose à la connaissance authentique comme l'Public opinion au savoir scientifique (chapitre 1) la doxa n'est jamais assertée elle n'a pas l'exactitude du savoir scientifique, elle a plutôt une valeur de probabilité, non de vérité.

Cette caractéristique de vraisemblance la situe au fondement du discours argumentatif à visée persuasive, la doxa signifie que certaines croyances peuvent être admises sans qu'il soit nécessaire de démontrer leur aspect véridique pour **BARTHES** « *la doxa est un mauvais objet parce que c'est une répétition morte.* » (**BARTHES 1975 :75**)

L'analyse du discours et les études littéraires se sont penchés sur l'espace discursif global dans lequel s'articulent les opinions dominantes et les représentations collectives. Plusieurs linguistes ont fait la liaison dans leurs thèses sur la relation entre l'argumentation et les lieux communs (y compris les stéréotypes). *La doxa*, comme le montre la rhétorique, joue un rôle essentiel dans la communication verbale, pour **PERELEMAN**, le discours argumentatif se construit sur des points d'accord, des prémisses entérinées par l'auditoire.

Dans son entreprise de persuasion, le sujet énonçant s'appuie sur un ensemble de lieux communs, de savoirs partagés qu'il utilise dans son discours pour convaincre son auditoire ; en d'autres termes, c'est en puisant dans un espace de croyances collectives et d'opinions communes qu'il va tenter de consolider ses arguments et avoir le plus grand impact sur

l'interlocuteur, puisqu'il part du naturel du commun du consensuel. On peut dire alors que le savoir partagé et les représentations sociales constituent le fondement de toute argumentation.

"L'interaction argumentative se fonde sur un savoir partagé qui confère au dire sa plausibilité, les inter-actants partent d'un ensemble de points d'accord qui sont emprunté à une doxa accrédité par l'auditoire." (AMOSSY, 2000:112)

On voit ici la doxa s'approcher de la notion d'idéologie dans son double aspect de mystification des connaissances et d'instrument de pouvoir.

II.3) Analyse idéologique et rhétorique "doxa et idéologie"

Au XXe siècle, la notion de doxa est objet d'analyse par la critique idéologique qui cherche à montrer comment l'opinion commune influe la conscience individuelle en entravant la réflexion véritable et piège le sujet parlant dans une idéologie qui se voile sous les dehors du savoir collectif.

Un discours qui s'appuie sur la doxa peut être considéré comme un discours manipulateur. Le sujet parlant enferme les individus dans des catégories toutes faites et leur attribuent une essence immuable et des rôles obligés, Le discoureur mobilise ici une vision d'ores et déjà entérinées dans son milieu.

Donc tout discours social porte en lui les emprunts d'un ensemble de croyances collectives, il se construit sur un ensemble d'opinions partagées.

Le rôle de l'analyse idéologique est de dévoiler l'idéologie du sujet parlant et cela à travers l'analyse de la doxa, la critique ici peut montrer qu'il ne s'agit pas simplement de représentations collectives mais de montrer que l'usage de ces représentations sociales dans cet espace discursif à dessein, donc de dévoiler le piège idéologique derrière la convocation en apparence innocente de ce qui semble aller de soi.

C'est le but de l'analyse idéologique de dénoncer les représentations aliénées de l'autre, elle se différencie en cela de l'analyse argumentative dont l'objectif est d'étudier les modalités selon lesquelles un discours cherche à construire un consensus, à polémiquer contre un adversaire et s'assurer le plus grand impact dans une situation discursive, sans donner un jugement de valeurs sur la probabilité d'existence d'effets nocifs.

II.4) Arguments jouant sur le pathos

a) Les émotions dans l'argumentation

PLANTIN parle de l'importance des émotions dans l'entreprise de persuasion, pour lui la persuasion complète est obtenue par la conjonction de trois opérations discursives : le discours doit enseigner, plaire, toucher ; car la voie intellectuelle ne suffit pas à déclencher l'action.

Quand l'homme politique prend la parole, c'est dans le but de convaincre et persuader son auditoire de la justesse de son opinion, dans cette entreprise de persuasion, le sujet énonçant agit sur la raison mais aussi sur les passions, donc il doit choisir ce qui peut toucher, selon les émotions qu'il veut susciter chez l'interlocuteur soit la colère, la peur, l'indignation... etc. car la voie intellectuelle ne suffit pas seule à déclencher l'action.

Agir sur les émotions du public, c'est le plus souvent provoquer sa pitié, sa crainte ou ses préjugés ; il est parfois facile de jouer sur les préjugés du public en usant de l'argumentation ad populum ou ad hominum, c'est surtout dans le discours politique que cet argument est dangereux, les arguments (antisémite, nationaliste ou revanchard) ont une efficacité, la xénophobie et l'esprit sécuritaire font recette à peu près constamment.

Donc on peut utiliser les ressources du pathos pour quitter le domaine rationnel et provoquer la crainte, tel est le champ de l'argumentation ouvert à des formes de séduction.

Les émotions correspondent à des représentations sociales constituées d'un mélange de jugements, d'opinions et d'appréciations pouvant déclencher des sensations ou des comportements qu'elles peuvent être utilisées pour tenter de séduire, de menacer, de terroriser, bref de capter un interlocuteur ou un auditoire.

Le discours raciste joue sur le pathos, sur les peurs, les désirs, les besoins, les stéréotypes, l'imaginaire collectif, il véhicule et façonne des représentations entre les divers groupes sociaux de la société réceptrice.

Le rapport du préconstruit au politique a été souligné par **ADORNO**. Il a établi une relation entre l'autoritarisme, dont le racisme est l'une de ses manifestations, et les représentations négatives des autres, une personne encline à adhérer au fascisme ou à ses équivalents porte nombre de traits parmi lesquels "l'adhésion aux valeurs entérinées, la tendance à absorber passivement les schèmes collectifs figés, l'hostilité envers les minorités ; la soumission aux stéréotypes caractérise les individus susceptible de se rallier au totalitarisme. "

AMOSSY tire l'attention à ce que les travaux qui succèdent à la grande vague fasciste des années trente dévoilent le rapport étroit qui relie l'aveuglement aux stéréotypes et le totalitarisme (avec ses composantes de racisme et d'agressivité xénophobique).

Cela participe au processus de persuasion, mais cette fois en ayant recours à des univers de discours imprégnés d'affect. Cependant, pour que l'interlocuteur soit touché, il faut certaines conditions communicationnelles, car le recours à un discours d'affect n'entraîne pas obligatoirement l'émotion de l'interlocuteur, le sujet parlant doit savoir choisir certains univers de croyances, les thématiser d'une certaine façon et procéder à une certaine mise en scène. Le discours politique, qui cherche à faire adhérer l'interlocuteur à un projet ou à une action ou à le dissuader de suivre un projet adverse, insiste plus particulièrement sur le désordre social dont est victime le citoyen, sur la source du mal qui s'incarne dans un adversaire ou un ennemi et sur la solution salvatrice qui s'incarne dans l'homme politique qui tient le discours. Le désordre social est présenté comme un état de fait ou comme un état potentiel : la source du mal peut être présentée de façon déterminée, lorsqu'elle est désignée par le nom d'une personne ou d'un groupe ou de façon floue lorsqu'elle est désignée globalement comme essentialisée ("l'immigration, ce mal qui répand la terreur ?")

« *Mais les Français ne supportent pas que la France soit opprimée et terrorisée par des minorités sauvages.* » (BONNAFOUS : 1991)

b) Le paralogisme dans l'argumentation

Malgré que les sentiments soient un moyen inévitable pour mobiliser les opinions et parvenir à des résultats exploités sans la raison, ces sentiments peuvent entraver la capacité à raisonner et donc font entrer les arguments dans la catégorie du fallacieux.

Les linguistes énumèrent parmi les arguments fallacieux "l'appel aux émotions", ces émotions peuvent avoir une telle emprise sur les jugements, jusqu'à les modeler et dévier les processus de pensée ordinaires.

Donc ces arguments avancés, même s'ils arrivent à convaincre, ne sont pas l'indice qu'ils soient justes, Aristote parle dans ce cas comme on vient de mentionner d'arguments fallacieux, ce que les linguistes appellent aujourd'hui paralogisme.

Le mot fallacieux signifie tromperie, ruse, de là on définit les arguments fallacieux comme des arguments qui trompent la raison : "raisonnements vicieux", même s'ils s'accordent avec les sentiments.

La logique informelle nous définit le paralogisme comme « *un argument logiquement défectueux, qui se donne pour valide.* »

C'est-à-dire que si on l'examine d'un point de vue rationnel, il est faible mais cet argument travaille sur les sentiments et a donc un pouvoir de persuasion.

«Il est coutume dans l'étude de la logique de réserver le terme de paralogisme "fallacy" pour des arguments qui sont psychologiquement persuasifs mais logiquement incorrects, qui dans la réalité persuadent mais qui en vertu de certains standards argumentatifs, ne devraient pas persuader. » (Copie et Burgess Jackson 1996:97).

Les techniques d'argumentation utilisées dans le discours raciste font appel à la mauvaise foi caractérisée par la violence verbale, aussi il y a ceux qui s'en prennent non plus au langage ou à la logique mais à la sensibilité de l'interlocuteur et à ses faiblesses.

Donc ces arguments, si soumis au jugement de la raison, seront rejetés, car ils ne sont pas convaincants mais qui pourtant réussissent à persuader et cela parce qu'ils jouent sur les émotions, arrivent à toucher les âmes.

Certains de ces paralogismes se manifestent au niveau de la structure de surface et donc n'ont pas besoin de travail profond ; d'autres, au contraire, nécessitent une recherche en relation au contexte.

Parmi ces paralogismes et qui sont en relation avec notre travail :

◆La généralisation abusive.

Dire que A, qui appartient à un groupe X est escroc donc tous les membres du X sont des escrocs.

◆La fausse causalité.

Les immigrés sont la cause de tous les maux de la France.

◆ Les paralogismes en ad

Les recherches récentes dans le domaine de l'argumentation ont mis en évidence la forte présence d'éléments irrationnels dans le discours politique, notamment à travers le recours très fréquent aux arguments ad hominum, ad populum.

Dans ce travail nous allons examiner comment ces types de paralogismes sont mis en discours pour agir sur son auditoire, comment il acquiert son pouvoir persuasif

Dans l'argumentation de mauvaise foi, on peut trouver des attaques plus anonymes "ceux qui".

Dans le discours politique, il faut souvent frapper les imaginaires, créer une émotion afin de susciter les réactions d'une assemblée ou d'une foule.

III) L'implicite et les stéréotypes

Commençons par définir les notions relatives à l'implicite avant de découvrir leur relation au stéréotype et au discours politique.

L'implicite pour **VAN DIJK** désigne « *des sens qui ne sont pas ouvertement exprimés dans le texte mais peuvent être déduits à partir de mots et de phrases dans le discours par un mécanisme d'inférence, on trouve dans ces discours des opinions présupposées mais rarement assertées, quand la race, les origines, la couleur, la culture sont mentionnées alors qu'on n'a pas besoin d'y référer, c'est qu'on veut faire travailler les stéréotypes, ou nos connaissances préexistantes d'un tel ou tel sujet.* » **VAN DIJK (1993 : 256).**

Pour **Jean-Marie KLINKENBERG**, « *on appelle sens implicite tout sens qui n'est pas directement associé aux signifiants d'un message, mais qui est conjecturé, calculé, à partir des signifiés normalement associés aux signifiants de ce message [...] dans nombre d'énoncés, la véritable communication ne résidait pas dans ce qui était formulé explicitement, mais dans des données qui restaient implicites.* » **Jean-Marie KLINKENBERG (1996:323)**

Ce qui veut dire que pour arriver au sens du message, c'est-à-dire le sens que le locuteur a voulu réellement transmettre, il ne suffit pas de s'arrêter à la signification littérale mais il faudra un calcul interprétatif à partir d'indices textuels ou contextuels,

DUCROT nous définit la notion d'implicite par opposition à l'explicite : « *Parler explicitement, c'est "to tell something", parler implicitement c'est amener quelqu'un à penser quelque chose, ce quelque chose est présent dans l'énoncé dit d'une manière ou d'une autre.* » **DUCROT (1983:173)**

D'après **DUCROT**, parler explicitement est concrétiser toutes nos idées ou bien tout le message dans l'énoncé, c'est-à-dire trouver les mots pour dire tout ce qu'on a envie de dire, mais parler implicitement est révéler une partie du message mais laisser une autre sous-jacente aux soins de l'interlocuteur pour qu'il décode la partie implicite.

Cette partie implicite est présente dans l'énoncé sous forme de préposition ou de sous-entendu.

« *Le texte est comme un iceberg d'informations dont le but seulement est réellement exprimé en mots et phrases* » **VAN DIJK (1991:181)**

Les contenus implicites ont la propriété de ne pas constituer en principe le véritable objet du dire, tandis que les contenus explicites correspondent à l'objet essentiel du message à transmettre, ils sont dotés de la plus grande pertinence communicative.

L'implicite est de deux catégories : le présupposé et le sous-entendu.

L'implicite en situation argumentative peut soit faire partie du fonctionnement ordinaire du langage, soit au contraire être expressément mobilisé pour l'entreprise de persuasion.

La linguistique classique distingue deux types de significations implicites :

III.1) Présupposé et sous-entendus

Présumé n. m. Idée présentée dans un énoncé comme une vérité acquise.

Le présumé désigne « toutes les informations qui, sans être ouvertement posées (i.e. sans constituer en principe le véritable objet du message à transmettre) sont cependant automatiquement entraînés par la formulation de l'énoncé dans lequel elle se trouve intrinsèquement inscrites. » ORRECHIONI (1986:25)

Entrent dans cette catégorie toutes les informations que le message peut convertir sans être ouvertement énoncées, mais elles sont entraînées par la formulation linguistique de l'énoncé dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif.

*Soit l'énoncé suivant : « je travaille maintenant. »

L'information qu'on peut déduire de cet énoncé est que l'énonciateur ne travaillait pas avant le moment de cette énonciation, ce sens implicite auquel nous sommes arrivés n'est pas explicitement inclus dans l'énoncé. Mais c'est grâce à un calcul interprétatif qu'on a pu compenser les apparents manquements.

Le présumé est inscrit dans le code, c'est à partir de l'organisation linguistique de l'énoncé que nous pouvons arriver au sens sous-jacent, quelque soit le contexte d'apparition du message.

Aussi si l'on examine l'implication de l'énonciateur dans son discours, on dira que le sujet-énonciateur est entièrement responsable de son énoncé et ne peut pas nier le présumer.

Donc le sens implicite dans le cas des présumés est indépendant du contexte, il est lié au code.

Sous-entendu, n. m. Ce que l'on fait comprendre de façon implicite, ce que l'on peut deviner dans un énoncé, mais qui n'est pas explicitement dit.

Sous-entendu désigne : Des valeurs instables, fluctuantes, dont le décryptage implique un calcul interprétatif, toujours plus ou moins sujet à caution et qui ne s'actualise vraiment que dans des circonstances déterminées, qu'il n'est d'ailleurs pas toujours aisé de déterminer,

valeurs inscrites dans l'énoncé mais qui exigent pour leur décodage l'intervention de compétences encyclopédiques et rhétorico-pragmatiques

« *La classe des sous-entendus englobe toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif.* » (ORRECHIONI, 1986:39)

Examinons ensemble l'exemple suivant :

L'exemple cité précédemment (*) mais cette fois en relation avec un certain contexte.

Si par exemple quelqu'un me demande de le rencontrer à 10h et que je lui réponde par cet énoncé, il comprendra que je ne peux pas le rencontrer car à cette heure-ci, je travaille et ce n'est pas comme avant, où j'étais disponible à tout moment. Le sous-entendu ici est que je ne peux pas le voir ; ce sens n'apparaît pas dans le cas du présupposé parce que dans ce cas, contrairement au premier cas, on appréhende le sens en relation au contexte.

Les sous-entendus ne sont pas inscrits dans les composants syntaxiques ou lexicaux mais ils dépendent du contexte, donc du contexte d'énonciation, aussi si on examine sa relation au sujet énonciateur, on peut dire que le récepteur est le seul responsable de l'interprétation qu'il fait du message car l'énonciateur peut toujours nier avoir dit cela. Il y a deux types particuliers de sous-entendus, souligne **ORRECHIONI** : insinuation / allusion.

L'insinuation : un sous-entendu malveillant qui disqualifie l'allocutaire, ou une tierce personne.

Les sous-entendus jouent un rôle crucial dans le processus de compréhension des énoncés. Si on compare les deux notions, on dira que l'inférence dans le cas du présupposé dépend des éléments linguistiques qui se trouvent dans le texte, l'implicite ici à un support linguistique, alors que dans le cas du sous-entendu, il faudra avoir recours au contexte

Mais comment repérer le message ?

Nous savons bien que le sujet parlant laisse dans son discours des indices linguistiques et contextuels sur les énoncés voilés, c'est par un mécanisme d'inférence³ que l'interlocuteur pourra repérer le message.

III.2) La notion d'inférence.

Nous appellerons inférence toute proposition implicite que l'on peut extraire d'un énoncé et déduire de son contenu littéral en combinant des informations de statut variable (internes ou

³ Le verbe inférer veut dire "extraire d'un énoncé et déduire de son contenu littéral une proposition implicite."

externes). Elle est considérée comme l'un des trois moyens de connaissances. Donc l'interlocuteur, à partir d'indices laissés dans l'énoncé, pourra déduire ce que le locuteur a voulu dire.

« *Toute unité de contenu susceptible d'être décodée possède nécessairement dans l'énoncé un support linguistique quelconque.* » (ORRECHIONI : 1986)

L'inférence est l'une des composantes principales de la logique, science de raisonnement et d'argumentation juste. Elle sert à faire connaître l'existence d'une chose qu'on ne perçoit pas directement, en prenant pour moyen de raisonnement un indice perceptible ayant pour spécificité incontestable d'être en concomitance réelle avec cette chose.

IV) L'implicite dans le discours argumentatif

Roselyne KOREN « *l'argumentation souterraine devient une idée-force si profondément ancrée dans l'opinion qu'elle en devient difficilement discutable.* » ⁴

(KOREN 1996:227-228)

À partir de la citation de **KOREN**, on peut dire que l'argumentation dans laquelle on inculque des messages implicites pourra avoir plus d'impact que celle inscrite dans le discours sous un mode explicite et de ce fait, va devenir acceptée sans discussion.

Quel rôle joue l'implicite dans le discours argumentatif ?

Oswald DUCROT parle du rôle que peut jouer l'implicite dans le discours argumentatif pour lui certaines valeurs et positions ont plus d'impact si elles sont présentées comme allant de soi, consensuelles, échappant toute polémique comme des évidences préexistantes.

« *Une [...] origine possible au besoin implicite tient au fait que toute affirmation explicitée devient, par cela même, un thème de discussion possible. Tout ce qui est dit peut être contredit, de sorte qu'on ne saurait annoncer une opinion ou un désir sans les désigner du même coup aux objections éventuelles des interlocuteurs comme il a été souvent remarqué, la formulation d'une idée est la première étape et décisive vers sa mise en question. Il est donc nécessaire à toutes croyances fondamentales, qu'il s'agisse d'une idéologie sociale ou d'un parti pris personnel, de trouver si elle s'exprime un moyen d'expression qui ne l'étale pas, qui n'on fasse pas un objet assignable et donc contestable.* » (DUCROT : 1972:6).

⁴ - Voir le travail de Colette Guillaumin sur "immigration sauvage", l'usage fréquent de ce terme a permis sa naturalisation, c'est-à-dire que l'énoncé devient collectif, ce qui cache le motif réel derrière son utilisation.

DUCROT ici pose comme évident le besoin d'implicite dans l'argumentation, c'est-à-dire qu'il a un rôle à jouer, est fonctionnel dans l'argumentation ; pour lui l'implicite permet d'échapper à la censure tout en disant ce qu'on a envie de dire, car dans le mode explicite, toute idée est sujette à la controverse donc cette idée, si elle veut se concrétiser, doit se trouver un moyen qui lui fera échapper la polémique. Ce moyen sera sans doute de l'entasser sur un mode implicite. Cette manière de passer son message sous silence, sur un mode sous-jacent lui permettra aussi de nier la responsabilité de ce que l'interlocuteur peut déclarer avoir compris, le locuteur a le droit de ne pas assumer la responsabilité de ce qu'il n'a pas dit explicitement mais ce qu'il laisse entendre.

Cependant, le sujet parlant, même s'il a cette possibilité de nier ce qu'il a dit, ne le fait que si on lui reproche ce qu'il énonce, sinon son discours est orienté vers un auditoire qui est la cible directe ou non de cet énoncé, son but est de faire passer un message. Ce message pour qu'il passe il doit être compris par l'auditoire, car les discours politiques sont conçus pour être compris, c'est pour cela qu'on dit que le mode implicite a lui aussi une structure et des conditions qui lui permettront d'exister.

D'abord on accepte comme évident que les sujets énonçant partagent un certain savoir qui permettra l'intercompréhension, c'est-à-dire que l'interlocuteur et le locuteur savent bien de quoi il est question, cela nécessite un savoir linguistique commun mais aussi un savoir encyclopédique, y compris l'ensemble des éléments doxiques, des représentations sociales,... etc. c'est ce que **GRICE** appelle un principe de coopération et qu'il désigne comme étant à la base de toute conversation, **GRICE** part de l'idée que l'échange verbal est régi par des règles tacites qu'il nomme "maximes conversationnelles" et qui constituent en gros des principes de coopération.

L'analyse systématique de l'implicite est un moyen puissant dans l'étude du discours, les hommes politiques partagent avec leurs communautés un savoir collectif sur le monde, quand le sujet parlant est en situation d'énonciation ; ce savoir où tous ses points de vue sur le monde qu'il va exposer, pour une raison ou pour une autre, une partie importante de savoir est laissé implicite dans le discours. Ces raisons peuvent être l'économie du langage, la possibilité d'inférence ou bien que le sujet parlant laisse volontairement ces points de vue implicites pour des raisons de sécurité, ou ce qu'on appelle face-keeping c'est-à-dire garder une image positive de soi et éviter toutes reproches.

*« Le problème général de l'implicite est de savoir comment on peut dire quelque chose sans accepter pour autant la responsabilité de l'avoir dit, ce qui revient à bénéficier à la fois de l'efficacité de la parole et de l'innocence du silence. » **DUCROT (1972:12)***

IV.1) Implicite et stéréotypes

Nous avons présenté cette introduction sur l'implicite puis sur sa relation à l'argumentation pour traiter ensuite sa relation au stéréotype, nous avons vu que le stéréotype est fonctionnel dans l'argumentation puis nous avons vu que l'argumentation a d'autant plus d'impact si elle est présentée indirectement, c'est-à-dire implicitement. Maintenant, nous verrons comment le stéréotype qui est une stratégie argumentative pourra renforcer son influence s'il est voilé, entassé implicitement dans le discours.

Le stéréotype s'exprime à travers une grande variété de formes verbales, il ne se laisse pas figer dans un moule linguistique, on ne peut compter sur une forme lexicale figée, pour le repérer car comme on l'a vu, il peut se dire dans un mot comme dans une phrase ou à travers plusieurs constituants. **AMOSSY** regroupe les lieux communs en deux grandes catégories : celle des énoncés doxiques, qui regroupe les généralisations exprimés en toutes lettres, et celles qui se rapporte aux représentations sociales, qui émergent dans le discours sur un mode plus ou moins implicite. La première est la sentence, la seconde le stéréotype. (**AMOSSY:2000**)

Le stéréotype se présente rarement sous une forme directe ou complète, souvent imbriqué dans le discours sous un mode implicite : « *Si le stéréotype n'est pas présent avec tous ses attributs, le lecteur d'après ce qu'il connaît pourra compléter l'image de l'autre.* » (**AMOSSY, 2000 :111**)

IV.1) Implicite et manipulation

Le Néo-racisme à l'ère contemporaine est un racisme latent, sous jacent, qu'exige la montée des condamnations face au racisme, l'homme politique se trouve obligé de recourir dans son discours à des procédures linguistiques et discursives qui lui permettent de faire passer son idéologie sans le risque d'être traqué par les associations anti-racistes et sans craindre l'étiquette de raciste. Parmi ces procédures, l'utilisation des stéréotypes, le caractère même des stéréotypes étant à reconstruire la plupart du temps, permet ce maniement sous-jacent (**AMOSSY : 1997**).

(**Simone BONNAFOUS : 1998**) constate que l'emploi du mot race n'est pas nécessaire aux discours racistes, ses expressions passent aussi bien par d'autres composantes du vocabulaire

(colonie de peuplement allogène) ou par des schèmes argumentatif implicites ou explicites divers (tels que ceux qui présupposent un caractère non assimilable des populations extra-européennes).

En tant qu'expression d'une opinion, le racisme n'est pas un discours référentiel mais il relève de la rhétorique, l'idée de mots clés caractéristiques du discours raciste est peu pertinente car les traits sémantiques caractéristiques du discours raciste se situent en deçà, donc on ne s'attend pas à trouver des déclarations franches de racisme, c'est-à-dire de repérer le racisme grâce à des mots clés. Il est dans diverses structures, exemple de cela les stéréotypes qui peuvent être employés d'une façon détournée, mais partant du principe de coopération qui existe entre les sujets-énonçant dont a parlé **GRICE**, on peut supposer que le groupe ciblé par le discours réussira à détecter les stéréotypes imbriqués dans le message latent qui lui a été adressé par un mécanisme de présupposition, ou bien ce que les linguistes appellent l'inférence.

Le politicien fait passer son idéologie raciste implicitement tout en conservant dans l'énoncé un support qui permettra de déduire le contenu implicite.

Le discours raciste pour passer la censure et être exprimé recourt à ce type de procédures, mais la société sait parfaitement de quoi il s'agit et peut comprendre les allusions et reconstruire le tout à partir des détails.

Roland BARTHES et **Joseph ROVAN** déclarent préférer à l'expression brutale d'un ordre ou d'une opinion raciste, une formulation plus feutrée : « *il subsiste certainement en France d'importantes réserves de xénophobie et de racisme "silencieux" au sens où l'on parle de majorité silencieuses. Maints comportements quotidiens en fournissent des démonstrations éloquentes, cependant que s'en trouvent interdites les manifestations publiques et officielles, la France d'avant Auschwitz n'avait pas l'idée de ce tabou, le racisme et la xénophobie de 1983 sont devenus plus hypocrites. Je pense qu'on peut s'en féliciter* » (**J.ROVAN, 1983 :17**)
Ces mots sont la preuve que le racisme existe mais qu'il est subtil.

V) Le discours raciste et les stéréotypes :

Il y a dans le discours raciste des présupposés idéologiques, embusqués dans des discours en apparence innocents : « *Les représentations collectives qui circulent dans la communauté manifestent en effet les rapports de domination et de subordination au fondement des hiérarchies sociopolitiques, les groupes au pouvoir assurent et maintiennent leur position en promulguant des images d'infériorité et de supériorité dûment orientées, ils les inculquent non seulement à leur propre membres mais aussi à ceux du groupe dominé. La colonisation, la domination des classes et le sexisme ont toujours tiré profit de la démarche circulaire au gré de laquelle la minorité opprimée accepte l'image défavorable que lui renvoie l'idéologie dominante au point d'y conforter ses comportements ; le stéréotype remplit alors une fonction idéologique et politique* ». **AMOSSY (1991 : p 44.)**

Le stéréotype est une donnée extérieure à celui qui l'utilise, lorsqu'on l'apparente à une certaine idéologie "raciste" ; on peut le définir comme la dénotation sémantique d'une référence qui emprunte à plusieurs savoirs « *quelque soit la valeur de vérité de ces emprunts, ils sont présentés comme pragmatiquement valides dans l'interaction discursive, représentationnelle, cognitive et pratique d'un groupe.* » **Jean BESSIÈRE**

La stéréotypie, sous ses diverses formes, apparaît comme ce qui permet de naturaliser le discours, de masquer le culturel sous l'évident, du moment où ils sont utilisés dans un discours comme des évidences partagées comme des faits préétablis qui ne sont pas le produit de l'énonciation. L'image terrible qu'on donne de l'autre, sa stigmatisation, font recette pour des parties politiques qui veulent dramatiser leur discours pour obtenir de l'audience. Dire que l'autre est menaçant, qu'il met en péril la prospérité et la stabilité du pays, c'est déjà attirer son attention, puis profiter de cette image du bouc émissaire pour pouvoir gagner des partisans ou réaliser un but. Ces stéréotypes seront martelés à force d'être répétés. Si on fait la relation entre ces stéréotypes et l'idéologie raciste on peut dire que les stéréotypes peuvent être analysés comme l'expression du niveau idéologique de l'identité sociale, auquel obéissent tous les membres de la société.

Le stéréotype conditionne les discours les plus divers parmi lesquelles les discours politiques et les discours de presse. Comment exploiter ces schèmes collectifs avec ce qu'ils autorisent de pouvoir de persuasion dans une culture où les dangers des stéréotypes ne cessent d'être publiquement dénoncés ?

Dans un contexte où le racisme est un tabou et toutes ses manifestations sont condamnées, ces discours doivent tenir compte dans une certaine mesure du fait que le public est aujourd'hui

sensibilisé aux stéréotypes ; ils doivent éviter les reproches de soumission servile aux images et idéologies en cours, l'obsession du stéréotype provoque des stratégies multiples pour déjouer la menace du préconstruit, elle donne naissance à des tactiques complexes, parmi lesquelles le recours à l'implicite. Aujourd'hui, le racisme devient plus voilé et donc difficile à dénoncer, (**Rachad ANTONIUS : 2005**) « *racisme respectable ouvert mais non perçu comme tel et donc non dénoncé* » ; ce caractère d'implicite va se refléter sur la structure du discours, le racisme est inscrit dans la structure du discours politique qui reproduit les schèmes d'analyse justifiant le racisme. Les stéréotypes sont utilisés mais sur un mode implicite, moins perceptibles, ils nécessitent un calcul interprétatif de la part de l'interlocuteur.

(**AMOSSY : 1999**) « *Le discours de la presse frontiste utilise différentes formes d'implicites faisant appel à la doxa, insinuation, allusion littéraire et historique, stéréotype pour dénoncer une image négative d'Israël et des juifs.* » Dans cet article, **AMOSSY** a pu démontrer que la démystification qu'autorise la notion de stéréotype a été parfaitement exploitée.

Il faudra donc faire recours à la démystification, au déguisement pour réussir à glisser ces structures sémantiques sans rapprochement, mais tout en assurant, que le locuteur parviendra à décoder le message et découvrir le stéréotype.

Pour conclure cette partie sur la relation entre les stéréotypes et le racisme avec ses différentes manifestations, on peut se baser sur ce que **VAN DIJK** a écrit : « *Les préjugés et les comportements discriminatoires ne sont pas innés mais acquis et leur apprentissage se fait par le biais du discours public dominant, ce discours est largement dominé par les élites. Les stéréotypes et les clichés nourrissent le discours raciste du moment où elles justifient son existence, car ils servent à protéger une conception du monde différentialiste. Il s'agit d'expliquer subjectivement la complexité du réel et ainsi justifier certains comportements envers l'autre, valoriser son groupe par différentiation envers l'autre* ». **VAN DIJK**⁵ dans la revue électronique **Multitude**

Plusieurs formes d'implicite peuvent être utilisées pour dire des choses négatives sur l'autre, sur les minorités

« *Si se représenter un noir comme paresseux et irresponsable relève du stéréotype et manifester du mépris ou de l'hostilité à son égard relève du préjugé, lui refuser sur cette base, l'accès à un poste constitue un acte de discrimination.* » (**AMOSSY : 1991**)

⁵ Il s'agit d'un article publié dans la revue électronique Multitude.

Discours de Beate WINKLER : (Directrice de l'observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes)

*«Des expressions telles que "terrorisme islamiste" ou "conspiration juive" renforcent les stéréotypes négatifs, les préjugés et le racisme, ils peuvent refléter et alimenter l'intolérance déjà présente parmi le public. »*Le stéréotype véhicule des préjugés négatifs qui favorisent le racisme.

Partie pratique

VI) L'analyse du discours raciste

Plusieurs travaux qui se sont intéressés au racisme ont donné une grande importance au rôle joué par le langage dans la reproduction de ce phénomène. Ces travaux partent du principe qu'il est possible d'étudier le racisme à partir d'une analyse détaillée des pratiques discursives de quelques personnes qui ont un rôle important dans la société.

VAN DIJK est parmi ceux qui voient dans le langage un champ où s'exerce le pouvoir des élites qui sont, pour la plupart du temps les premiers responsables de la reproduction du racisme à travers les préjugés et les stéréotypes qui truffent leur discours, pour lui le pouvoir des élites s'exerce d'abord par le langage, c'est à travers les mots que les hommes politiques expriment et reproduisent leurs idées, opinions, idéologies, leurs programmes et leurs décisions politiques, donc s'il y a un racisme, il sera en premier lieu discursif.

« Les élites exercent leur pouvoir par le verbe, ils le mettent en œuvre dans des situations discursives, comment le racisme pourrait-il exister sans l'écrit et la parole ? » (VAN DIJK : 1993)

Une analyse fine s'impose d'autant plus que bien des manifestations du racisme prennent une forme indirecte et subtile, il est donc nécessaire de procéder à une analyse du discours rigoureuse afin de découvrir les préjugés et stéréotypes qui sous-tendent les productions langagières et pour comprendre comment ces représentations peuvent avoir des effets particulièrement nocifs sur l'auditoire.

Si on examine un discours raciste d'un point de vue de sa structure selon **VAN DIJK** on va remarquer qu'il respecte la trame de tous les discours idéologiques.

Le discours raciste se caractérise lui aussi par une stratégie générale de représentation positive de soi et négative de l'autre, cette polarisation entre nous / eux et les diverses manières d'amplifier les opinions négatives ou positives dans le choix du sujet, des mots, des métaphores de l'hyperbole, du narratif, de l'argumentation et de bien d'autres propriétés du discours.

Si on examine le contenu d'un discours raciste, on remarquera qu'il représente l'autre avec un ensemble de représentations stéréotypiques, par exemple dans un discours sur l'immigration, un ensemble d'énoncés doxiques sont attachés à ces minorités comme par exemple :

l'immigration illégale, les problèmes d'accueil et d'adaptation culturelle, le crime, la drogue, la déviance, menace... etc.

Aussi au niveau de l'argumentation, le déni routinier ou la sous estimation du racisme fait partie de la stratégie d'ensemble de présentation positive de soi, exaltation des valeurs nationales et de façon systématique mais subtile, de présentation négative de l'autre comme étant source de problème, grevant le budget, constituant une menace pour notre système de sécurité sociale, nos emplois ou la culture occidentale et ses valeurs. Toutes ces représentations vont être utilisées pour renforcer sa position comme protecteur du pays contre ce mal répandu et pour justifier les comportements discriminatoires envers les immigrés.

On formule ainsi des arguments selon lesquels il serait préférable pour eux de ne pas être admis sur notre territoire ou bien qu'ils doivent être accueillis dans les régions les plus rampantes dans notre pays.

Se demander si le racisme n'est pas finalement lié au développement de ce qu'on appelle la modernité, les oppositions entre civilisation / barbarie, dynamique, immobilisme représentent encore autant d'éléments constitutifs des stéréotypes qui caractérisent le rapport Europe / Afrique, nous / eux, Français de souche / Français de non souche / de papiers.

Les médias présentent souvent l'immigré comme un personnage aux traits physiques, aux traditions culturelles, aux pratiques religieuses bien distinctes de ceux reconnus aux groupes majoritaires nationaux.

« Du "travailleur portugais", au "délinquant noir" (au bord de l'exclusion) en passant par le "chômeur nord Africain", et ainsi de suite : autant de stéréotypes qui, une fois construits, ne feront plus les uns et les autres que se renforcer à mesure même de l'usage répété qui en sera fait. ».(LANDOWSKI : 1997, p27)

Dans les faits, l'immigré apparaît de manière particulière faisant appel à un processus de construction linguistique, plusieurs images peuvent le définir « jeune de banlieue, élève voilée, Africain polygame, islamiste, intégriste, terroriste, sportif ...etc. »

"L'autre est autre, et il l'est catégoriquement, nature versus culture, bestialité versus humanité, eux versus nous, toutes ces paires de contraires se valent pour dire le même rapport d'exclusion mutuelle, d'où sur le plan des stratégies discursives caractéristiques de ce type de configuration, le privilège accordé – nous ne sommes pas les premiers à l'avoir souligné – à l'utilisation du stéréotypes, non pas à proprement parlé comme description de l'autre, mais comme moyen expéditif de réaffirmer une différence." (Idem 40-41)

Ce sont tous des discours visant le ralliement autour d'un projet social dans le cadre légitime du pouvoir étatique.

Ces lexèmes nomment les autres, négativement en tant qu'étrangers au système politique valorisé de la citoyenneté et du rapport à l'état

Dans le discours raciste circule une idée anti-immigrée xénophobe, fondée sur l'idée que l'autre est inassimilable en raison de son caractère psycho-culturel. Un irréductible étranger est incorrigible conquérant un envahisseur dangereux.

C'est à la fin du 19^s que s'installe une nouvelle doctrine dans le paysage idéologique en France sous le nom de nationalisme

Face aux minorités ethniques inassimilables la doctrine xénophobe ne peut que suggérer deux solutions au problème de l'immigration, l'expulsion ou l'assimilation "en attendant il y a la discrimination ségrégation

Pierre André TAGUIEFF parle au sujet des populations françaises issues de l'immigration Africaine et maghrébine d'un processus de racialisation d'un double processus de stigmatisation et de mise à part qui consiste à les présenter en termes, ethnoculturel et puis, plus précisément en terme ethno-religieux, à les ranger dans des catégories et exclusivement très larges : "les Arabes", "les maghrébins" les "musulmans".

Il s'agit d'examiner le fonctionnement des stéréotypes dans chacun des discours sociaux convoqués, et les manifestations discursives de la stéréotypie, notamment les stratégies de désignation, la manière de désigner et de représenter les autres.

L'objectif est de mettre en évidence le stéréotypage dont fait objet "l'immigré", de questionner les imaginaires dont font objet nos discours.

Il faudra pour réussir à interpréter ces discours des savoirs antérieurs, ce sont l'une des sources d'information

La référence à des valeurs et à des symboles qui légitiment l'action politique "expulsion"

VI.1) Contexte socio-historique du discours raciste en Europe

Nous verrons un bref aperçu sur le discours raciste en Europe tel que nous le fait savoir **VAN DIJK** : les affaires ethniques continuent à alimenter le discours des politiciens en Europe, le discours sur les minorités a commencé depuis bien longtemps, à savoir à l'époque des premiers contacts entre l'Amérique et l'Europe d'un côté et l'Afrique et l'Asie de l'autre. D'abord avec l'occupation puis avec les théories du darwinisme, les idées nées de ces contacts continuent à nourrir la réflexion moderne sur les minorités.

L'histoire des immigrés en France date du XIXe siècle : sous le Second Empire, il y avait déjà près d'un 1 million d'immigrés, mais on n'en parlait pas parce que cette existence ne faisait pas grand écho ; après 1880, l'avènement de l'état social et la création de nouveaux porte-paroles des fonctionnaires, le problème de l'immigration prend de l'ampleur dans les débats politiques et sociaux et c'est dans cette période que le lexique relatif à ce phénomène apparut. À chaque fois qu'il y a une crise économique, on évoquait le problème en relation avec la présence d'étrangers sur le sol de la France, jusqu'à ce que les deux phénomènes se soient rattachés l'un à l'autre.

Les discours sur les immigrés reflètent l'atmosphère existant dans la société, comme il participe à façonner les opinions sur l'autre et donc de définir les relations qui peuvent exister entre le groupe dominant et le groupe dominé. Une relation que résume la dichotomie « eux / nous ».

Dans notre analyse, nous examinerons cette continuité dans le discours raciste.

VI.2) Caractéristiques générales du discours politique :

VI.2.1.) Présentation positive de soi et négative de l'autre :

Les discours politiques qui ont l'autre pour objet utilisent cette stratégie : le politicien démontre toujours les bonnes qualités de son groupe, le passé glorifiant, la longue tradition d'hospitalité...etc. par contre, l'autre se voit doté de tous les caractères négatifs. Pourquoi cette stratégie de présentation duelle positive / négative ? Nous verrons avec l'analyse de nos discours.

VI.2.2) Le jeu des nombres

Est une autre stratégie fréquente dans le discours raciste, on mentionne des nombres pour la plupart du temps exagérés pour parler des nombres des immigrés entrant dans le pays. Le but est de créer une atmosphère de menace et de peur de l'autre.

VI.2.3) La dénégation

Le discoureur nie toujours l'étiquette de racisme, le dénigrement est la coutume dans le discours raciste.

Souvent les formes linguistiques utilisées dans ces situations sont l'hyperbole et l'euphémisme, on utilise l'hyperbole pour accentuer les bêtises de l'autre quant à l'euphémisme on l'utilise pour atténuer la violence des actes du soi.

On va donner d'abord la signification des mots ; immigré, étranger :

"" ... ÉE, part. Passé et adj."

I. —Part. Passé de immigrer*.

II. —Emploi adj. Qui est venu dans un pays étranger pour y trouver un métier et s'y établir plus ou moins durablement. *Chinois, peuples immigrés; fraîchement immigré. Le contact des populations immigrées et des autochtones (...) marque profondément la vie collective (Philos., Relig., 1957, p. 44-7).*

Emploi subst. Celui, celle qui a immigré. *L'assimilation des immigrés; les immigrés et les autochtones.*

Le commandant Chabran était de ces patriotes malavisés, que leurs journaux affolent, en leur représentant tout immigré en France comme un ennemi caché (ROLLAND, J.-Chr., Maison, 1909, p. 1050). Immigrés chassés de leur pays par l'intolérance (WEILL, Judaïsme, 1931, p. 165).

Prononc. : [im(m)ʲɛʁ]. **Fréq. Abs. Littér. :** 11.

Dictionnaire de l'Académie Française 9^{ème} édition

***IMMIGRÉ, -ÉE** adj. XVIII^e siècle. Participe passé d'*immigrer*.

Qui a immigré. *Populations immigrées. Un travailleur immigré. La main-d'œuvre immigrée.*

Subst. *Un immigré, une immigrée*, une personne qui a immigré. *Un foyer d'immigrés. La condition, le statut, la naturalisation des immigrés.*

***IMMIGRER** v. intr. XVIII^e siècle, au participe passé ; XIX^e siècle, aux modes personnels.

Emprunté du latin *immigrare*, « passer dans, pénétrer »

Venir dans un pays étranger pour s'y établir. *Ils ont immigré en France voici bientôt dix ans.*

On peut remarquer ici que les définitions du mot immigré ne mentionnent le mot étranger que pour dire qu'il s'agit de personnes qui viennent d'un pays étranger et n'attribuent guère cette qualité à l'immigré comme lui étant propre. **ÉTRANGER.ÈRE**.adj.et.subst.

Prononc. et Orth. : [ɛtʁãʒɛ], fém. [-ʒɛ:ʁ]. Enq. : /ɛtʁãʒɛ, -ʁ/. Ds Ac. 1694-1932. **Étymol. Et**

Hist. 1369 « celui qui n'est pas du pays » (GUILL. DE MACHAUT, *Prise d'Alexandrie*, éd. De Mas-Latrie, 3644).

A.— Adj. et subst. [En parlant d'une pers. d'une collectivité, parfois d'un animal]

1. [Par rapport à un lieu, à une collectivité]

a) (Celui, celle) qui n'est pas d'un pays, d'une nation donnée; qui est d'une autre nationalité ou sans nationalité; *plus largement*, qui est d'une communauté géographique différente. *Français et/ou étranger; pays étranger; nation étrangère. Il n'a été satisfait que d'une élève, une petite étrangère filasse (ALAIN-FOURNIER, Corresp. [Avec Rivière], 1910, p. 204)*

SYNT. a) *Un jeune étranger; une belle étrangère; des étrangers de passage; d'illustres étrangers; une foule d'étrangers; sous le joug des étrangers; aux yeux des étrangers; les étrangers affluent.* **b)** *Étranger et/ou ennemi; étranger et/ou provincial.* **c)** *Diplomate, étudiant, ministre, prince, touriste étranger; les dieux étrangers; femme, personne étrangère; gouvernement, peuple étranger; armée, autorité, cour, puissance, race, ville étrangère; en (sur une) terre étrangère. La Légion* étrangère.*

Spéc., subst. masc. sing. [En parlant d'une collectivité]

◆ *Ensemble de pays n'appartenant pas à une nation donnée. Dans l'étranger (vieilli); passer, vendre à l'étranger; séjour à l'étranger; Français résidant à l'étranger. J'ai passablement voyagé, vécu bien des mois en province et à l'étranger (VERLAINE, Œuvres compl. t. 4, Mém. veuf, 1886, p. 181)*

◆ *Ensemble de personnes originaires de ces pays, y habitant. Chasser l'étranger. Les armées de volontaires purgeant de l'étranger le sol de la patrie (Débâcle, 1892, p. 440)*

b) (Celui, celle) qui n'est pas familier (ière) d'un lieu qui ne fait pas partie d'une collectivité donnée :

1. 1. Sans doute elle [Gervaise] avait confiance en madame Boche; seulement cela la mettait hors d'elle de voir une **étrangère** s'installer dans sa chambre, ouvrir les tiroirs, toucher ses affaires. ZOLA, *Assommoir*, 1877, p. 472.

c) Expressions :

— *Être (un) étranger dans son (propre) pays.* En ignorer les coutumes, les événements, être tenu à l'écart de ce qui s'y passe. *Vous qui vous plaigniez tant d'être un étranger dans votre propre pays (SARTRE, Mouches, 1943, I, 1, p. 14).*

◆ *P. anal. Lady Falkland vit en étrangère dans sa propre maison, où la maîtresse de son mari (...) commande à sa place (FARRÈRE, Homme qui assass. 1907, p. 85).*

— *N'être étranger nulle part. Être bien accueilli, à l'aise partout.*

2. [Par rapport à une pers. ou à une chose]

a) (Celui, celle) qui n'est pas familier (ière) à quelqu'un, qui n'a pas de relation avec lui, qui en est mal connu(e), distant(e). *Être étranger l'un à l'autre, rendre qqn étranger à qqn. Vous n'êtes pas (...) une étrangère pour moi. Je ne connais (...) que vous au monde (FRANCE, Servien, 1882, p. 125) :*

b) (Celui, celle) qui est sans lien, sans rapport avec quelque chose, qui ne se mêle pas de quelque chose, qui est indifférent(e) à quelque chose, qui n'a pas de notion de quelque chose. *Être absolument, tout à fait étranger à, rester étranger à. J'étais trop étrangère à tout*

sentiment de coquetterie, et encore trop éloignée de la moindre notion d'amour (SAND, *Hist. vie*, t. 3, 1855, p. 334). *Je suis étrangère à toutes ces intrigues* (VOGÜÉ, *Morts*, 1899, p. 317) :

SYNT. *Étranger à la politique, à des passions, à des préoccupations, à ce qui se passe; étranger et/ou indifférent.*

1. Qui est d'un autre pays, d'une autre nation et plus largement d'une communauté géographique différente; relatif à un autre pays ou à d'autres pays, à leurs caractéristiques. *Force, langue, littérature étrangère; d'origine étrangère. Traduire la monnaie étrangère en monnaie nationale* (BONALD, *Législ. primit.* t. 1, 1802, p. 248) :

SYNT. *Accent, nom étranger; capitaux, journaux, marchés, produits étrangers; concurrence, domination, influence, intervention, occupation étrangère; devises, plantes étrangères; sous un ciel étranger.*

3. Qui est sans rapport avec quelqu'un ou quelque chose.

a) Qui n'est pas propre, naturel, familier à quelqu'un, à sa personnalité, qui est inconnu ou mal connu de quelqu'un. *Je suis homme et rien d'humain ne m'est étranger* [trad. d'un vers de Térence, *Heautontimoroumenos*] (SARTRE, *Mots*, 1964, p. 44). Cf. aussi ex. 5 :

b) Qui est sans lien, sans rapport avec quelque chose, qui ne fait pas partie d'un ensemble, qui est différent d'autre chose. *Objet, principe étranger; cause, pensée étrangère. Des considérations étrangères au sujet* (CHAMPFLEURY, *Bourgeois Molinch.*, 1855, p. 207).

Étranger

ÉTRANGER, -ÈRE adj. et n. XIV^e siècle. Dérivé d'*étrange*.

Fig. *Être étranger parmi les siens, dans sa famille, dans sa maison*, être ou se sentir différent de son entourage. *Être étranger dans son pays*, ne point en connaître les usages, ignorer volontairement ou non ce qui s'y passe, se tenir ou être tenu à l'écart de la vie publique.

1. Qui est sans attaches avec quelqu'un, ne lui inspire que de l'indifférence ou en éprouve à son égard. *Devenir étranger à une personne*, cesser d'avoir des liens d'affection ou d'amitié avec elle. *Cet homme nous est étranger*, rien ne nous attache à lui. *Nous sommes devenus complètement étrangers l'un à l'autre.*

1. Personne qui vient d'une autre nation. *C'est un étranger. Accueillir les étrangers. Les étrangers sont bien reçus dans ce pays.* Singulier à sens collectif. *Chasser l'étranger de son territoire.*

Par ext. Personne qui n'appartient pas à un groupe donné. *Dans ce village, on ne parle guère aux étrangers. Nous voulons rester entre nous, ne laissez entrer aucun étranger.*

Nom masculin singulier, Adjectif masculin singulier, Verbe au participe passé, masculin singulier.

Employé comme adjectif :

- qui s'est installé dans un pays autre que son pays d'origine.
- qui est relatif aux rapports avec les autres pays et nations.
- qui est sans rapport avec quelque chose (il est étranger à ce scandale).
- qui n'est pas propre ou naturel à quelqu'un.
- qui n'est pas connu (un visage étranger).

Employé comme nom :

- personne venue s'installer dans un pays autre que son pays d'origine.
- celui qui est d'une autre nation (les étrangers font du tourisme en France).
- celui qui n'appartient pas à un groupe, une famille, ou qui est considéré comme n'appartenant pas à un groupe, à une famille (c'est un étranger dans ce village).
- la personne de passage que l'on accueille chez soi plusieurs jours (Afrique).
- étranger à : indépendant, distinct.
- à l'étranger : en dehors des frontières nationales.

«Toute personne de naissance étrangère ou née d'un étranger, installée d'elle même ou à la suite de ses parents, dans le pays pour y vivre, y assurer sa substance et éventuellement celle de ses parents » (BONNAFOUS, 1991 : 19)

Donc toutes les définitions du mot « étranger » s'accordent pour dire que l'étranger est la personne qui vient de s'installer dans un pays, c'est à dire fraîchement arrivé.

Ce cadrage conceptuel effectué, on prendra appui sur des analyses de discours politiques, un genre discursif particulier où pourront se manifester les rapports entre les représentations culturelles de l'autre / soi et leur mise en scène langagière. On notera que les représentations

les plus stéréotypées sont évoquées par les discours sociaux supposés producteurs et diffuseurs de stéréotypes.

VII) Le travail d'analyse

Il s'agit d'examiner les manifestations discursives de la stéréotypie dans chacun des discours politiques de notre corpus, pour découvrir la manière de désigner et de représenter les autres. Nous avons déjà vu plus haut que le discours raciste est un discours sur l'autre, l'autre par rapport à soi. Dans l'ensemble de ces discours, le référent est soit le « nous », soit le « eux », c'est identité VS altérité ; tout en parlant du « nous », on parle de l'identité pour dire que ce n'est pas l'altérité pour dire la différence. Dans tous les discours, la figure de l'autre est toujours celle de l'étranger défini par sa dissemblance qui fait de lui le métèque, le marginal, l'exclu dont l'étrangeté est due à nombre de traits imaginés ou réels constitutifs de sa personnalité.

VII.1) Stéréotype de l'immigré sauvage :

André DESCHAMPS utilise un langage zoologique pour désigner les immigrés Africains et Arabes « [...] *Quand vous voyez des nègres et des Arabes comme des meutes d'hyènes* [...] ». Il compare les noirs et les Arabes à des hyènes, un langage qui nous rappelle les premiers contacts entre le colonisateur et les populations colonisées, où on regardait ces populations comme étant des bêtes sauvages, c'est l'image typique du jeune immigré tel qu'on le trouve dans nombre de discours politique, cette image qui à force d'être répétée est devenue le stéréotype du jeune immigré de la cité, synonyme de sauvagerie donc l'image de bestialité attribuée à ces jeunes est une continuation de celle attribuée à ses ancêtres.

S'ajoutent à l'image de bestialité, celle de l'agresseur, du paresseux « [...] *ils feraient mieux de bouger* ».

Jacques CHIRAC utilise le même langage zoologique pour désigner l'autre lorsqu'il fait allusion à des phénomènes physiologiques propres à lui ; le bruit et l'odeur : « *Si vous ajoutez à cela le bruit et l'odeur* [...] ». Il s'agit du même langage utilisé par les biologistes européens quand ils parlent des races et des missions civilisatrices.

- 41 - « *Allons nous laisser L'Île-de-France devenir une espèce de Bronx, avec ses querelles tribales et sa poussée communautariste ?* »

Le discours 41 réactive le stéréotype des Africains originaire, "les indigènes" qui vivent dans un système tribal caractéristique selon eux des communautés primitives, l'immigré se voit doté des mêmes stéréotypes imputés à ses ancêtres.

VII.2) Stéréotype de l'immigré à la famille nombreuse :

Jacques CHIRAC exprime dans ce discours son soutien aux Français qui côtoient les immigrés et qui souffrent de ce voisinage. Il emploie l'adjectif "*entassées*", dérivé du verbe *entasser* (qui signifie : mettre en tas, serrer des personnes dans un lieu étroit) pour évoquer l'idée d'un grand nombre « [...] *et qui voit sur le palier à côté de son HLM, entassée, une famille avec un père de famille, trois ou quatre épouses et une vingtaine de gosses, qui gagne 50000 francs par mois de prestations sociales sans naturellement travailler !* » C'est l'image de l'Africain ou l'Arabe qui ont beaucoup d'enfants.

Il dénonce indirectement la polygamie, une pratique qu'il ne mentionne pas directement ayant recours à l'implicite en faisant référence au nombre d'épouses du chef de la famille. Il fait usage de l'hyperbole quand il parle du nombre d'enfants « [...] *et une vingtaine de gosses.* ».

Après avoir mentionné quelques stéréotypes des immigrés dans la société française, puisque ce qu'il endure dans ce voisinage est insupportable. Il enchaîne ensuite avec la proposition « *ce n'est pas être raciste de dire cela* », que **VAN DIJK** désigne comme une stratégie de distanciation ou bien une stratégie de dénégation qui permettra ensuite d'introduire un ensemble de mesures à prendre contre ces gens.

« *Le père de famille qui gagne 50 000 francs sans travailler* » est exactement l'image de l'immigré paresseux profiteuse qui préfère vivre sur les aides que de travailler. Un stéréotype qui a des origines lointaines.

La partie qui précède cette phrase fonctionne comme une justifiante de la deuxième, c'est-à-dire que l'ensemble des représentations relatives aux immigrés qui sont toutes négatives justifient le sentiment qu'ont les Français, vivant côte à côte avec les minorités mais plus que cela, elles justifient les lois contre l'immigration comme l'indique la suite du discours. Donc le sujet énonçant a donné une représentation positive de soi et une représentation négative de l'autre, et a pu reproduire les stéréotypes racistes d'une manière innocente en apparence.

VII.3) Stéréotype de l'immigré profiteuse et paresseux

André DESCHAMPS évoque également dans son discours l'image d'un immigré exploiteuse qui, au lieu de travailler pour gagner sa vie, préfère bénéficier des allocations de chômage, ou bien voler les vieilles femmes.

« *Plutôt que d'agresser les pauvres bonnes femmes, ils feraient mieux de se bouger... On dit qu'ils déconnent parce qu'ils n'ont rien à faire. Mais s'ils n'ont rien à faire, ils n'ont qu'à rentrer chez eux.* »

Le même stéréotype s'exprime dans les discours suivants:

- 3 - « *À une immigration de travailleurs a succédé une immigration d'ayant droit.* »

(Jean-Louis DEBRE RPR, le Figaro/9/96 Mots à MAUX:24)

Les immigrés, selon DEBRE, sont arrivés en France d'abord comme travailleurs mineurs avant de s'installer définitivement, ils ont abusé de l'hospitalité des Français pour réclamer d'autres droits à leurs enfants : le droit d'être égaux aux Français, d'avoir un travail, le droit d'être naturalisé....etc.

- 4 - « *Nous faisons face aujourd'hui à une immigration d'allocutaires.* »

"*Immigration d'allocutaires*" : expression d'abord utilisée par l'extrême droite avant d'être reprise par les politiciens de droite (dont **SARKOZY** pendant la campagne présidentielle 2007) qui veut préciser que les immigrés ne travaillent pas mais vivent sur le dos des Français en percevant les allocations familiales ou chômage. Le discours de **Christian BONNET** illustre les immigrés comme des profiteurs et des paresseux qui viennent en France, non pas pour travailler mais pour vivre sur le travail des autres ou sur les impôts que ces derniers payent, ce stéréotype est souvent utilisé pour gagner des voix aux élections. Toutefois, l'influence de telles déclarations ne s'arrête pas là, de telles déclarations incitent à la haine et encouragent les pratiques racistes contre les immigrés.

Christian BONNET, UDF. Le Monde 14/01/1998, Mots à MAUX:24)

- 5 - « *Les Africains ne viennent pas ici en France pour trouver du travail mais du secours.* »

Jacques DUPAQUIER vice-président du conseil scientifique de l'INED.

Notons ici la désignation des immigrés par leur appartenance géographique, l'image de l'immigré Africain ici est celle de la personne qui vit dans son pays une situation lamentable, ce qui le pousse à chercher le secours ailleurs, ce secours, selon DUPAQUIER, il le trouve en France. Donc les Africains sont présentés comme un fardeau pour la société française.

- 6 - « *Les témoignages (...) affluent : " les immigrés abusent effrontément des lois sociales, assurés qu'ils sont de l'impunité. "* »

"*Les témoignages*" montre qu'il y a des gens qui suivent de près ce phénomène et qui apportent leurs témoignages, vient ensuite le mot « *affluent* » qui veut dire « *arriver en grand nombre* », ce qui montre la densité des événements relatifs aux immigrés. Notons également l'emploi de l'expression « *abusent effrontément* », qui signifie qu'ils se comportent avec insolence envers les Français qui leur ont ouvert le pays, ces immigrés profitent des aides sociales pour gagner de l'argent au lieu de travailler, assurés qu'ils ne risquent rien....

- 8 - « *Est-ce-que vous acceptez que des étrangers viennent chez vous, s'installent chez vous et ouvrent votre frigidaire, se servent ? Non, bien naturellement.* »

Le discours 8 est une comparaison faite entre l'immigré et l'étranger.

Le sujet énonçant compare la situation des immigrés en France à celle d'un étranger qui rentre dans une maison et fait comme s'il était chez soi, il utilise pour mettre l'énonciataire dans l'image la dualité chez soi / ailleurs.

La France est comparée à une maison, l'immigré à un étranger et les biens de la France à un frigidaire, donc comme on refuse à un étranger d'agir en propriétaire et de se servir de notre frigidaire, de même on ne peut pas accepter que ces immigrés aient les mêmes droits que les Français.

C'est l'image de l'intrus, du profiteur qui en abuse de votre hospitalité pour s'emparer de ce qui ne lui revient pas de droit.

- 9 - « *Les immigrés prennent le travail des Français (...) donc volent le pain des Français.* »

On présente les immigrés comme étant plus favorisés par rapport aux Français, au point de s'emparer de leur travail, donc ces immigrés qui volent le pain des Français en s'emparant de leur travail sont des voleurs, image négative qui incite à la haine et pousse les Français à adapter envers eux des comportements raciaux.

Le discours n°13 également reprend le stéréotype de l'immigré profiteur qui vient prendre l'emploi des français « (...) *parce qu'ils prennent nos emplois* » Ce fragment sert de justificateur au fragment antécédent, "*Nous renverrons les Arabes, les Africains et les Asiatiques chez eux*" c'est-à-dire que l'énonciateur annonce une certaine action jugée comme raciste qui est l'expulsion des immigrés, puis il la justifie en avançant la cause de cette expulsion : "*les immigrés prennent le travail des Français*".

En guise de conclusion nous dirons que ces discours nous transmettent tous la représentation stéréotypée de l'immigré profiteur qui arrive en France pour fuir les mauvaises conditions de son pays d'origine et pour profiter de l'humanisme, l'hospitalité et la prospérité économique du pays.

- 22 - « *Les étrangers sont toujours des usagers mais rarement des contribuables* ».

(Jean-Marie LE PEN, 06/10/1985)

D'abord LE PEN ici n'utilise pas le mot *immigré* mais plutôt *étranger*, puis l'adverbe toujours, rarement.

Le mot *étranger* signifie que ces gens ne sont pas du pays quelque soit leur statut, naturalisés ou non, ayant la nationalité ou non. **LE PEN** les considère toujours comme des étrangers.

LE PEN lance ici un jugement absolu sur ces étrangers, ils sont toujours profiteurs, consommateurs, passifs dans la société, paresseux et ne contribuent dans la société que très rarement. Donc les étrangers sont un fardeau, qu'il faut s'en débarrasser.

- 38 - « *Et à ceux qui ont délibérément choisi de vivre du travail des autres, ceux qui pensent que tout leur est dû sans qu'eux-mêmes ne doivent rien à personne, ceux qui veulent tout de suite sans rien faire, ceux qui au lieu de se donner du mal pour gagner leur vie préfèrent chercher dans les replis de l'histoire une dette imaginaire que la France aurait contractée à leur égard et qu'à leurs yeux elle n'aurait pas réglée, ceux qui préfèrent attiser la surenchère des mémoires, pour exiger une compensation que personne ne leur doit plutôt que de chercher à s'intégrer par l'effort et par le travail, ceux qui n'aiment pas la France, ceux qui exigent tout d'elle sans rien vouloir lui donner, je leur dit qu'ils ne sont pas obligés de rester sur le territoire national. »*

(Nicolas SARKOZY, discours de meeting à Agen, le25/06)

Comme vu dans le chapitre précédent - chapitre 2 - le discours raciste peut recourir à l'anonymat dans sa désignation de l'autre, c'est ce que fait SARKOZY ici avec le démonstratif « *ceux* » qui se répète plusieurs fois, le référent est bien évidemment les immigrés. Examinons ensemble ce discours pour pouvoir en tirer les stéréotypes latents ou explicites que mobilise le texte.

Délibérément, veut dire volontairement, pour dire que les immigrés ont choisi à leur gré de ne pas travailler - le sous-entendu ici est qu'il y a du travail - et de dépendre sur les autres, autochtones, pour les nourrir, Nous avons déjà rencontré ce stéréotype de l'immigré paresseux, l'intrus qui choisi les voies les plus faciles pour gagner son pain, et c'est le stéréotype qui se répète dans l'ensemble du texte, il y a toujours le stéréotype de l'immigré inassimilable puisqu'il dit « *plutôt que de chercher à s'intégrer* » présuppose que ces gens la ne sont pas encore intégrés.

Les stéréotypes et les caractères de l'autre tels qu'ils ont été dessinés conduisent à la seule conclusion que ces gens la n'aiment pas la France, donc doivent subir le seul sort qu'ils méritent qui est l'exclusion. Le mot « exclusion » n'est pas mentionné ici parce que **SARKOZY** utilise l'adoucissement de ses propos, l'euphémisme au lieu de dire « rentrer chez vous » ou « vous devez être expulsé », il dit « *ils ne sont pas obligés de rester sur le territoire national.* ».

VII.4) Stéréotype de l'immigré source d'insécurité:

- 7 - « Je vous offre un appartement pour vous et votre famille Pendant trois mois et vous verrez que ce projet de loi DEBRE est trop timide, je vous trouverai même une loi de parking devant l'immeuble, mais je ne vous garantis pas que vous retrouverez votre voiture ! »

Parmi les stéréotypes très répandus de l'immigré, celui de l'immigré source d'insécurité. En effet, les immigrés sont souvent présentés comme une source de trouble, ils répandent la terreur là où ils vont par leurs pratiques mafieuses. Ces images de l'immigré présentées par les hommes politiques et propagées par les médias dans la société nuisent aux immigrés dans la société et les exposent aux pratiques haineuses et agressives, comme la discrimination et le racisme.

Dans le discours n°7, l'énonciateur s'adresse aux opposants de la loi DEBRE (sur le droit de séjour et d'entrée en France) qui la jugent trop rigide : proposition aux immigrés de vivre dans la banlieue pendant trois mois pour voir que la loi DEBRE n'est pas suffisante pour maintenir la sécurité dans ces lieux, parce que ces gens là "qui sont les jeunes immigrés" sont des mafieux, des voleurs, le mot "jeunes immigrés" n'est pas mentionné mais on peut le détecter dans le contexte, on sait très bien que les immigrés habitent majoritairement dans les quartiers de banlieues réputés difficiles, également l'émetteur ne dit pas que ces jeunes immigrés sont des voleurs mais il le sous-entend d'après la phrase "*je ne vous garantis pas que vous retrouverez votre voiture.*"

Donc les stéréotypes de l'immigré mentionnés dans cet énoncé sont l'immigré mafieux, dangereux. Le sujet énonciateur va faire travailler ces stéréotypes pour consolider ses arguments en faveur de la loi DEBRE, il essaye de convaincre les opposants de cette loi en leur présentant une image terrible de l'immigré.

- 12 - « Les foyers d'Africains noirs combinent à des degrés divers mais toujours à grande échelle : suroccupation, trafics en toutes genres, activités économiques parallèles : drogue, prostitution... (...) il s'agit de zones de non droit où se reconstituent, par ethnies, les villages communautaires mais dans des conditions ahurissantes. Les foyers reposent sur le système tribal Africain où les anciens exercent leur autorité sur la communauté. (...) Non seulement le foyer n'a pas constitué le creuset d'intégration par l'habitat mais il a au contraire maintenu dans un isolement identitaire et culturel ses bénéficiaires. »

D'abord l'expression "*les foyers d'Africains noirs*" montre bien qu'il s'agit d'un groupement isolé. Notons également le mode de désignation de l'immigré, il est désigné par son origine et sa couleur, ce qui leur donne un air d'étrangeté et marque leur extériorité par rapport à la communauté française. Tous les maux de la société paraissent exister dans les foyers où

résident ces groupes : « *suroccupation, trafics en toutes genres : drogue etc.* » c'est l'anarchie totale, la sauvagerie, la jungle "*il s'agit de zones de non droit*".

Le discours donne de ces foyers l'image traditionnelle vue sur les medias des tribus Africaines et de leur système social, le sujet parle d'une société communautariste à l'intérieur d'une autre individualiste : "*il s'agit de zones de non droit où se reconstituent, par ethnies, les villages communautaires mais dans des conditions ahurissantes Les foyers reposent sur le système tribal Africain où les anciens exercent leur autorité sur la communauté*"

En entendant ce discours, l'interlocuteur français ressent le danger de dépaysement dans sa propre société, danger qui survient de la non-intégration de l'autre, l'étranger qui s'attache à ses particularités qui font de lui un être bizarre, le stéréotype de l'Africain dans la littérature coloniale ; ajoutés à cela les stéréotypes qu'il acquiert dans la société française : l'Africain inassimilable, dangereux, mafieux.

VII.5) L'immigré destructeur de l'âme nationale :

- 19 - « *Je ne permettrai, de quelque façon que ce soit, que la France soit ruinée. Nous sommes prêts à recourir aux armes, à la guerre s'il le faut, afin d'empêcher cette éventualité, (...) Demain les immigrés s'installeront chez vous, mangeront votre soupe et coucheront avec votre femme, votre fille ou votre fils. Permettriez-vous que le plombier que vous avez appelé pour réparer votre robinet se couche dans votre lit ? Les misérables curieux de voir comment la poule aux œufs d'or pond, sont venus en hordes pour investir l'occident, mais vous ne vous rendez pas compte que cette poule peut se casser et alors, il n'y aura plus d'œufs d'or.*"

Quotidien turc Gunes du 12/11/84-déclaration de Jean Marie LE PEN

Ici, **LE PEN** n'est pas seulement le porte parole de son groupe mais le défenseur de son pays, il se donne l'allure de quelqu'un de très puissant qui est en mesure de prendre des décisions, c'est le leader "*je ne permettrai*".

Il y a un état d'alerte dans son discours, examinons les mots que **LE PEN** utilise ici :

« *Ruinée, armes, guerre* » ces mots donnent l'impression d'une situation catastrophique, **LE PEN** utilise le mot « *ruinée* » pour dire que les immigrés peuvent conduire le pays à l'état de ruine ; face à cet état, **LE PEN** et derrière lui tous ceux désignés par le pronom « *nous* », sont prêts à recourir aux moyens les plus violents pour se défendre contre cette menace que constitue "l'autre", destructeur de l'âme nationale. . "*Nous sommes prêts à recourir aux armes, à la guerre s'il le faut, afin d'empêcher cette éventualité*".

Cette confrontation violente entre le « nous » et le « eux » donne l'air d'une présence dangereuse, d'un ennemi contre lequel il faut se défendre à tout prix.

Le discours de **LE PEN** ici est allé si loin en décrivant la relation autre / soi comme une relation entre deux ennemis.

« Demain les immigrés s'installeront chez vous, mangeront votre soupe et coucheront avec votre femme, votre fille ou votre fils. Permettriez- vous que le plombier que vous avez appelé pour réparer votre robinet se couche dans votre lit ? Les misérables curieux de voir comment la poule aux œufs d'or pond sont venus en hordes pour investir l'occident, mais vous ne vous rendez pas compte que cette poule peut se casser et alors, il n'y aura plus d'œufs d'or. »

LE PEN rend l'image encore plus inquiétante, car l'autre est si proche : proximité spatiale "s'installeront chez vous" et temporelle "Demain" ; le profiteuse sera demain chez soi, il s'appropriera tout ce qui m'appartient, ce qui nécessite une action immédiate. Il faut cependant noter qu'à l'usage stéréotypé de l'immigré comme menace et comme profiteuse, il a réactivé ici le stéréotype de l'immigré dénué de toute capacité intellectuelle, ce qui l'oriente vers les travaux qui dépendent de la force physique tel un "plombier", pour dire que les immigrés ne sont doués que pour faire ce genre de travail.

LE PEN compare les immigrés qu'on fait venir en France pour travailler à un plombier appelé pour réparer le robinet : le comportement envers l'immigré doit être de la même façon qu'un plombier qui vient pour réparer le robinet, tous deux ont des limites à respecter, tous deux doivent partir après avoir terminé leur tâche.

Cette comparaison accorde aux immigrés le même statut social inférieur que celui des plombiers : *« Les misérables curieux de voir comment la poule aux œufs d'or pond, sont venu en hordes pour investir l'occident, mais vous ne vous rendez pas compte que cette poule peut se casser et alors il n'y aura plus d'œufs d'ors ».*

L'adjectif « misérables » montre que les immigrés viennent en France pour fuir leur conditions impitoyables, la France telle qu'elle est présentée par **LE PEN** est le refuge pour ces misérable, il compare la France à une poule qui pond des œufs d'or. Il utilise le nom « hordes », qui signifie des groupes d'individus turbulents et destructeurs, c'est pour dire que ces gens là sont venus ici pour détruire l'identité de la France, dérober ses richesses et profiter de sa prospérité.

L'image négative que donne **LE PEN** à l'immigré suscite bien sûr des réactions de la part des citoyens menacés, cette réaction pourra se manifester dans des formes de xénophobie, de racisme et de discrimination raciale en logement et dans les fonctions.

- 20 - *« Je suis pour le vivre ensemble et non pour le côté à côté qui finit par le face- à- face. »*

Jean Pierre BRARD, CAP, Libération 26-27/10/1996.

Ce discours traduit en quelque sorte la vision ségrégationniste qui voit dans l'immigré un être inassimilable, qu'on doit garder envers lui une certaine distance : *« pour le vivre ensemble /*

non pour le côté à côté », c'est-à-dire qu'il accepte l'immigré chez lui mais à condition qu'il ne soit pas si proche.

- 21 - « *Ce phénomène angoissant nous impose ses coutumes, ses mœurs, sa religion et nous vole nos âmes (...) La marée de l'immigration va nous submerger après nous avoir ruinés.* »

Jean- Marie LE PEN, Paris, le 1er mai 1996.

LE PEN désigne l'immigration comme un phénomène angoissant, menaçant ; les immigrés portent atteinte à l'identité nationale française avec leurs mœurs, coutumes religiontout ce qui constitue l'identité étrangère...

Le mot "marée" utilisé ici métaphoriquement c'est pour indiquer selon LE PEN le grand nombre d'immigrés entrant en France, ce nombre immense, tel que le juge LE PEN, va ruiner les valeurs et l'identité de la nation ce qui conduira à sa disparition, donc c'est toujours le vocabulaire de violence de danger de menace qui joue sur les émotions de l'auditoire et le met en état constant d'alerte.

- 23 - « *Le type de problèmes auxquels nous allons être confrontés n'est plus l'immigration mais l'invasion.* »

L'idée de *l'immigration source de problème* revient dans ce discours, selon l'énonciateur il ne s'agit plus d'immigration mais d'invasion ", l'immigration est comparée à une pénétration massive des étrangers accompagnée de destruction et de violence.

Stéréotype de l'immigré déstructure de l'âme nationale cette image présente l'immigré comme un danger à confronter, un ennemi à se défendre contre lui. Cette représentation va créer des sentiments haineux chez les Français ces sentiments qui vont être traduits par des réactions violentes.

- 24 - « *Deux millions et demi de chômeurs, ce sont deux millions et demi d'immigrés en trop.* »

Jean-Marie LE PEN, 1984

LE PEN établit une relation causale entre l'immigration et le chômage, sans le dire directement, il la glisse sous un mode sous-jacent, donne le même nombre pour les chômeurs que pour les immigrés rentrants en France.

LE PEN présente le stéréotype de l'immigré source de chômage.

- 25 - « *Il y a une inégalité des races, c'est évident.* »

Jean-Marie LE PEN, 13/05/1985

LE PEN parle dans ce discours de la théorie raciste de l'inégalité des races, il pose comme évidence cette inégalité.

Inégalité veut dire qu'il y a une race supérieure et une autre inférieure, **LE PEN** prétend être de cette race supérieure alors que les immigrés sont de la race inférieure, cela conduit à l'infériorisation des immigrés et à une mauvaise conduite envers eux.

- 26 - « *Pour maintenir un climat de paix dans une communauté, dans une collection, il est évident qu'on a plus de chance quand on est semblable que lorsqu'on est dissemblable. Nous ne faisons qu'appliquer en politique ce qui est la règle élémentaire du bon sens et qui commande d'abord d'appliquer ses propres devoirs vis-à-vis de soi même et des siens.* »

Jean-Marie LE PEN, Mots à Maux:78

La dissemblance dans une société met sa paix en danger, on peut comprendre de ce discours que le multiculturalisme soit une menace pour la communauté française, ce multiculturalisme est le résultat de l'existence au sein de la communauté de différentes collections d'immigrés. C'est le stéréotype de l'immigré inférieur, qui est source d'insécurité. Donc la préférence nationale doit être appliquée pour préserver son pays contre les menaces de l'étranger.

- 27 - « *Le phénomène de l'immigration continue de faire peser sur l'avenir de notre pays une menace mortelle.* »

L'immigration pour **LE PEN** est un phénomène qui constitue pour la France une menace très dangereuse, qu'il qualifie de mortelle. Ces mots arrivés au grand public vont engendrer chez lui des réactions violentes afin de contrer cette menace.

- 28 - « *Nous sommes ni raciste ni xénophobe, notre but est que, tout à fait naturellement, qu'il y aura une hiérarchie parce qu'on a affaire avec la France et la France est le pays des Français.* »

LE PEN, 7 juillet 1986

LE PEN est porte parole de son groupe, son discours est une dénégation du racisme, il refuse tous les reproches de racisme ou de xénophobie qu'on fait à son groupe. Puis il justifie le jugement négatif qu'il a sur l'immigration, la hiérarchisation qu'il réclame pour les Français par rapport aux immigrés est légitime par principe de préférence nationale.

- 29 - Pour lui, en effet, l'immigration n'est rien d'autre qu'«*une invasion de l'étranger qui menace la France, au même titre que l'immigration des allemands de 1939 ou de 1914. Si nous n'avions pas combattu, nous serions allemands et demain si nous ne combattons pas, nous ne serons plus Français, nous serons Arabes.* » Moyennant quoi, **Mr LE PEN** avertit tout un chacun

qu'il « portera plainte contre ceux qui taxeront le Front National de raciste [...] l'immigration, loin d'être un choc culturel comme l'écrivent les journaux, est un choc physique insupportable pour les Français qui ont le sentiment d'être menacés dans leur intégrité et dépouillés de leur avenir.»

Le Quotidien de Paris 1983 N°1177 reprise des mots de Jean-Marie LE PEN

Les étrangers arrivant en France sont comparés aux allemands qui ont envahi la France, c'est-à-dire que l'immigration égale l'invasion, les immigrés et les envahisseurs doivent être traités de la même façon, c'est-à-dire comme des ennemis.

L'ennemi en 1939 est l'allemand, l'ennemi aujourd'hui est l'Arabe, **LE PEN** appelle au combat les Arabes pour éviter de « devenir » Arabe, de perdre leur identité.

Ces combats vont prendre plusieurs formes : racisme, xénophobie, ségrégation, etc.

Malgré ces déclarations, **LE PEN** insiste sur le fait qu'il n'est pas raciste et qu'il poursuivra en justice tous ceux qui le taxeront de raciste.

« L'immigration, loin d'être un choc culturel comme l'écrivent les journaux, est un choc physique insupportable pour les Français qui ont le sentiment d'être menacés dans leur intégrité et dépouillés de leur avenir. »

LE PEN parle ici de l'immigration comme un choc culturel, c'est-à-dire né du contact de deux cultures complètement différentes, mais ce n'est pas seulement les différences de culture qui engendrent ce choc mais le contact physique est plus dur, il est insupportable, l'existence des immigrés sur le territoire français menace l'identité du pays et met en péril l'avenir de la France. « *Dépouillé* » veut dire que les Français n'ont aucun avenir si les immigrés restent en France.

- 30 - *« Un jeune homme de 19 ans égorgé dans le métro, le lendemain, un retraité poussé par un fou sous le train, aujourd'hui une vieille dame qui meurt quelques heures après avoir été attaquée par des voleurs de sac de main. Sans parler de tous les délits non recensés dont les victimes n'ont même pas été porter plainte, sans parler de tous les délits non recensés et que si par chance elle en avait une, le coupable serait immédiatement remis en liberté par la justice de gauche.*

L'insécurité grandit chaque jour au point de priver les citoyens de leurs libertés les plus précieuses [...] la complaisance, voire même la complicité dont les truands bénéficient, par principe de la part des politiciens de la majorité parlementaire, la montée de l'immigration et du chômage contribuent à créer un véritable bouillon de culture où prolifèrent tous les miasmes de la décadence.

Le peuple qui travaille, qui paie et qui souffre le plus de ces désordres, aspire au rétablissement de l'ordre dans la cité [...] il en a ras-le-bol de payer pour financer l'invasion du pays par les chômeurs et les clochards du tiers-monde.

Il veut pouvoir vivre en paix et en sécurité dans ses logements, ses rues, ses ateliers, à l'abri des menaces d'une pègre de plus en plus insolente et agressive, il s'étonne avec nous que l'on ne se soit pas attaqué à la principale cause du déficit : les centaines de milliers de chômeurs étrangers, dont la plupart n'ont jamais occupé d'emploi stable ou durable, et qui viennent de leurs pays pour vivre aux crochets des travailleurs et des contribuables. »

Appel de J.M. LE PEN

dans RLP / HEBDO 2/12/82

LE PEN commence le discours en nous rapportant une suite de malheureux événements, sorte de faits divers derrière lesquels se trouvent les immigrés, présentés comme des criminels qui sèment la terreur là où ils vont.

Leurs victimes sont innombrables, « *Sans parler de tous les délits non recensés* », ces gens ne sont pas seulement la victime des immigrés, qualifiés de « *truands* », mais également des conspirations de la part du parti de gauche (le Parti Socialiste) : " *Le coupable serait immédiatement remis en libéré par la justice de gauche.* "

" *L'insécurité grandit chaque jour au point de priver les citoyens de leurs libertés les plus précieuses.* "

L'immigration devient un problème qui rend la vie très dure aux citoyens français, il les prive de leur liberté et leur droit de vivre en sécurité. LE PEN qualifie la situation que crée la montée de l'immigration et le multiculturalisme qu'engendre l'existence d'une immigration multiraciale comme étant un état de putréfaction : " *La montée de l'immigration et du chômage contribue à créer un véritable bouillon de culture où prolifèrent tous les miasmes de la décadence. Le peuple qui travaille, qui paie et qui souffre le plus de ces désordres, aspire au rétablissement de l'ordre dans la cité [...] il en a ras-le-bol de payer pour financer l'invasion du pays par les chômeurs et les clochards du tiers-monde.* »

Le peuple Français est présenté comme une victime dans sa relations avec les immigrés, les Français selon LE PEN payent de leur travail, de leur effort, pour faire vivre les immigrés, qui viennent pratiquement du tiers-monde pour chercher du travail n'en trouvent pas, donc ils contribuent à l'élévation du chômage dans la société française.

LE PEN utilise le mot « *pègre* » qui signifie escroc, pour parler de ces immigrés en France dont l'existence devient de plus en plus dangereuse.

Ce peuple se joint au FN pour dénoncer cette situation malsaine et ensemble, ils réclament une solution, si évidente pour LE PEN parce que la cause est bien connue : " *la principale cause du déficit: les centaines de milliers de chômeurs étrangers.* "

Ces étrangers viennent en principe en France pour travailler, mais pour **LE PEN**, ils ne sont là que pour vivre sur le travail des autres et profiter des aides sociales : "*et qui viennent de leurs pays pour vivre aux crochets des travailleurs et des contribuables*".

Plusieurs stéréotypes sont présentés dans ce discours : l'immigré menaçant, source d'insécurité, fardeau et profiteur.

- 31 - « *Le chômage de trois millions de travailleurs est une honte nationale, une honte nationale qui dure depuis dix ans, causée par la folie politique de l'immigration.* »

Discours de LE PEN à l'occasion du 1^{er} Mai 1990, 4-5 mai

Le taux élevé de chômeurs parmi les travailleurs français, dit **LE PEN** est une honte car pour lui, il est le résultat des politiques gouvernementales qui encouragent l'immigration, cause du chômage.

- 32 - « *La montée en puissance de ces phénomènes conséquents de l'immigration suit la même courbe tous les ans, le chômage la criminalité, la délinquance, la drogue augmentent entre 8 % et 10%.* »

LE PEN Saint Franc

LE PEN établit ici une relation relative entre la montée des problèmes sociaux -criminalité, drogue, délinquance - et la croissance de l'immigration, pour affirmer qu'il s'agit de phénomènes conséquents de l'immigration.

- 36 - « *Les mineurs de 1945 n'ont rien à voir avec les géants noirs des banlieues d'aujourd'hui qui ont moins de 18 ans et qui font peur à tout le monde.* »

(Propos de Nicolas SARKOZY en conseil de ministres présentant son projet de loi sur la délinquance des mineurs rapporté par le Canard enchaîné 07/06)

Dans ce discours **SARKOZY** parle des jeunes noirs comme étant des géants qui diffusent la culture de la peur dans leurs quartiers, ce sont des mafieux qui répandent la terreur parmi les habitants de la banlieue, ils sont présentés ici comme la cause de l'insécurité dont souffrent les quartiers de la banlieue, décrits souvent par l'expression "quartiers sensibles" et des cités.

Notons ici l'emploi de l'hyperbole dans l'expression "géant" par laquelle **SARKOZY** désigne des jeunes noirs de moins de 18 ans, pour dire qu'ils ont du pouvoir dans les quartiers où ils habitent. Notons aussi la comparaison qu'il établit entre les immigrés aujourd'hui "géant" et ceux de 1945, désignés par le nom « mineur », cette comparaison donne à voir le danger croissant de ces immigrés.

Bien sûr, toutes ces représentations faites de l'immigré vont donner de lui l'image la plus odieuse et la plus terrible, et créer chez les citoyens les sentiments les plus mauvais, ce qui

pourra être traduit par des actes violents ou des comportements raciaux, comme la ségrégation de lieu et la discrimination dans le travail.

VII.6) Stéréotype de l'immigré inassimilable, menaçant.

- 10 - « Le temps est révolu d'une immigration de proximité qui était une immigration européenne issue de pays où dominait la civilisation judéo-chrétienne ou gréco-latine (...) la population étrangère appelée à accéder à la nationalité française comporte désormais des ressortissants relevant de communautés attachées à des valeurs radicalement différentes des nôtres, quand elles ne leur sont pas antinomiques. »

Le temps dit le sujet avec regret, n'est plus d'une émigration de groupes proches de nous qui arrivent de pays voisins comme c'était le cas avec l'immigration espagnole, portugaise, italienne ou russe ...etc. c'est-à-dire de sujets avec lesquels on partage les mêmes valeurs occidentales "où dominait la civilisation judéo-chrétienne" ou comme le dit un membre du parti UDF : « D'une immigration européenne, proche culturellement, donc facilement assimilable, nous sommes passés à une immigration plus difficilement assimilable en raison justement de différences historiques et culturelles profondes. »

Christian ESTROSI, UDF (Assemblée Nationale, juillet 1993)

Donc à une immigration facilement assimilable du fait de ses origines, de sa culture, semblables à la culture française s'est substituée une mauvaise immigration, difficilement assimilable du fait des différences culturelles.

« La population étrangère appelée à accéder à la nationalité française comporte désormais des ressortissants relevant de communautés attachées à des valeurs radicalement différentes des nôtres, quand elles ne leur sont pas antinomiques. »

L'autre culture, celle de l'Africain ou de l'Arabe, n'est pas seulement différente de celle des Français mais elle peut s'opposer à elle, ce qui rend difficile son adaptation à la nouvelle culture et donc son acception dans le corps social français.

- 11 - « Il est clair que le mélange des cultures et des modes de vies suscite lui aussi des problèmes, l'immigration est un problème culturel. »

Le sujet énonçant avance une idée comme étant une évidence, que plusieurs cultures dans un même espace provoquent naturellement des problèmes, de cela s'ensuit que l'existence de personnes qui sont les immigrés avec une culture très différente en France devra engendrer un problème culturel. Cette culture étrangère qui vient cohabiter avec la nôtre ne peut que nuire à sa pureté et à ses valeurs.

Donc l'immigration est un problème qui nécessite des solutions. Cette image aura bien sûr ses répercussions sur la société et sur l'opinion française qui va adopter envers l'immigré un point de vue relatif à son image comme source de problème.

- 12 – « (...) *Non seulement le foyer n'a pas constitué le creuset d'intégration par l'habitat mais il a au contraire maintenu dans un isolement identitaire et culturel ses bénéficiaires.* »

L'énoncé suivant montre combien l'intégration est un échec dans les foyers d'Africains, ces foyers empêchent ses habitants de s'intégrer et les laissent isolés culturellement du milieu où ils vivent.

- 13 - « *Nous renverrons les Arabes, les Africains et les Asiatiques chez eux. Ce n'est pas par haine, mais parce qu'ils souillent notre identité nationale et parce qu'ils prennent nos emplois.* » **Bruno MEGRET, Front national, New York Times, 02/02/1997.**

Bruno MEGRET s'exprime à la 3^{ème} personne du pluriel, il est porte parole de son groupe, l'action est exprimée au temps futur, elle a une valeur de décision.

L'auteur parle ici de l'expulsion des immigrés mais fait recours à l'euphémisme, au lieu de dire expulser, il utilise le verbe « *renvoyer chez eux* » pour atténuer la rigidité de l'action. Pour le mode de désignation des immigrés, on remarque ici qu'ils sont désignés par leur appartenance ethnique ou géographique, les Arabes les Africains, les Asiatiques.

Notons aussi l'utilisation du verbe « *souiller* » qui donne l'impression que ces immigrés ont une culture sale qui porte atteinte à celle de l'énonciateur.

Après avoir parlé de mesures fermes à prendre envers ces immigrés, consistant en leur expulsion, il justifie cette action tout en niant que le motif soit un sentiment de haine, il s'agit pour lui plutôt d'un sentiment d'insécurité et de peur sur son identité menacée, c'est-à-dire qu'après avoir énoncé l'action, il nie que le racisme soit le motif derrière cette action, la cause n'est pas nous mais eux, ils déshonorent notre identité. L'énonciateur laisse ici entendre le stéréotype de l'immigré menaçant, il y a aussi la valorisation de sa culture par rapport à celle de l'autre, c'est ce qu'appelle **VAN DIJK** le nationalisme.

Donc deux stratégies du discours raciste sont utilisées ici : le déni du racisme et la justification de son comportement envers l'autre.

- 37 - « *J'ai reçu le père malien et le frère [d'un des deux jeunes électrocutés dans un transformateur EDF, origine des émeutes de novembre 2005] le père, qui est depuis trente ans en France, ne parlait pas français, le fils qui est né en France et va au Mali seulement pour les*

vacances, était en boubou. » **Nicolas SARKOZY** (à l'émission **culture et dépendances**, de **Franz Olivier Giesbert**, sur **FR3** le **21/2006**)

Dans ce discours, **SARKOZY** nous raconte les détails de sa rencontre avec la famille d'un des deux jeunes électrocutés dans un transformateur à la suite d'une poursuite par les policiers, remarquons la façon de représenter le père et le frère maliens, **SARKOZY** ne se contente pas de mentionner ses visiteurs mais il choisit de les décrire pour ses téléspectateurs, l'image du père que nous transmet le sujet est celle très répandue en France de l'immigré inassimilable, **SARKOZY** ne le dit pas ouvertement mais le glisse dans son discours à travers la phrase « *le père, qui est depuis trente ans en France, ne parlait pas français* » donc il n'est pas intégré, le fils n'échappe pas à la stigmatisation : « *né en France* », et ne dit pas Français, « *était en boubou* », on peut se demander qu'est-ce que le mot boubou vient faire ici ?

Le boubou est signe ici de culture différente qui existe au sein d'une culture majoritaire, donc ces particularités marquent le manque de capacité ou volonté d'assimilation.

C'est exactement le discours différentialiste qui met en accent les différences de l'autre pour le stigmatiser et le dévaloriser, la culture de l'autre étant regardée comme inférieure à la nôtre, ses adhérents sont aussi dévalorisés, si le sujet ici dit que l'autre culture est antinomique à la nôtre, alors que le sujet valorise sa culture, cela sous-entend que l'autre culture est dévalorisé.

Si on fait un retour en arrière, on peut remarquer que le même discours qui parle d'une culture différente date du XIXe siècle, quand on parlait des premiers immigrants : les italiens, les espagnols et ceux venant de l'Europe de l'Est que l'on jugeait à l'époque "inassimilables".

« La figure de l'italien dans la presse populaire du début du siècle, en particulier dans les faits divers, n'a rien à envier à celle du maghrébin ou de l'Africain aujourd'hui. L'italien est décrit comme "inassimilable" parce que violent, délinquant "par nature", à peine civilisable et fanatique religieux, sans oublier « le bruit et l'odeur. » (Mots à Maux : 111)

On peut voir que les discours contemporains reprennent les stéréotypes de l'immigré tels qu'ils sont apparus avec les premières vagues de l'immigration, l'immigré est délinquant, dangereux, inassimilable.

- 14 - *« Je n'ai pas peur de dire : je suis de ceux qui pensent qu'il faut défendre l'identité française, qui est une identité culturelle, une identité économique et même une identité spirituelle, au sens transcendantal du mot. »*

Claude ALLEGRE ; PS, TF1, 20/04/1998.

La phrase avec laquelle commence notre énoncé laisse entendre un certain sens : le sujet annonce « *ne pas avoir peur* » de dire ce qu'il a dit, comme s'il devait avoir peur de ce qu'il dit. En effet, le sujet présuppose que son énoncé lui vaut des accusations de racisme, car il est

devenu fréquent dans le discours raciste d'avoir recours à ce genre de formules, valorisation de sa culture et de son identité par rapport à d'autres cultures qui seront dévalorisées.

Le verbe défendre indique qu'il y a un danger contre lequel il faut se défendre, il s'agit de défendre son identité contre les autres identités.

L'autre identité même si on ne lui fait pas référence explicitement, est incluse implicitement comme sujet à comparaison, quand le sujet parle de son identité comme étant une identité culturelle, cela sous-entend que l'autre identité n'est pas culturelle mais barbare. L'identité économique fait référence à l'idée de l'étranger qui vient fuir la misère pour profiter de la prospérité économique, il rejoint ici l'idée exprimée dans les discours contenant le stéréotype de l'immigré profiteur.

La comparaison que donne le texte à voir est une comparaison très ancienne entre le nous/eux qui donne respectivement les stéréotypes suivants culture/nature, prospérité/misère, identité spirituelle/identité sauvage.

- 15 - « Certains de ces jeunes veulent s'intégrer mais beaucoup se promènent encore avec leurs costumes traditionnels. »

Examinons un peu la structure de l'énoncé et essayons de lire entre les lignes, notons au passage l'utilisation de l'article indéfini « *certain*s » pour dire que ce n'est pas tous les jeunes immigrés qui veulent s'intégrer, mais une partie seulement,

Le verbe "*veulent*" laisse entendre que l'intégration est une question de volonté, c'est aux immigrés de choisir de s'intégrer ou non. Ce que montre bien la suite de l'énoncé : le grand nombre refuse de s'intégrer, mais cette conclusion n'est pas mentionnée directement dans le discours, le sujet énonçant la sous-entend « *mais beaucoup se promènent encore avec leurs costumes traditionnels* », car d'après ce qu'on connaît sur l'intégration, « s'intégrer dans une société est adopter les idées de celle-ci, son mode de vie y compris la façon de s'habiller ...etc. » donc ces jeunes qui se promènent dans leurs costumes traditionnels sont inassimilables.

Le syntagme "costumes traditionnels" renvoie lui aussi au stéréotype de l'immigré inassimilable, qui ne change pas ses habitudes.

- 16 - « L'intégration, ce n'est pas le voile islamique, la gandoura ou le boubou. Mais que tous les Arabes, les noirs et les Asiatiques soient en costume cravate ou en jean. C'est comme cela que j'ai envie de les voir dans les rues. »

Dans le discours 16, le sujet énonçant commence d'abord son discours par une définition négative de ce qu'est l'intégration, c'est-à-dire définir l'intégration par ce qu'elle n'est pas, il

cite un nombre de signes vestimentaires qui empêche cette intégration parmi lesquels le voile islamique, la gandoura, le boubou.

Le discoureur explique davantage la vision intégriste française, où tout signe d'extériorité qui renvoie à une identité autre que celle du groupe majoritaire est traduit comme signe de refus d'assimilation, il est donc rejeté.

Pour être pleinement intégrés, selon le sujet énonçant, les immigrés quelque soit leur origine doivent tous être uniformes, doivent avoir la même allure, tous en costume cravate ou en jean, mode vestimentaire typiquement occidental, le seul signe possible d'intégration selon l'énonciateur.

En rejetant ces signes qui marquent la différence et en imposant une norme aux immigrés, on rejette du même coup leur origine, leur identité religieuse, leur origine culturelle et on refuse du même coup le multiculturalisme, ces signes sont jugés incompatibles avec l'identité française.

- 33 - « La France pouvait, à travers des erreurs bien humaines, il faut le dire se flatter, se vanter de son action coloniale qui avait très généralement et presque toujours été inspirée -à coté bien sur d'opérations mercantiles mais qui n'étaient pas le fait ni de l'administration française ni de son armée - avait accompli un ouvrage de grande élévation humaine et qui, à côté de l'instituteur, de la bonne sœur de l'hôpital, du missionnaire, le militaire qui faisait régner l'ordre entre les tribus, qui établissait la paix, qui était le bras de la justice rendue, participait à une œuvre de civilisation. »

LE PEN, Gloire à l'armée française non au socialisme, 25 et 27 Février

LE PEN rend gloire à une action criminelle qu'a commit la France dans les pays qu'elle occupait, cette action visait à faire sortir les populations habitant ces pays de l'ignorance vers la civilisation.

- 34 - « Lorsque nous disons que nous voulons défendre nos racines, [...] lorsque nous mettons en garde contre le péril démographique, lorsque nous dénonçons le danger terrible de l'immigration-invasion, nous sommes les porte-paroles de notre vieille mémoire. »

Entendez le chant du peuple Français, 5 et 6 septembre 1996

LE PEN ici avance un nombre d'arguments pour justifier son point de vue envers les immigrés, défendre les racines de la France, se défendre contre le nombre croissant des immigrés qui met en danger la structure démographique de la population. Il prend le rôle de défenseur des valeurs du pays.

- 35 - « La politique actuelle mène à la ruine économique et sociale, à un chômage aggravé. Une immigration étouffante, au fiscalisme écrasant, elle est incapable d'enrayer la perte de

l'indépendance et de l'insécurité publique, elle prend le risque d'affrontement et d'agression multiple, et même comme je lai dit, de guerre civile. »

Entendez le chant du peuple Français, présent 5 et 6 septembre 1996

La politique gouvernementale qui encourage l'immigration est la cause d'une possible ruine, à des crises économiques et sociales, au chômage, cette immigration risque de plonger le pays dans une guerre civile, les immigrés sont présentés comme des citoyens bénéficiant de pouvoirs énormes dans la société française.

- 39 - « Nous sommes les victimes d'une invasion apparemment pacifique, mais qui évidemment nous menace mortellement dans notre identité et notre sécurité. »

Jean-Marie LE PEN Présent, 30-31/09/1991

C'est toujours l'image de la victime que se présente **LE PEN** de lui et de sa société, il compare l'entrée d'immigrés en France à une invasion mais seulement d'apparence pacifique, c'est-à-dire non violente comme c'est toujours le cas pour les invasions mais qui cependant laisse les mêmes dégâts que ceux d'une réelle invasion du moment où elle conduit à la ruine de l'identité et de la sécurité. L'immigré est une menace pour le pays dans son intégrité.

- 40 - « Au lieu de dire les bougnoules à la mer, disons qu'il faut organiser le retour chez eux des immigrés du tiers monde. »

Bruno MEGRET, FN circulaire intérieure du Front National, 1990

Bruno MEGRET parle de l'expulsion de tous les immigrés du tiers monde vivant en France, il fait recours à l'euphémisme sans exclure de son discours des mots racistes.

D'abord il désigne les immigrés par le mot « bougnoule » : (« inj, raciste qui veut dire *Travailleurs immigrés magrébins* » « **Hachette** ») et le syntagme « à la mer » pour désigner l'action raciste d'expulsion, le sujet suggère d'éviter tout simplement l'étiquette raciste en utilisant l'euphémisme « *immigrés du tiers monde* », qui n'est pas tout à fait neutre parce que le syntagme tiers monde est porteur de sens, et au lieu de « la mer » il utilise organiser le « retour chez eux ».

VIII) Les discours de Jean-Marie LE PEN

Jean-Marie LE PEN est l'un ceux qui croient à la noblesse de l'action coloniale de la France, il la qualifie comme étant civilisatrice des tribus sauvages et barbares, (discours 33) c'est l'image qu'il donne des populations du tiers monde. Aujourd'hui encore, il persiste sur son point de vue et garde la même image, il est l'un des opposants les plus ardues à

l'immigration, il lui a consacré le premier chapitre de son programme, également dans ses discours, le thème de l'étranger s'étale sur tous les autres thèmes : le politique le social, l'économique, la violence, la morale ...etc.

Il traite le sujet de l'immigration sans aucun problème, il ne cache pas ses positions sur ce sujet, comme disent TEVANIAN et TISSOT, il dit tout haut ce que les autres disent tout bas « **Mots à Maux : 11** », l'immigration n'a jamais constitué un sujet tabou pour lui ou pour son parti d'extrême-droite Front National.

En lisant ses discours sur ce sujet, nous pouvons tout de suite constater que l'immigration est le danger qui hante le plus la nation, selon lui l'immigration est tout simplement la cause de tous les maux de la société.

Il traite la question de l'immigration en relations avec d'autres thèmes tels la nation, la citoyenneté, l'histoire...etc.

Pour lui le droit, du sang prévaut sur les autres droits, celui du sol, du travail. Les seuls critères à retenir pour déterminer la nature des rapports souhaitables ou même possibles entre nous et eux sont des critères de sang ou de couleur de peau, c'est pourquoi il considère comme étranger toute personne dont les parents ou les grands parents ne sont pas nés Français, pour lui l'immigré est celui qui a quitté son pays pour venir en France ou même celui qui est né en France de parents étrangers.

C'est toujours le thème de l'insécurité et de la menace qui sont évoqués chaque fois que **LE PEN** parle de l'étranger ou l'immigré - deux termes interchangeables dans le lexique de **LE PEN** qu'il utilise indifféremment pour désigner l'autre -, l'autre pour **LE PEN**, celui qui est différent est identifié comme une menace potentielle ou réalisée, les discours sur la menace, l'insécurité en font un échantillon.

Dans ses discours il considère que l'immigration est une invasion (discours N° 29,39). Les immigrés sont des envahisseurs qui viennent ruiner le pays, le mot *arabe* qu'il a utilisé indique que l'immigré ou l'étranger dont il est question ici est l'*Arabe* pourtant il y a des immigrés européens mais **LE PEN** ne les considère pas comme des envahisseurs parce qu'ils sont de la race blanche [voir le discours N° 8]),donc **LE PEN** en considérant l'Arabe comme envahisseur comme corps étranger, fait travailler tous les stéréotypes de l'Arabe et toutes les représentations de cette entité y compris les différences culturelles ethniques, religieuses ...etc.

Donc l'inégalité des races est une idée principale en laquelle **LE PEN** croit (discours N°25) mais étant donné que l'inégalité biologique n'est plus admise et qu'elle constitue une source de condamnation, **LE PEN** détourne les reproches de racisme par une nouvelle idéologie raciale : le différentialisme. Ceci reste toujours la supériorité d'une race sur l'autre mais

exprimée en termes de droit à la différence, cela lui permettrait de glisser une certaine idéologie raciste indirectement, d'affirmer une certaine supériorité à laquelle il croit et de se donner le droit de refuser le métissage culturel.

Cette manière de dire la différence lui fera échapper toute condamnation de racisme.

Dans son discours N°29, 34, il rend plus claire l'idée de choc qu'engendre le contact de ces deux cultures qui ne sont pas seulement différentes l'une de l'autre mais dont la différence crée un conflit. L'identité telle que la voit **LE PEN** est une identité menacée par une autre qui lui est complètement dissemblable jusqu'à engendrer l'affrontement, l'étranger est amené à une position de pure extériorité.

Si **LE PEN** parle ici d'avenir, c'est par référence au problème de chômage, d'emploi, de l'identité menacée par la seule présence de l'autre destructeur de l'âme nationale. Donc les stéréotypes de l'immigré, ce sont l'étranger, l'envahisseur, l'ennemi puisqu'il menace la nation, le profiteur, l'intrus qui nous impose sa civilisation.

Dans ses discours, c'est toujours le vocabulaire de violence, de danger, de menace qui joue sur les émotions de l'auditoire et le met en état constant d'alerte.

On peut ranger ces discours dans la catégorie des discours argumentatifs jouant sur le pathos, c'est le genre de discours utilisant l'argument ad hominum qui joue sur les menaces et les peurs de l'auditoire en le faisant vivre un état de turbulence et de danger de péril à cause d'un ennemi réel ou supposé.

Dire que les étrangers sont des usagers (discours N°22) est renvoyer au stéréotype à la foi ancien et nouveau de l'autre paresseux, profiteur ; attachée à cette image celle de l'immigré cause du chômage (discours N°24, 31, 32).

On peut noter le mécanisme de généralisation abusive qu'utilise **LE PEN** dans tous ses discours, il met les immigrés dans le même panier. Nous avons vu dans le chapitre précédent que la généralisation abusive caractérise les arguments fallacieux. Donc nous pouvons dire que les arguments avancés sont du paralogisme. Il est lieu ici de remarquer l'utilité de telles représentations, si on dit que ces immigrés constituent un fardeau, c'est dire qu'on doit les expulser, l'un justifie l'autre.

Il y a un état d'alerte dans tous ses discours, examinons par exemple le discours N°19, **LE PEN** décrit la situation comme étant catastrophique due à la présence de l'autre destructeur, et **LE PEN** n'hésite pas à recourir aux armes pour sauver son pays, ce qui donne l'air d'une présence dangereuse, d'un ennemi terrible contre lequel il faut se défendre à tout prix.

Le discours de **LE PEN** ici est allé si loin en décrivant la relation autre / soi. Il y a 0 proximité, l'autre est si proche, le profiteur est chez soi, il s'approprie tous ce qui m'appartient, il faut cependant noter qu'à l'usage stéréotypé de l'immigré comme menace et comme profiteur, il a réactivé ici un stéréotype attaché à l'origine de cet immigré : dénué de toute capacité intellectuelle, ce qui l'oriente vers les travaux qui dépendent de la force physique. L'image que **LE PEN** utilise pour désigner l'autre est celle du plombier, pour dire que tous les immigrés sont ici pour faire un genre de boulot qualifié de « basse condition ».

Notons également l'utilisation de l'adverbe « *demain* » qui indique un futur très proche, ce qui ajoute un air plus dramatique aux faits et donc nécessite une action dans l'immédiateté pour empêcher un tel malheur. L'adjectif « *misérables* » est utilisé ici pour désigner ces gens avant qu'ils soient venus en France, comme il les désigne également par le nom « *hordes* », c'est-à-dire des groupes d'individus turbulents et destructeurs, c'est pour dire que ces gens là sont venus ici pour détruire l'identité de la France, pour dérober ses richesses et profiter de sa prospérité.

LE PEN ici est le porte-parole de son peuple « *il s'étonne avec nous* », il dénonce toutes ces violences et demande d'attaquer le problème dans ses racines, en d'autres termes : il faut renvoyer cette pègre, ces clochards dans leur pays.

IX) La dénégarion du racisme:

- 17 - « *Les Français ne sont pas racistes mais rencontrent cette montée continuée de la population étrangère en France, nous avons attesté le développement dans certaines cités et banlieues de réactions qui prêtent à la xénophobie.* »

Comme c'est toujours le cas dans les discours racistes, l'énonciateur refuse l'accusation de racisme, mais admet une certaine forme de xénophobie "*de réactions qui prêtent à la xénophobie*", en même temps cette xénophobie n'est pas rencontrée par tous les Français, selon lui, mais chez ceux qui côtoient les étrangers : "*a attesté le développement dans certaines cités et banlieues de réactions qui prêtent à la xénophobie*".

L'énonciateur ne dit pas ouvertement que la xénophobie est présente là où il y a des immigrés, mais il le sous-entend quand il mentionne les cités et banlieues, réputées pour héberger une forte présence d'immigrés.

Du même coup, le sujet énonçant fait une relation avec les manifestations de xénophobie et la présence des immigrés en cernant ces manifestations dans les lieux où il y a des immigrés pour arriver à la conclusion sous-jacente que les immigrés sont la cause de cette xénophobie.

Donc à cause de l'autre, de l'étranger dont l'existence est de plus en plus problématique, on peut remarquer des manifestations de xénophobie mais très limitées. On remarque l'utilisation du mot « *réaction* » qui indique le caractère réactif de ces actions. En effet selon l'énonciateur, ces manifestations de xénophobie ne sont pas voulues mais viennent en réaction du nombre croissant de ces étrangers - source de problème -, remarquons également la présence de l'article indéfini "*certaines*" qui signifie que ces actes n'excèdent pas quelques cités ; donc l'euphémisme est présent dans "*certaines*", "*prêtent à la xénophobie*", "*réaction*".

Quand on nie le racisme ou on jette déçu un air d'euphémisme, on l'encourage d'une certaine façon car quand l'auteur dit implicitement que les immigrés sont la cause de la xénophobie, c'est qu'il justifie cette xénophobie et légitime tout acte de "violence verbale ou physique" qui peut en découler.

- 18 - « *La France est le pays le moins raciste dans le monde, on ne peut pas tolérer entendre dire que la France est un pays raciste.* »

(DE VILLIERS, 2 Mai 1990 cité in VAN DIJK, 1992)

L'auteur utilise l'adverbe superlatif de comparaison « *le moins* » pour exprimer que le degré de racisme le plus bas existe en France en comparaison avec le reste du monde, donc selon **DE VILLIERS**, on ne peut pas accuser la France d'être un pays raciste, un tel reproche est intolérable.

DE VILLIERS ici refuse de dire que la France est un pays raciste non pas parce qu'il n'y a pas de racisme en France mais plutôt parce que comparé à d'autres pays du monde, le racisme français est insignifiant. C'est toujours la stratégie de dénégation du racisme fréquente dans les discours racistes, selon **VAN DIJK**.

Nous allons avoir recours maintenant à un modèle théorique proposé par **LANDOWSKI** pour expliquer la relation identité/altérité dans quelques uns des discours de notre corpus.

X) La notion de Carré Sémiotique:

Le Carré sémiotique - connu également sous l'appellation de rectangle de **GREIMAS** ou bien de rectangle sémantique – aide à classifier les concepts qui se rapportent à une paire de concepts opposés, tels que froid-chaud, beau-laid, mort-vie etc. et d'étendre ainsi l'ontologie correspondante. On peut créer un carré sémiotique à partir d'une opposition donnée de deux concepts S1 et S2, le carré sémiotique permet d'obtenir tout d'abord l'existence de deux autres concepts, soit non-S1 et non-S2. Les relations entre les quatre concepts ainsi obtenus sont les suivantes :

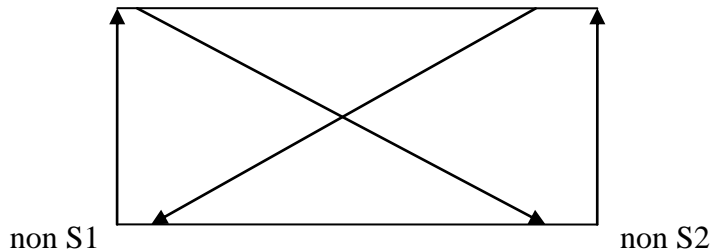
S1 et S2: opposition

S1 et non-S1, S2 et non-S2: contradiction

S1 et non-S2, S2 et non-S1: complémentarité

S 1

S2



a_b relation de contrariété.

non a _non b relation de subcontrariété.

a _non a et b_ non b relation de contradiction

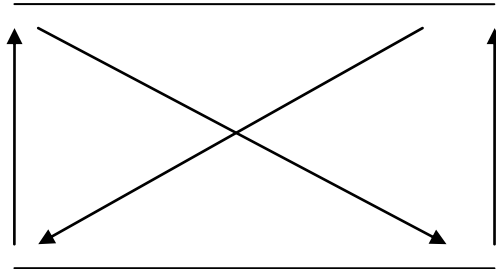
a_ non b et b_ non a relation d'implication.

On estime que ce diagramme nous aidera à mieux comprendre où se situe chaque discoureur par rapport à la relation identité/altérité tel qu'elle se manifeste dans notre corpus.

X.1) Analyse de La relation identité-altérité selon le Carré Sémiotique de GREIMAS

Conjonction
Assimilation

Disjonction
Exclusion



Non –disjonction
Admission

non conjonction
ségrégation

LANDOWSKI se sert du carré sémiotique de **GREIMAS** pour illustrer la nature des relations qui peuvent exister entre identité/altérité dans la société cible.

X.1.1) Assimilation :

Dans une situation d'assimilation, on accepte l'autre à condition qu'il ne reste pas attaché à des particularités qu'on juge bizarres et rétrogrades, ces particularités qui créent la différence étant regardés comme de purs accidents de la nature –l'expression est empruntée à **LANDOWSKI** - donc insignifiante et ne reflétant aucune culture, doivent disparaître ou au moins être refoulées pour qu'ils n'apparaissent pas sur la surface.

Cet autre, en se dissolvant de sa culture d'origine, en se libérant de ce qui crée sa différence et en rejoignant celle du groupe majoritaire a beaucoup à gagner.

L'assimilateur se donne de lui l'image de quelqu'un qui est raisonné et libéré de tous les préjugés dans son entreprise d'assimilation, il exclut tout recours à la passion, il croit en la possibilité de faire disparaître toutes les différences et de réduire l'autre au même :

« Il se borne en somme à constater que les écarts de comportements dont il est le témoin – par rapport à une normalité que lui-même incarne par construction – sont sans consistance, sans valeurs, ni fondement et que de ce fait leur éradication s'impose. » (LANDOWSKI, 1997:21)

X.1.2) Exclusion

Se situe sur la même ligne horizontale avec l'assimilation et donc dans une relation de contrariété.

Du discours de l'assimilation au discours de l'exclusion, on passe d'un discours à prétentions rationnelles et argumentatives à un discours de l'affect

les pratiquants de l'exclusion croient comme les partisans de l'assimilation que l'étranger en tant qu'étranger n'est jamais assimilable, son étrangeté détruit l'âme nationale et menace l'identité du groupe dans son intégrité et homogénéité, mais à la différence de la vision assimilatrice qui croit en la possibilité d'écarter toutes les différences et de réduire l'autre au même - l'autre est autre en attendant qu'il fasse l'effort de changement - dans le cas de l'exclusion, on croit à la différence constante et durable qui ne se réduira jamais au néant, l'étranger est étranger par les faits de nature donc ce qui le rend étranger est indélébile, une seule attitude est possible envers le dissemblable, c'est son exclusion.

Remarque :

Le nom correspondant qu'on peut rencontrer aujourd'hui dans les politiques de l'immigration et qui désigne la même pratique est celui d'expulsion

D'une certaine manière, on peut dire que les deux attitudes exclusion/assimilation quelles que soient leurs différences apparentes, leur stratégies visent toutes les deux les mêmes objectifs ; si l'exclusion vise à éloigner l'étranger de chez soi, c'est-à-dire l'exclure physiquement, l'assimilation accepte l'autre chez soi à condition qu'il ne soit pas autre c'est-à-dire qu'elle exclut spirituellement l'une et l'autre de ces pratiques visent la préservation de l'identité originale.

« De fait, il n'est pas difficile de dégager le noyau de présupposés - ou plutôt de préjugés - que l'on retrouve identique dans les deux cas. »

On voit dans cette optique fleurir plein de discours sur l'autre qui nous fournissent les traits différentiels qui serviront à fixer le système de représentation, ces représentations constituent l'ensemble des figures que l'interlocuteur va intérioriser dans son système socio-cognitif, ces traits différentiels seront exploités à chaque énonciation sur l'autre pour accentuer la différence.

a) Non a : la non-conjonction "la ségrégation"

Entrent sous cette catégorie toutes les formes de marginalisation (l'apartheid, les ghettos, les Hlm...etc.) elle se situe entre deux pratiques, l'exclusion et l'assimilation. On accepte l'autre chez soi avec tout ce qu'il représente d'étranger et de différent pour nous, on ne l'oblige pas à se changer, mais tout en l'acceptant chez soi, on lui réserve du même coup un espace pas assez proche, on lui permet de vivre dans cette nation avec ses semblables sans qu'on soit

obligé de le rencontrer tout le temps ; la possibilité pour l'autre de s'intégrer ou non n'est pas d'abord en question car ce n'est aucunement un objectif ici car l'autre, tel qu'on le connaît tel qu'on se le représente, selon l'imaginaire qu'on se fait de lui, est jugé inassimilable. Souvent derrière la non- conjonction se trouve un motif économique, plusieurs entreprises profitent de la main d'œuvre ...que constituent ces groupes.

Parmi les manifestations sociales de cette pratique, ce qu'on peut voir de délimitation des zones d'habitats réservés à des groupes minoritaires, par exemple les cités, les banlieues, ou bien leur réserver des aires professionnelles, " *ils feront les sales boulots.*"

b) Non b : non -disjonction "admission "

C'est le dernier cas de notre typologie de relations, ce qu'on peut dire ici sur cette configuration, c'est qu'elle est la plus idéaliste de ce qui pourra exister comme rapport entre deux identité distinctes, la cohabitation heureuse, la coexistence sans conflit dans un même espace géographique, c'est ce qui marque la présente situation. On accepte l'autre tel qu'il est, on le côtoie sans aucun souci d'exclusion spirituelle ou physique.

Nous ne sommes pas concernés dans la présente étude par cette dernière configuration.

X.2) Analyse de quelques discours d'après le Carré sémiotique.

Après ce bref parcours théorique qui nous a permis de catégoriser l'ensemble des rapports pouvant exister entre le groupe dominant et le groupe dominé, nous allons essayer de l'appliquer sur un nombre de discours tirés de notre corpus.

D'après notre analyse, nous avons pu constater que la présence de l'autre – immigré - au sein d'un groupe d'autochtones ne suscite pas des réactions identiques chez ces derniers, la solution à cette présence - indésirable en réalité - tel qu'elle se manifeste dans les discours, diffère d'un politicien à un autre ; cette présence peut se transformer en absence spirituelle ou en absence matérielle, c'est-à-dire des corps, ou seulement être occultée, si l'autre est loin, on fait comme s'il n'existe pas.

Dans le point a- assimilation, on peut mettre le discours n°15, le politicien parle d'un nombre de jeunes assimilés comme s'il s'agissait d'un succès, mais si on examine de plus près le

discours n° 16, on verra que ce qu'on a dit sur l'assimilation en tant qu'exclusion spirituelle était vrai, le sujet préconise l'uniformisation totale. Nous avons vu aussi dans notre corpus des discours qui entrent sous l'angle de la ségrégation, les discours n°41, 42, où les sujet déclarent ouvertement leur refus d'une présence trop proche de l'autre ; dans le discours 42, on voit que l'autre n'a pas sa place dans l'île de France, il doit s'éloigner, dans le discours 41, le sujet déclare être pour une présence de l'autre mais refuse une situation où les deux entités se trouvent côte à côte ou face à face, c'est-à-dire vivent dans la même nation mais "chacun chez soi".

On peut aussi ranger dans la même catégorie le discours de **CHIRAC** qui parle de bruit et d'odeur, il est clair que l'odeur et le bruit sont des faits de nature donc ineffaçables, quel sort pour ceux que **CHIRAC** parle de leur bruit et leur odeur, on peut le deviner, c'est la ségrégation.

On situe les discours de **LE PEN** dans le point b, c'est-à-dire l'exclusion, il refuse radicalement la présence de l'autre car il voit en lui le destructeur de l'âme nationale, sa seule présence met l'identité du groupe en danger de contamination : discours 40, 7 et 13.

Conclusion

Les stéréotypes collés aux immigrés ont servis depuis toujours à légitimer les politiques restrictives de l'immigration et à justifier les lois répressives. Ainsi se vérifie notre hypothèse sur la relation du stéréotype à l'argumentation. Examinons par exemple, le stéréotype de "*l'immigré envahisseur*" utilisé dans nombre de discours, l'adjectif *envahisseur* dont le nom « invasion » est utilisé ici métaphoriquement pour désigner l'entrée massive d'un grand nombre d'immigrés - selon les discoureurs de notre corpus - l'usage ici du mot *envahisseur* est exagéré car l'invasion est « *la pénétration massive, accompagnée de destruction et de violence, d'un peuple étranger sur un territoire donné.* (Hachette) ». Qualifier ces étrangers qui arrivent à la recherche de meilleures conditions de vie comme des envahisseurs, c'est poser comme tout à fait acceptable tout acte et tout comportement qui vise à les faire sortir de chez soi quelque soit la nature de cet acte, parler d'invasion relève donc clairement de l'incitation à la discrimination et à la haine raciale.

On a vu à travers un grand nombre de discours que le jeune immigré devient synonyme de délinquance et d'agression, l'immigration est là pour toucher à la sécurité du pays et pour freiner la croissance économique, détruire les valeurs de la nation en lui imposant des valeurs arriérées importées des pays originaires de cette immigration, tribalisme, communautarisme...etc.

Le groupe immigré est devenu un synonyme d'une société criminogène, à laquelle on peut imputer la plupart des crimes commis dans la société.

On a vu aussi accentuer les différences de l'autre, ce qui l'a rendu bizarre du fait de sa culture de sa religion, de son mode de vie et de toutes les représentations qu'il se voit dotées dans la société.

Également au niveau de la transparence des énoncés de nos interlocuteurs qui n'étaient pas tous assez clairs, beaucoup d'entre eux, contraints par des règles de démocratie ou des lois antiracistes, étaient obligés d'adoucir leur propos et de pratiquer l'autocensure et le contrôle dans leurs discours.

Ainsi, ils ont développé un discours qui a réussi à cacher une bonne part de l'idéologie raciste et xénophobe derrière le masque des intérêts de la nation ou de la légitime défense, recherchant de cette façon une certaine respectabilité pour mieux s'implanter électoralement mais aussi à faire passer des lois restrictives sur l'immigration. L'utilisation de l'implicite a favorisé l'usage de présupposés ségrégatifs, ces derniers ont consolidé l'argumentation en faveur de la discrimination et de l'exclusion.

« *L'emploi de désignations à présupposés ségrégatifs sont aussi efficaces qu'une argumentation explicite en bonne et due forme.* » (BONNAFOUS, 1991 :273)

Notons aussi l'emploi du mot immigré qui maintient ce dernier dans un état d'extériorité. On assiste à une redéfinition de ce mot, qui sort du cadre général de son emploi pour acquérir un sens plus restreint de ce qu'il est supposé avoir.

Utilisé d'abord pour désigner toute personne entrée dans un pays autre que le sien pour s'établir, dans le contexte français le mot désigne exceptionnellement les Noirs et les Arabes, même s'ils sont nés sur le sol français c'est-à-dire des gens qui n'ont jamais émigré, donc l'immigration devient une race qui s'hérite d'une génération à l'autre, une race à laquelle viennent s'ajouter de nouveaux stéréotypes à ceux qu'elle possédait déjà, notons le sème nomade qui compose le mot immigré et qui est un trait caractéristique des stéréotypes de ces populations.

Là où on parle des immigrés, c'est pour dire qu'ils sont dangereux et destructeurs, ce qui laisse de très mauvaises impressions sur eux, chose qui incite à la haine et au racisme.

Au niveau de l'argumentation, la plupart des discours jouent sur les émotions des Français en utilisant des stéréotypes qui effraient, pour consolider leur position en faveur des lois contre l'immigration ou au moins justifier un mauvais traitement à leur égard.

On peut donc dire que nos discours sont des discours belliqueux qui incitent à la haine et encouragent le racisme contre les minorités d'origines Afro-asiatiques en faisant travailler des stéréotypes négatifs.

On a remarqué l'utilisation de l'hyperbole quand il s'agit des actions ou des intentions de l'immigré alors qu'on fait recours à l'euphémisme quand il s'agit des comportements du groupe dominé, l'autre est toujours stigmatisé : L'Africain, le Noir, les Arabes, les Asiatiques, les clochards, les bougnoules, la pègre, une horde, les misérables.

Conclusion générale

D'après les analyses faites, on peut dire que les discours racistes nous fournissent les traits différentiels qui serviront à fixer le système des figures de l'autre, l'interlocuteur va intérioriser ces figures et ils deviendront une partie de son système de représentations sociocognitives.

Des hommes politiques vont exploiter ces représentations dans chaque énoncé pour accentuer les différences qui séparent le soi de l'autre. La production de la différence s'opère à deux niveaux :

- le niveau biologique ; la différence est un fait de nature qui a engendré des races supérieures et des races inférieures, pas très opérant aujourd'hui sauf peut être sur un mode implicite.
- le niveau culturel ; la différence est un fait de société, d'héritage culturel, de conditions économiques.

Les stéréotypes vont être utilisés dans l'argumentation pour justifier les comportements discriminatoires et ségrégatifs envers l'autre.

Les représentations négatives de l'autre vont mobiliser les foules et influencer sur leurs comportements. des discours d'appel à l'éradication de ce qui représente une souillure ; des discours phobiques contre l'autre, barbare infidèle, ou tout simplement autre mais inférieur qui viendrait détruire une identité. Des discours justifiants des mesures de représailles (expulsion, élimination massive), ces discours stigmatisent les méfaits des mouvements d'immigration et prônent un rejet de ces populations en réclamant une préférence nationale pour préserver l'intégrité d'une population de souche.

La bataille qui se mène contre le groupe racisé est d'abord linguistique, l'arme utilisée est le mot « *le discours est un tyran très puissant, parce qu'il est d'une extrême petitesse et totalement invisible* ». Le sophiste **GORGIAS**, cité dans Mots à Maux : 14-15 « *L'existence d'un tel stéréotype peut jouer un rôle important, à savoir empêcher dans les rapports entre les races toute amélioration fondée sur un contact accru entre les groupes en conflit.* » (AMOSSY : 1991)

Annexe

1. « *Quand vous voyez des nègres et des Arabes comme des meutes d'hyènes dans les cages d'escalier des cités... Plutôt que d'agresser les pauvres bonnes femmes ils feraient mieux de se bouger..., On dit qu'ils déconnent parce qu'ils n'ont rien à faire, mais s'ils n'ont rien à faire, ils n'ont qu'à rentrer chez eux* ».

André DESCHAMPS, PCF. Libération ,24/03/1990.

2. « *Comment voulez vous que le travailleur Français qui travaille avec sa femme et qui, ensemble gagnent environ 15 000 francs, et qui voit sur le palier à côté de son HLM, entassée, une famille avec un père de famille, trois ou quatre épouses, et une vingtaine de gosses, qui gagnent 5000 francs par mois de prestations sociales sans*

naturellement travailler ! Si vous ajoutez à cela les bruits et l'odeur, et bien le travailleur français sur le palier il devient fou ! et ce n'est pas être raciste que de dire cela .Nous n'avons plus les moyens d'honorer le regroupement familial, et il faudra enfin un jour poser le grand débat qui s'impose dans notre pays, qui est un vrai débat moral, pour savoir s'il est naturel que des étrangers puissent bénéficier, au même titre que les Français, d'une solidarité nationale à laquelle ils ne participent pas puisqu'ils ne payent pas d'impôts. »

Jacques CHIRAC, meeting électoral, 22/06/1991.

3. *« À une immigration de travailleurs a succédé une immigration d'ayant droit.»*

Jean-Louis DEBRÉ RPR, Le Figaro/9/96 Mots à MAUX:24

4. *« Nous faisons face aujourd'hui à une immigration d'allocataires. »*

Christian Bonnet, UDF. Le Monde 14/01/1998, Mots à MAUX:24)

5. *« Les Africains ne viennent pas ici en France pour trouver du travail mais du secours. »*

Jacques DUPÂQUIER vice-président du conseil scientifique de l'INED

6. *« Les témoignages [...] affluent : "les immigrés abusent effrontément des lois sociales, assurés qu'ils sont de l'impunité.»*

Jacques JULLIARD, cité par J-J DUPEYROUX, 9/05/1996.Libération.

7. *« Je vous offre un appartement pour vous et votre famille pendant trois mois, et vous verriez que ce projet de loi Debré est trop timide. Je vous trouverai même une loi de parking devant l'immeuble, mais je ne vous garantis pas que vous retrouviez votre voiture ! »*

Pierre BERNARD, Mouvement pour la France.

8. *«Est-ce -que vous acceptez que des étrangers viennent chez vous s'installent chez vous et ouvrent votre frigidaire, se servent? Non bien naturellement. »*

Jean –Louis DEBRÉ, RPR. 1995, cité dans le Monde3/04/1997.

9. *«Les immigrés prennent le travail des Français [...] donc volent le pain des Français. »*

Raymond BARRE, premier ministre, 1978.

10. *« Le temps est révolu d'une immigration de proximité, qui était une immigration européenne issue de pays où dominait la civilisation judéo-chrétienne ou gréco-latine (...) la population étrangère appelée à accéder à la nationalité française comporte désormais des ressortissants relevant de communautés attachés à des valeurs radicalement différentes des nôtres, quand elles ne leur sont pas antinomiques. »*

Christian BONNET, UDF. Cité in Libération, 20/12/1996

11. *« Il est clair que le mélange des cultures et des modes de vies suscite lui aussi des problèmes, l'immigration est un problème Culturel »*

Laurent JOFFRIN, libération. Libération, 12/1997

12. *« Les foyers d'Africains noirs combinent à des degrés divers, mais toujours à grande échelle: suroccupation, trafics en tous genres, activités économiques parallèles drogue, prostitution... (...) il s'agit de zones de non droit où se reconstituent, par ethnies, les villages communautaires mais dans des conditions ahurissantes ». « Les foyers reposent sur le système tribal Africain où les anciens exercent leur autorité sur la communauté. [...] Non seulement le foyer n'a pas constitué le creuset d'intégration par l'habitat mais il a au contraire maintenu dans un isolement identitaire et culturel ses bénéficiaires. »*

Henri CUQ, RPR le Monde, 11/04/1996.

13. *« Nous renverrons les Arabes, les Africains et les Asiatiques chez eux. Ce n'est pas par haine, mais parce qu'ils souillent notre identité nationale et parce qu'ils prennent nos emplois »*

Bruno MEGRET, Front national, New York Times, 02/02/1997.

14. *« Je n'ai pas peur de dire : je suis de ceux qui pensent qu'il faut défendre l'identité française, qui est une identité culturelle, une identité économique, et même une identité spirituelle, au sens transcendantale du mot »*

Claude ALLEGRE, PS, TF1, 20/04/1998.

15. *« Certains de ces jeunes veulent s'intégrer, mais beaucoup se promènent encore avec leurs costumes traditionnels »*

Thierry Mariani, UDF, libération, 16/07/1998

16. *«L'intégration ce n'est pas le voile islamique, la gandoura ou le boubou Mais que tous les Arabes, les noirs et les Asiatiques soient en costumes cravate ou en jean. C'est comme ça que j'ai envie de les voir dans les rues »*

André Deschamps PCF, cité in Mots à Mots.

17. *«Les Français ne sont pas racistes, mais rencontrent cette montée continuée de la population étrangère en France, on a attesté le développement dans certaines cités et banlieues de réactions qui prêtent à la xénophobie.»*

PASQUA, 9 juillet 1986.

18. *«La France est le pays le moins raciste dans le monde, on ne peut pas tolérer entendre dire que la France est un pays raciste »*

DE VILLIERS, 2 Mai 1990.

19. *« Je ne permettrai, de quelque façon que ce soit, que la France soit ruinée. Nous sommes prêts à recourir aux armes, à la guerre s'il le faut, afin d'empêcher cette éventualité, [...] Demain les immigrés s'installeront chez vous, mangerons votre soupe et coucherons avec votre femme, votre fille ou votre fils"." Permettriez-vous que le plombier que vous avez appelé pour réparer votre robinet se couche dans votre lit ? Les misérables curieux de voir comment la poule aux œufs d'or pond, sont venu en hordes pour investir l'occident, mais vous ne vous rendez pas compte que cette poule peut se casser et alors il n'y aura plus d'œufs d'ors ».*

Jean Marie LE PEN dans le quotidien turc Gunes. 12/11/84.

20. *« Je suis pour le vivre ensemble et non pour le côte à côte qui finit par le face-à-face»*

Jean Pierre BARD, CAP, Libération26-27/10/1996.

21. *«Ce phénomène angoissant nous impose ses coutumes, ses mœurs, sa religion et nous vole nos âmes [...] La marée de l'immigration va nous submerger après nous avoir ruinés.»*

Jean- Mari LE PEN, Paris, le 1er mai 1996.

22. *« Les étrangers sont toujours des usagers mais rarement des contribuables »*
Jean-Marie LE PEN, 06/10/1985.
23. *« le type de problème auquel nous allons être confronté, n'est plus l'immigration mais l'invasion. »*
Valery GISCARD D'ESTAING, le Figaro Magazine, 21/09/1999.
24. *« Deux millions et demi de chômeurs, ce sont deux millions et demi d'immigrés en trop »*
Jean- Mari LE PEN ,1984.
25. *« Il y'a une inégalité des races, c'est évident. »*
Jean-Marie LE PEN, 13/05/1985.
26. *«Pour maintenir un climat de paix dans une communauté, dans une collection, il est évident qu'on a plus de chance quand on est semblable que lorsque on est dissemblable. Nous ne faisons qu'appliquer en politique ce qui est la règle élémentaire du bon sens et qui commande d'abord d'appliquer ses propres devoirs vis-à-vis de soi même et des siens »*
Jean-Marie LE PEN (Mots à Maux : 1985)
27. *« Le phénomène de l'immigration continue de faire peser sur l'avenir de notre pays une menace mortelle »*
Jean-Marie LE PEN (Mots à Maux : 1985)
28. *« Nous sommes ni racistes ni xénophobes, notre bute est que, tout à fait naturellement, qu'il y aura une hiérarchie parce qu'on a affaire avec la France et la France est le pays des Français »*
LE PEN, 7 juillet 1986.
29. *«Une invasion de l'étranger qui menace la France, au même titre que l'immigration allemande de 1939 ou de 1914 ». « Si nous n'avions pas combattu, nous serions allemands et demain si nous ne combattons pas nous serons plus Français, nous serons Arabes. »« L'immigration loin d'être un choc culturel comme*

L'écrivent les journaux, est un choc physique insupportable pour les Français qui ont le sentiment d'être menacés dans leur intégrité et dépouillés de leur avenir»

LE PEN dans le Quotidien de Paris 1983, N°1177.

30. *«Un jeune homme de 19 ans égorgé dans le métro, le lendemain, un retraité poussé par un fou sous le train, aujourd'hui une vieille dame qui meurt quelques heures après avoir été attaquée par des voleurs de sac de main. Sans parler de tous les délits non recensés dont les victimes n'ont même pas été portées plainte, parce qu'elles savent que celle-ci n'aura aucune suite et que si par chance elle en avait une, le coupable serait immédiatement remis en libéré par la justice de gauche.*

L'insécurité grandit chaque jour au point de priver les citoyens de leurs libertés les plus précieuses [...] la complaisance, voire même la complicité dont les truands bénéficient, par principe de la part des politiciens de la majorité parlementaire, la montée de l'immigration et du chômage contribuent à créer un véritable bouillon de culture où prolifèrent tous les miasmes de la décadence. »

Le peuple qui travaille, qui paie, et qui souffre le plus de ces désordres aspire au rétablissement de l'ordre dans la cité [...] il en a ras-le-bol de payer pour financer l'invasion du pays par les chômeurs et les clochards du tiers-monde. Il veut pouvoir vivre en paix et en sécurité dans ses logements, ses rues ses ateliers, à l'abri des menaces d'une pègre de plus en plus insolente et agressive, il s'étonne avec nous que l'on ne se soit pas attaqués à la principale cause du déficit : les centaines de milliers de chômeurs étrangers, dont la plupart n'ont jamais occupé d'emploi stables ou durables, et qui viennent de leurs pays pour vivre aux crochets des travailleurs et des contribuables. »

Appel de J.M. LE PEN dans RLP/HEBDO. 2/12/82.

31. *« Le chômage de trois millions de travailleurs est une honte nationale, une honte nationale qui dure depuis dix ans, causée par la folie politique de l'immigration. »*

LE PEN à l'occasion du 1Mai 1990.4-5 mai.

32. *«La montée en puissance de ces phénomènes conséquents de l'immigration suit la même courbe tous les ans, le chômage la criminalité, la délinquance la drogue augmente entre 8 %et 10%»*

LE PEN Saint Franc.

33. *«la France pouvait à travers des erreurs bien humaines, il faut le dire, se flatter, se vanter de son action coloniale qui avait très généralement et presque toujours été inspirée, à coté bien sûr d'opérations mercantiles, mais qui n'était pas le fait ni de l'administration française ni de son armée-avait accompli un ouvrage de grande élévation humaine et qui, à côté de l'instituteur, de la bonne sœur de l'hôpital, du missionnaire, le militaire qui faisait régner l'ordre entre les tribus, qui établissait la paix, qui était le bras de la justice rendue, participait à une œuvre de civilisation. »*

LE PEN, Gloire à l'armée française non au socialisme, 25et27 Février

34. *«Lorsque nous disons que nous voulons défendre nos racines, [...] lorsque nous mettons en garde contre le péril démographique, lorsque nous dénonçons le danger terrible de l'immigration-invasion, nous somme les porte-paroles de notre vieille mémoire»*

Entendez le chant du peuple Français, présent5et 6 septembre 1996.

35. *«La politique actuelle mène à la ruine économique et sociale, à un chômage aggravé, une immigration étouffante, au fiscalisme écrasant. Elle est incapable d'enrayer la perte de l'indépendance et de l'insécurité publique Elle prend le risque d'affrontement et d'agression multiple, et même comme je lai dit, de guerre civile»*

Entendez le chant du peuple Français, présent 5 et 6 septembre 1996.

36. *«Les mineurs de 1945 n'ont rien à voir avec les géants noirs des banlieues d'aujourd'hui qui ont moins de 18 ans et qui font peur à tout le monde»*

Propos de Nicolas SARKOZY en conseil des ministres présentant son projet de loi sur la délinquance des mineurs rapporté par le Canard enchaîné 07/06.

37. *«J'ai reçu le père malien et le frère (d'un des deux jeunes électrocutés dans un transformateur EDF, origine des émeutes de novembre 2005). Le père qui est depuis trente ans en France, ne parlait pas français, le fils qui est né en France et va au Mali seulement pour les vacances, était en boubou. »*

Nicolas SARKOZY, à l'émission culture et dépendances, de Franz OLIVIER Gisbert, sur FR3 le 21/2006)

38. *« Et à ceux qui ont délibérément choisi de vivre du travail des autres, ceux qui pensent que tout est leur, sans qu'eux-mêmes doivent rien à personne ceux qui*

veulent tout de suite sans rien faire, ceux qui, au lieu de se donner du mal pour gagner leur vie préfèrent chercher dans les replis de l'histoire une dette imaginaire que la France aurait contractée à leur égard et qu'à leurs yeux elle n'aurait pas réglée. Ceux qui préfèrent attiser la surenchère des mémoires pour exiger une compensation que personne ne leur doit plutôt que de chercher à s'intégrer par l'effort et par le travail, ceux qui n'aiment pas la France, ceux qui exigent tout d'elle sans rien vouloir lui donner, je leur dit qu'ils ne sont pas obligés de rester sur le territoire national »

Nicolas SARKOZY, discours de meeting à Agen, le25/06.

39. « Nous sommes les victimes d'une invasion apparemment pacifique, mais qui évidemment nous menace mortellement dans notre identité et notre sécurité»

Jean-Marie LE PEN Présent, 30-31/09/1991.

40. « Au lieu de dire les bougnoules à la mer, disons qu'il faut organiser le retour chez eux des immigrés du tiers monde »

Bruno MÉGRET, FN circulaire intérieure du Front National, 1990.

41. « Allons-nous laisser L'Île-de-France devenir une espèce de Bronx, avec ses querelles tribales et sa poussée communautariste ? »

Charles PASQUA, RPR, Libération ,11/03/1998.

Bibliographie:

- ADORNO Theodor W., *Études sur la personnalité autoritaire*, Paris, Allia, 2007.
- ALLPORT Gordon, *The nature of prejudice*, Garden City, 1958.
- AMOSSY Ruth « *Israël et les juifs dans l'argumentation de l'extrême droite : doxa et implicite* » in, *Mots. Les langages du politique*, numéro 58, 1999. P 79-100.
- AMOSSY Ruth, *Les idées reçues : sémiologie du stéréotype*, Nathan, 1991.
- AMOSSY Ruth, HERSCHBERG Pierrot Anne, *Stéréotypes et Clichés*, Nathan 1997.
- AMOSSY Ruth, *L'argumentation dans le discours politique*, Nathan, 2000.
- ANSCOMBRE J.C, *Théorie et topoï*, Paris, Ed. Kimé, 1995.
- ANTONIUS Rachad, *Le devoir de mémoire et les politiques du pardon*, Presses de l'Université du Québec, 2005.
- BALIBAR Etienne et al, *Altérité : entre visible et invisible*, sous la direction de Jean-François Rey, Montréal, L'Harmattan, 1998.
- BARBIER Marie, « *Non à l'immigration jetable fait place comble* » article publié dans "l'Humanité", 3 avril 2006.
- BARRY A. O, *Parole fûtée & Peuple dupé – Discours et révolution chez Sékou Touré*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- R. BARTHES, *Roland Barthes par Roland Barthes*, Éditions du Seuil, Paris, 1975
- R. BARTHES, *Le plaisir du texte*, Ed du Seuil, 1973.
- BENOT Yve, *Massacres coloniaux : la IVe République et la mise au pas des colonies françaises*, Ed la Découverte, 1994.
- Ben JELLOUN Tahar, *Hospitalité française : racisme et immigration maghrébine*, Ed du Seuil, 1984.
- BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale*, Ed Gallimard, 1966-1947.
- BERTRAND D., « *Fiche de lecture* », in *Nouveaux Actes Sémiotiques*, n° 52-53-54, 1997.
- BLONDIN Denis, *Les deux espèces humaines [Texte imprimé] : autopsie du racisme ordinaire*, Ed L'Harmattan, 1995.
- BONNAFOUS Simone, *L'immigration prise aux mots*, KIMÉ 1991.
- BONNET Christian, UDF. In *Le Monde* 14/01/1998.
- BROCA Paul, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 1876.
- CAREL Marion, *Les Facettes du dire : hommage à Oswald Ducrot*, Kimé, 2002.
- CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique : LES MASQUES DU POUVOIR* Vuibert, 2003.

DEBRÉ Jean-Louis RPR, le Figaro/9/96.

DECONCHY Jean-Pierre, *Psychologie sociale, croyances et idéologies*, Méridiens Klincksieck, 1989.

A.DUMAS, *Le Comte de Monte-Cristo*, Michel Lévy frères, 1846.

FERRÉOL Gilles, *Intégration et exclusion dans les sociétés occidentales contemporaines*. Presses universitaires de Lille 1994.

A.FIRMIN-DIDOT, *Histoire de la typographie*, Paris, FIRMAN-DIDOT, 1882.

GILMAN Sander L, *L'Autre et le Moi, [Texte imprimé] : stéréotypes occidentaux de la race, de la sexualité et de la maladie*; trad. de l'anglais par Camille Cantoni-Fort, Paris, Presse universitaire, 1996.

GRIZE Jean-Blaise et al, *Textes et discours: catégories pour l'analyse*, (éd). Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2004.

GRIZE Jean-Blaise, « *Recherches sur le discours et l'argumentation* » *Revue européenne des sciences sociales*, Sous la direction de Jean-Blaise GRIZE. Tome XII, 1974, no 32.

GUILLAUMIN Colette, *L'idéologie raciste : genèse et langage actuel*, Paris, Gallimard, 2002.

HONORÉ Jean-Paul, « *De la nippophilie à la nippophobie : les stéréotypes versatiles dans la vulgate de presse (1980-93)* », dans *Mots. Les langages du politique*, Paris, Presses de Sciences po, n°41, décembre 1994. P9-55).

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'implicite*, Paris : A. Colin, 1986.

KLEIBER Georges, *La sémantique du prototype : catégories et sens lexical*, Presses universitaires de France, 1990

KLINKENBERG Jean-Marie, *Précis de Sémiotique Générale*, De Boeck Université, cop. 1996.

KLINKENBERG Jean-Marie, *Sept leçons de sémiotique et de rhétorique*, Toronto, G.R.E.F., 1996.

KOREN Roselyne, *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*.

LAFORGUE Jules, *Œuvres complètes*, Lausanne, l'Age d'homme, 1995.

LANDOWSKI Éric, *Présences de l'autre*, Presses universitaires de France, 1997.

« *Le stéréotype Crise et transformation* », Colloque de Cerisy-la-Salle, 7-10 octobre 1993; [organisé par le] Centre de recherche sur la modernité, Université de Caen ; actes publ. sous la dir. d'Alain Goulet.

LEMAIRE Sandrine, *Culture coloniale [Texte imprimé] : la France conquise par son empire*, Paris Autrement, 2003.

- LÉVI-STRAUSS Claude, *Race et Histoire*, Unesco, 1952.
- LEVIN Martin, *Hollywood and The Great Fan magazines*, Ed.I Allan, 1970
- LIPPMANN Walter, *Public opinion*, New York, The Free Press, 1956.
- MARIAGRAZIA Margarito, « *Stéréotypes et alentours* », in : *Études de linguistique appliquée*, n° 107, Klincksieck, septembre, 1997.
- MARYSE SOUCHARD Stéphane et al, « *LE PEN, les mots, analyse d'un discours d'extrême-droite* », Le Monde éditions, 1979.
- MAZAS Sanchez, *L'autre : regards psychosociaux*, Presses universitaires de Grenoble, 2005.
- OSWALD Ducrot, *L'argumentation dans la langue*, Mardaga, 1989.
- PECHEUX Michel, *Analyse du discours langue et idéologie*, Didier-Larousse, 1975.
- PERELMAN Chaïm, *L'empire rhétorique : rhétorique et argumentation*, J.VRIN, 1977.
- PLANTIN Christian, *Essais sur l'argumentation : introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*, Paris, Ed. Kimé, 1990.
- PUTNAM Hilary, *Raison, vérité et histoire*, Edition de Minuit, 1985.
- PUTNAM Hilary, *représentation et réalité*, Gallimard imp. 1990.
- RENAN Ernest, *L'avenir de la science*, Paris, Calmann-Lévy, 1949.
- REY Jean-François, *Altérité : entre visible et invisible*, L'Harmattan, octobre 1998.
- RIFFATERRE, Michael, *La production du texte.*- Paris : Seuil, 1979.
- J.ROVAN, « *Des Français contre les immigrés* » *L'Histoire*, N°57, juin, 1983.
- TAGUIEFF Pierre-André, *La force du préjugé : essai sur le racisme et ses doubles*, La Découverte, Paris, 1988.
- TÉVANIAN Pierre - TISSOT Sylvie, *Mots À Maux*, Dictionnaire de la lepénisation des esprits. Ed. Dagorno, 1998
- VAN DIJK, T. A. *Elite discourse and racism*. Newbury Park, Calif.: Sage Publications. 1993.
- VAN DIJK, T. A. *Racism and the press*. London New York: Routledge, 1991.
- VAN DIJK Teun, *Communicating racism, ethnic prejudice in thought and talk*, Newbury Park, CA: Sage Publications, Inc, 1987.
- VAN DER VALK Ineke, VAN DIJK Teun A, *Racisme et discours publics aux Pays-Bas*, paru dans *Quaderni 36*, 1988.
- VINCENT Jean-Marie, « *La dégradation de la politique* », première publication en février 1992, mise en ligne le mercredi 7 juillet 2004 sur Multitudes Web.
- VIGNAUX Georges, *L'argumentation : du discours à la pensée*, Paris, Hatier, 1999.
- VINSONNEAU Geneviève, *L'identité culturelle*, A. Colin, 2002.
- WATERLOT Ghislain « *La tolérance et ses limites : un problème pour l'éducateur* », *Spirale* (Revue de Recherches en Education), n° 21, 1998, pp. 183-190.

WIEVIORKA Michel, *Le racisme: une introduction*, Ed la découverte, 1998.

WIEVIORKA Michel, *Sociologie du terrorisme*, sous la direction de Alain TOURAINE ;
Doctorat d'état en sociologie, EHESS, 1988.